

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALES EN SCIENCES DE
L'EDUCATION ET INGENIERIE EDUCATIVE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING UNIT
FOR (SOCIAL SCIENCES/ SCIENCE OF
EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

PROJET PAEQUE ET ÉQUITÉ D'ACCÈS DES ENFANTS DES ZONES DÉFAVORISÉES À L'ÉDUCATION DE QUALITÉ DANS LA RÉGION DU CENTRE

Texte présenté comme évaluation potentielle en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Management de l'Education

Spécialité : Conception, Montage et Evaluation des projets éducatifs

Rédigé par :

MVONDO NDONGO Francky

Matricule :19P3689

Licencié en Histoire Politique et des Relations Internationales



Jury

Président : M. Belinga Bessala Simon (Professeur, UY1)

Rapporteur : M. Emmanuel NDJEBAKAL SOUCK, (Chargé de Cours, UY1)

Examineur : M. Ndjombog Joseph Roger (Chargé de Cours, UY1)

Mémoire présenté et soutenu le 07 Juillet 2022

EPIGRAPHE

« *Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage,*

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :

Polissez-le sans cesse et le repolissez ;

Ajoutez quelques fois, et souvent effacez. »

Nicolas Boileau, *L'Art poétique*, (1674)

À ma fille Adèle Mïelle!

REMERCIEMENTS

Je tiens particulièrement et de manière sincère à remercier :

- Le Dr NDJEBAKAL SOUCK Emmanuel, mon Directeur de mémoire, pour sa disponibilité inimaginable, son attention, ses remarques, ses critiques pour la pertinence de sa contribution. Très cher Maître merci infiniment ;
- Le Dr NDJONMBOG Joseph Roger, pour ses encouragements permanents, sa disponibilité sans faille, la mise à notre disposition d'une panoplie de documents nous permettant de mener à bien notre recherche et surtout pour ses conseils au quotidien ;
- Le corps enseignant de la FSE, pour la qualité des enseignements, la disponibilité et les conseils prodigués ;
- Le Dr Olouman Zo'o Aurelien Alexandre, pour ses encouragements ;
- Tout le personnel de la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération du MINEDUB, pour leur accueil et leur encadrement pendant notre stage dans ce département ministériel ;
- Ma fiancée Djantang Djanan Ornéla Sonia, pour son soutien inestimable et ses encouragements en tout temps ;

- Monsieur TCHAMENI Apollinaire, Ex-Coordonnateur Général du Projet PAEQUE, Consultant UNESCO, pour sa sympathie, sa disponibilité, ses encouragements et la mise à notre disposition des documents du projet PAEQUE ;
- Monsieur MBASSI Tsalla Bertin, Expert en Financement Basé sur la Performance, PAREC, Ex-Coordonnateur Technique du Projet PAEQUE, pour ses encouragements appuyés et sa disponibilité et sa franchise lors de nos échanges ;

Toutes les personnes qui m'ont permis de réaliser ce travail dans d'excellentes conditions trouvent ici, l'expression de ma profonde gratitude. Je pense particulièrement à :

- Mon estimé grand frère Monsieur NDONGO Paul-Petit, Inspecteur Général des Services au Ministère des Postes et Télécommunications, pour son assistance inestimable et ses encouragements sans lesquels la réalisation de ce travail aurait été fortement compromise ;
- Tous les membres de ma famille, pour les sacrifices consentis jusqu'à ce jour ;
- Tous mes camarades de Gouvernator 5 et ceux de la promotion 2019 baptisés « Esprits Majeurs », amis et connaissances, qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE 0

PREMIERE PARTIE : COMPREHENSION THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE. 16

Chapitre I : presentation du projet paeque, comprehension theorique de l'etude, etat de l'art et mobilisation theorique. 17

Chapitre II : construction du cadre methodologique portant sur l'equite d'accès des enfants des zones defavorisees de la region du centre a l'education 82

DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE DE LA RECHERCHE PORTANT SUR L'EQUITE D'ACCES DES ENFANTS DES ZONES DEFAVORISEES A UNE EDUCATION DE BASE DE QUALITE A TRAVERS LE PROJET PAEQUE. 95

Chapitre III : resultats de l'etude portant sur le projet paeque precisement sur l'equite d'accès des enfants des zones defavorisees a une educaton de qualite dans certaines ecoles publiques primaires de la region du centre 96

Chapitre IV : interpretation, discussion des resultats et propositions	113
CONCLUSION GENERALE	126
BIBLIOGRAPHIE	133
ANNEXES	138

LISTES DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

- **BM** : Banque Mondiale
- **CONFEMEN** : Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie
- **DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
- **DSSEF** : Document de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation
- **DPCC** : Division de la Planification, des Projets et de la Coopération
- **EDD** : Éducation au Développement Durable
- **EFA-FTI** : Initiative pour une mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous.
- **EPT** : Éducation Pour Tous
- **ECPC** : Évaluation du Calcul dans les Petites Classes
- **ELPC** : Évaluation de la Lecture dans les Petites Classes
- **FMI** : Fonds Monétaire International
- **GCE A/L**: General Certificate of Education/ Advanced Level

- **GCE O/L**: General Certificate of Education/ Ordinary Level
- **MINEDUB**: Ministère de l'Éducation de Base
- **MINESEC**: Ministère des Enseignements Secondaires
- **OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Économique
- **ODD4** : Objectif de Développement Durable Numéro4
- **OMD** : Objectif du Millénaire pour le développement
- **PAEQUE** : Programme d'Amélioration de l'Équité et de la Qualité de l'Éducation
- **PAREC** : Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun
- **PASEC** : Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN
- **PME** : Partenariat Mondial pour l'Éducation
- **RESEN** : Rapport sur l'État du Système d'Éducation Nationale
- **SIGE** : Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation
- **SSEF** : Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation
- **TAP** : Taux d'Achèvement du Primaire
- **TNS** : Taux Net de Scolarisation
- **UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
- **ZEP** : Zones d'Éducation Prioritaires

LISTES DES FIGURES

<u>Figure 1 : Organisation détaillée de notre travail.....</u>	<u>16</u>
Figure 2 : Administration et organisation du projet.....	30
<u>Figure 3 : Structure du système éducatif camerounais</u>	47
Figure 4 : Description de l'échantillon selon le genre.....	100
<u>Figure 5: Description de l'échantillon selon les tranches d'âge</u>	100
<u>Figure 6: Description de l'échantillon selon leurs statuts</u>	102

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1 : Indicateurs –clés des résultats.....**42**

Tableau 2: Analyse descriptive de la réussite du projet PAEQUE en terme de pertinence du projet.....

Tableau 3 : Analyse descriptive de la réussite du PAEQUE en terme d'efficacité du projet.....

Tableau 4: Analyse descriptive de la réussite du projet PAEQUE en terme

d'efficience du projet 107

Tableau 5 : Analyse descriptive du projet PAEQUE 108

Tableau 6: Analyse descriptive axée sur les mesures à prendre pour améliorer

l'accès à l'éducation 110

RÉSUMÉ

La présente recherche intitulée, « *Projet PAEQUE et Équité d'accès des enfants des zones défavorisées à l'éducation de qualité dans la région du centre* », a pour objectif d'améliorer le niveau d'équité d'accès à l'éducation au cycle primaire dans les zones défavorisées de la région du Centre. Il s'agit d'une évaluation *ex-post*, qui nous a permis de vérifier les acquis du projet et évaluer si le projet a répondu aux besoins et attentes des acteurs locaux. Il s'agit aussi de tirer les enseignements pour les futurs projets ainsi que leur mécanisme de financement. De ce fait, afin de prendre la pleine mesure du problème qui retient notre attention dans le cadre de cette recherche à savoir la persistance des disparités d'accès dans les

ZEP et les zones défavorisée à l'éducation notamment dans le cycle primaire, nous avons adopté à une double démarche quantitative et qualitative dans la collecte des données. D'une part, nous avons mené une recherche documentaire et d'autre part, il s'est agi des investigations empiriques (enquête par questionnaire et entretiens semi- directifs), réalisées respectivement auprès des enseignants contractuels et autres enseignants responsables dans les écoles primaires publiques des zones défavorisées de notre échantillon. Nous n'avons pas oublié des personnes ressources de l'Unité de projet PAEQUE notamment l'Ex-Coordonnateur Général et l'Ex-Coordonnateur Technique du même projet. Les données ainsi collectées ont été analysées sur le plan descriptif et relatif aux contenus. De ces analyses, il ressort en substance qu'une moyenne 53 % des enquêtés dans les zones défavorisées ne connaissent même pas le projet PAEQUE par conséquent ne savent pas ce que le projet a apporté dans ces zones. De l'autre côté 76% des personnes interrogées pensent que la proportion des élèves qui atteignent les niveaux de lecture de référence via l'évaluation de la lecture dans les petites classes (ELPC) et la proportion d'élèves qui atteignent les niveaux de mathématiques de référence via l'évaluation du calcul dans les petites classes (ECPC) des zones rurales défavorisées est plus élevée chez les garçons d'où le manque d'équité dans et la nécessité plus que jamais de prendre en compte l'aspect genre au-delà de permettre à tous les enfants de bénéficier d'une éducation de base de qualité. Au demeurant, cette enquête révèle que malgré les efforts fournis dans le cadre du projet PAEQUE, les disparités de tout ordre persistent à l'éducation de base.

Mots-clés : accès – équité – éducation - qualité — projets éducatifs.

ABSTRACT

This research is entitled "PAEQUE project and equity of children to have access to quality education in underprivileged areas of the Centre region". It aims at improving the level of equity access to education in for primary cycle children in remoted areas of the Centre region. This is an ex-post evaluation, which enabled us to verify the achievements of the project and assess whether the project met the needs and expectations of local actors. It is also a matter of gaining more grounds for future projects and their financing. Therefore, in order to take full measure of the problem that holds our attention in this research, namely the persistence of disparities in access to education in ZEPs and underprivileged areas particularly in the primary

cycle, we adopted both the quantitative and qualitative approach for data collection. A documentary research was firstly carry out, followed by some empirical investigations (survey by questionnaire and semi-structured interviews) on contract teachers and other teachers officials in public primary schools in the underprivileged areas of our sample study. Moreover, the resource persons of the PAEQUE Project Unit, particularly the Former General Coordinator and the Former Technical Coordinator of the same project were also interview. The data thus collected were analyze on the descriptive and content-related levels. From these analyses, it essentially stems out that an average of 53% of respondents in underprivileged areas do not even know about the PAEQUE project and therefore do not know what the project has brought to these areas. On the other hand, 76% of respondents believe that the proportion of students who achieve good reading proficiency levels via the Early Grade Reading Assessment (ELPC), and the proportion of students who achieve good mathematics proficiency reference via the evaluation of calculation in the small classes (ECPC) in underprivileged areas, is higher among boys. Hence, this reveals the lack of equity and the urgent need to take into account the gender aspect enabling therefore every children to benefit from a quality basic education. Moreover, this study reveals that despite the efforts made within the framework of the PAEQUE project, disparities of all kinds persist in basic education.

Keywords: access – equity – quality – education – educational projects.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Chaque État du monde a parmi ses nombreuses missions, celle d'assurer une éducation de qualité à sa population. Le continent africain et en particulier l'État du Cameroun n'est pas en reste dans la mise en exécution de cette mission fondamentale. Ainsi, les instances en charge de l'éducation sont des instruments qui permettent à tous ces États d'assumer l'une de ses principales missions à savoir l'accès à l'éducation pour tous.

Malgré les efforts du gouvernement à faciliter l'acquisition de certains outils (manuels scolaires, ordinateurs, matériels didactiques etc...) permettant à ses jeunes citoyens d'avoir une éducation de qualité et un cadre idéal pour leur apprentissage, l'on note un certain nombre de difficultés dans l'atteinte des objectifs étatiques surtout en Afrique subsaharienne. Cela justifie la conception des programmes centrés sur la promotion de l'éducation comme le programme Éducation Pour Tous, qui naît du constat selon lequel les enfants n'ont pas tous les mêmes chances d'accès à un établissement scolaire décent avec des livres ou manuels scolaires pour mener à bien leurs études.

Ainsi, l'un des objectifs prioritaires de la stratégie du secteur de l'éducation au Cameroun est d'atteindre la scolarité primaire universelle de qualité. Cet objectif est congruent avec les orientations du DSCE (Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi, 2010) pour le secteur éducatif qui sont de mettre à la disposition du système productif un capital humain solide capable de soutenir la croissance et le développement du pays. C'est donc en appuie au DSCE que la Stratégie Nationale de Développement 20-30, dans sa deuxième partie précisément dans le chapitre 4, le Gouvernement se donne comme objectif de : « *promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer* ». Les objectifs stratégiques poursuivis sont donc entre autres : (i) de garantir l'accès à l'éducation primaire à tous les enfants en âge de scolarisation ; (ii) d'atteindre un taux d'achèvement de cent pour cent au niveau primaire ; (iii) de réduire les disparités régionales en termes d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant (SND30, p.72).

Quant à la mise en place de l'enseignement fondamental, le Gouvernement a pris comme option de mettre en place « *un enseignement fondamental de qualité couvrant le cycle primaire et le premier cycle au secondaire ouverts au plus grand nombre d'enfants de 6 à 15 ans, et permettant de porter le niveau moyen d'instruction sur un sentier cohérent avec la Vision 2035* » (SND30, p.72).

Dans la loi d'orientation de l'Éducation Nationale du 14 Avril 1998, les grandes orientations assignées à l'enseignement primaire au Cameroun visent à (i) former des futurs citoyens « enracinés dans leur culture mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun », « aux grandes valeurs éthiques universelles , que sont la dignité et l'honneur , l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline » et « au respect des droits de l'homme et des libertés , de la justice et de la tolérance , au combat contre toutes les formes de discrimination , à l'amour de la paix et du dialogue , à la responsabilité civique » (ii) permettre aux jeunes de cultiver l'amour de l'effort du travail bien fait, la quête de l'excellence et de l'esprit du partenariat , d'être créatifs et d'avoir le sens de l'initiative et l'esprit d'entreprise », (iii) assurer aux jeunes une bonne « formation physique, sportive, artistique et culturelle », (Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi,2010).

La vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035 appelle à une redéfinition conséquente des missions assignées à l'école, ainsi que l'adoption des grands projets devant régir le secteur de l'éducation. De ce fait, la mission essentielle de la nouvelle école reste la formation complète du citoyen sur tous les plans à savoir : individuel, collectif, moral, économique, intellectuel, politique et civique.

En fait, la réalité du droit à l'éducation et la démocratisation effective du système supposent que l'État central assure l'éducation pour tous dans le cycle primaire et une égalité d'accès à une éducation de qualité et l'équité. Le diagnostic fait dans le Document de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi après une brève présentation de l'organisation et de la structure du système éducatif, porte essentiellement sur six (06) points :

- Les scolarisations (accès et rétention, disparités et équité) ;
- L'efficacité avec laquelle les sources sont utilisées ;
- La qualité des enseignements ;
- L'efficacité externe ;
- La gestion, le pilotage et la gouvernance ;

- Le coût et le financement du secteur (Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi,2010).

Notons que c'est l'étude réalisée en 2011 par le cabinet SOFRECO, sur la « Mesure du niveau de maîtrise des élèves en terme de compétences de base en langue et Mathématiques », chez les élèves de CM1 au Cameroun et dont les rapports sont disponibles. C'est le dernier rapport qui a servi de base pour la mise sur pied du Programme d'Amélioration de l'Équité et de la Qualité de l'Éducation (PAEQUE) dont l'une des composantes porte justement sur l'accompagnement du Cameroun pour la formation d'une unité en charge de la mesure des acquis scolaires. Ce programme est appuyé par le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME).

D'après le PASEC 2014, p.28, « le dispositif normatif actuel du Cameroun se caractérise par les traits essentiels à savoir la reconnaissance de l'éducation par la constitution Nationale comme une mission fondamentale de l'État ». Rappelons que le préambule de la constitution du 18 janvier 1996 affirme que : (a) l'État assure à l'enfant le droit à l'instruction ; (b) l'enseignement primaire est obligatoire ; (c) l'organisation et le contrôle de l'enseignement à tous les niveaux relèvent de la responsabilité de l'État ; la reconnaissance de l'éducation comme une priorité nationale. La loi No 98/004 du 14 Avril 1998 d'orientation de l'Éducation Nationale au Cameroun et de la loi No 2001/005 du 16 Avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur comportent des dispositions explicites sur ce point dans leurs articles 2 et 3 respectivement.

Cela justifie donc la mise en œuvre par le gouvernement de différentes stratégies, afin de pallier de nombreuses tares observées dans le domaine éducatif au Cameroun. Ainsi l'on notera que l'amélioration de l'équité et de la qualité de l'éducation qui est l'un des objectifs principaux du Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (DSSEF, 2013-2020) élaboré par le Gouvernement du Cameroun ; Document qui œuvre pour l'amélioration de l'éducation sur toute l'étendue du territoire national.

C'est dans la même logique que, certains organismes internationaux tels que l'UNESCO, l'UNICEF aident le Cameroun dans la formation de ses filles et fils à travers le PME (Partenariat Mondial pour l'Éducation). Ajoutons que le PME dans sa charte a pour mission principale de soutenir les pays du Sud parmi lesquels le Cameroun dans le cadre de la promotion de l'éducation pour tous. C'est dans ce sens que sous la supervision de la Banque Mondiale, le PME a octroyé en février 2014 au gouvernement camerounais un don à travers le PAEQUE (Programme d'amélioration de l'équité et de la Qualité de l'éducation du Cameroun).

Ce projet est géré par les Ministères en charge de l'éducation au Cameroun à savoir MINEDUB, MINSEC, MINESUP, MINEFOP et MINJEC (Rapport no : PAD411 de la BM).

Le projet PAEQUE a été mis sur pied pour appuyer la mise en œuvre de la politique sectorielle d'amélioration de la qualité de l'éducation au Cameroun. Il s'agit notamment d'améliorer l'accès aux manuels scolaires et aux matériels didactiques dans le secteur de l'éducation précisément dans l'enseignement primaire et que le plus grand nombre de manuels soit produit et fourni aux écoles primaires publiques.

Pour le projet PAEQUE, les principales mesures préconisées sont, entre autres, la conversion des maîtres des parents en instituteurs contractuels, l'approvisionnement des écoles primaires publiques en manuels scolaires essentiels et autres matériels didactiques, la commande de nombreuses études relatives aux réformes envisagés dans le secteur éducatif. (Rapport no : PAD411 de la BM, p.15).

De ce fait, il importe de faire une évaluation externe qui nous semble d'ailleurs indispensable dans la mesure où, elle nous permet d'évaluer l'impact socio-économique du projet et la possibilité de pouvoir recenser les différentes améliorations à faire, éventuellement dans les projets à venir en rapport avec le secteur éducatif de notre pays. Cette évaluation nous permettra aussi de mieux comprendre et analyser le processus de l'opération de distribution du matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires y compris) aux écoles primaires publiques et surtout de la contractualisation des maîtres des parents dans les dix régions du Cameroun, de même que le combat mené dans les zones d'éducation prioritaires et les zones défavorisées pour la parité filles- garçons dans l'accès à l'éducation de base.

Pour ce faire, notre étude part de la question principale suivante : comment améliorer l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité ? Ce faisant, notre étude emprunte une approche empirique se déroulant selon une logique de compréhension et d'explication de la double problématique de l'accessibilité et de l'équité des enfants des zones défavorisées à une éducation de qualité.

Dans la recherche de la réponse à la question posée, notre étude se développe davantage autour de notre problème de recherche qui met en relief la réduction des inégalités d'accès entre les filles et les garçons à une éducation de qualité et l'amélioration des indicateurs de scolarisation dans les zones défavorisées. La résolution de ce problème fait appel à une double analyse quantitative et qualitative faite à partir des données collectées à travers notre

questionnaire et des entretiens menés dans la Région du Centre notamment dans les zones dites défavorisées qui ont retenu notre attention à savoir les écoles primaires publiques de Nkolkossé, de Yemessoa dans le département de la Lékié précisément dans une banlieue de la ville de monatéle et les écoles primaires publiques de Zalom, d'Eboa, d'Efoulan dans le département du Nyong et Mfoumou à 63 km de la ville d'Akonolinga.

➤ **Objet de la recherche**

La recherche dans les Sciences de l'Éducation a souvent été dissimulée dans les différents enseignements des différentes facultés et grandes écoles dans les Universités d'État du Cameroun. Cependant, depuis 2014, à l'Université de Yaoundé 1, les Sciences de l'Éducation occupent une place de choix avec la création de toute une Faculté dédiée à cet effet, ce qui pousse de nombreux chercheurs à s'y intéresser et à mener des recherches dans ce domaine.

Ainsi, déterminer l'objet de notre recherche est un exercice qui nous oblige à bien situer non seulement le champ de nos différentes investigations, mais aussi d'en préciser la dimension scientifique de notre étude. Les différents pôles de recherche en sciences de l'éducation à savoir « le pôle axiologique, le pôle scientifique ou encore le pôle praxéologique de l'éducation », (Chéné et al.1999).

Ces différents pôles nous montrent à suffire la place qu'occupent les sciences de l'éducation dans le domaine éducatif. De plus, ces pôles privilégient bien évidemment les faits examinés dans le domaine de l'éducation. À ce titre, nous aurons des recherches portant sur l'évaluation, les finalités, les connaissances ou les actes en rapport avec le projet PAEQUE notamment dans la réduction des disparités dans l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de qualité.

Ceci étant, l'objet de notre étude **est un examen des actions menées par le projet PAEQUE, une évaluation des objectifs assignés et les résultats obtenus à la fin de ce projet.** Cette action vise à œuvrer pour la réduction des disparités et des inégalités d'accès à l'éducation pour les enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées au Cameroun pour un enseignement fondamental de qualité et équitable. Il s'agira en d'autres termes, de proposer un modèle de management qui puisse intégrer d'autres paramètres en plus ceux qui sont connus à savoir des capacités techniques, des capacités personnelles qui permettront de piloter les projets avec rationalité. Dans le cadre de notre recherche, cela passe par une revue de littérature conséquente

et d'une enquête de terrain à la DPPC du MINEDUB et de la Coordination technique nationale du projet PAEQUE.

➤ **Problématique de l'étude**

Quivy et Campenhoudt, (2017, p.211) décrivent la problématique comme « *l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ* ». Tandis que pour N'da (2007, p.27), construire une problématique, c'est avant tout identifier et présenter le problème central et les problèmes secondaires qui se posent et nécessitent une recherche pour les résoudre ou les étudier. Ainsi, dans le cadre de notre recherche, notre problématique tourne autour de la réduction des disparités d'accès à l'éducation de qualité pour les enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées.

• **Constat**

Il faut dire que le système éducatif camerounais fait face à de nombreuses difficultés notamment les crises dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui ont une incidence négative sur la mise en œuvre des stratégies de l'éducation au développement durable (EDD) qui dotent les apprenants des connaissances, des compétences, valeurs et attitudes leur permettant de prendre des décisions et entreprendre des actions responsables. Il en est de même de la nouvelle donne de la politique sur les objectifs de développement durable (ODD), qui nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Parmi ces dix-sept (17), il y a donc l'ODD4 pour qui, obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable.

Les grandes orientations guidées par cette vision donnent donc une place de choix à l'éducation en congruence avec les règles qui régissent le fonctionnement du système éducatif camerounais. Comme un service public, les autorités en charge de l'éducation déterminent les objectifs et procèdent à l'allocation des moyens pour l'atteinte de ceux-ci. Il est donc logique que la qualité des systèmes éducatifs est une condition du développement durable et que, les carences existantes constituent des freins notamment à la lutte contre la pauvreté dans de nombreux pays. La pratique managériale qui est un maillon organisé liant l'individu de façon cohérente à la société se trouve à cet effet défaite (système, 2018, P.28).

Ainsi, la problématique qui retiendra notre attention est celle de la persistance des inégalités et des disparités d'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité.

- **Formulation du problème**

Malgré les progrès réalisés par le projet PAEQUE, l'on note toujours la persistance des disparités d'accès au cycle primaire dans les zones défavorisées de la région du centre. Pour mieux comprendre ce problème qui nous semble préjudiciable pour les enfants des zones défavorisées, convoquons Popper (2003, p.29), pour qui, « toute vie est résolution de problème ». Pour celui-ci en effet, « toute recherche est la résolution d'un problème » cette assertion est d'avantage vraie dans le domaine des sciences de l'éducation, puisque la raison même de tout travail scientifique en la matière est d'apporter une solution à un problème préalablement et clairement identifié. Allard-Poésie et Perret (2007) notent que « tout travail de recherche repose sur une certaine vision du monde, utilise une méthodologie, propose des résultats visant à comprendre, expliquer, prédire ou transformer un phénomène ». (Thietard et al ; 2007, p.22). L'identification du problème de recherche constitue donc le point de départ sine qua non à toute étude ; et la présente étude obéit à ce principe. Il faut en passant rappeler que notre étude s'inscrit dans le cadre l'amélioration des indicateurs d'équité et d'accès à l'éducation pour les enfants des zones défavorisées.

En clair, dans le cadre de cette recherche, **le problème que nous souhaitons résoudre est celui de la persistance des disparités dans l'enseignement primaire précisément dans certaines zones défavorisées de la région du centre.** Cela permettra à coup sûr à tous les enfants de bénéficier d'une éducation de base de qualité.

- **Question de recherche**

Notre étude est adossée sur la question de recherche formulée ainsi qu'il suit : Comment améliorer l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité ?

De cette question principale découlent trois (03) questions spécifiques.

- **Questions Secondaires**

À la suite de la question de recherche principale, nous avons noté les questions spécifiques. Ces dernières découlent de l'opérationnalisation de l'équité d'accès des enfants des zones défavorisées à l'éducation de base de qualité qui constitue l'ossature de notre travail. C'est au terme de cette opérationnalisation que les questions spécifiques suivantes ont été énoncées :

- Quel est le type d'organisation mis en place pour conduire les activités du projet PAEQUE ?
- Quels sont les indicateurs d'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour améliorer l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité pour les projets futurs?

- **Objectif général de la recherche**

Pour De Landsheere (1979, p.88), « on parle d'objectif général lorsque la capacité considérée, comprend la maîtrise d'un ensemble de tâches nécessaires pour atteindre une compétence terminale ». Ainsi défini, l'objectif général de la présente recherche est **d'améliorer le niveau d'équité de la prestation de services de l'enseignement primaire au Cameroun en mettant l'accent sur les zones défavorisées de la région du Centre.**

À la suite de la présentation de l'objectif général de cette recherche, nous pouvons formuler les différents objectifs spécifiques en rapport avec celui –ci.

- **Objectifs spécifiques**

L'objectif de notre étude est d'examiner les différentes actions menées par le projet PAEQUE au cours des quatre dernières années de sa mise en œuvre au Cameroun. Ainsi, notre étude vise de manière spécifique à :

- Présenter le projet PAEQUE dans son architecture de mise en œuvre ;
- Analyser les effets du projet sur l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité;
- Proposer des mesures à prendre pour réduire les disparités et améliorer l'efficacité des projets éducatifs futurs.

- **Méthodologie d'enquête**

La méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail se décline en 3 volets : d'abord un examen synthétique des différents rapports relatifs au projet, ensuite la méthode de collectes de données et enfin les techniques de traitement et d'analyse des données collectées.

- **Présentation des techniques de collecte des données et outils associés**

Dans le cadre de notre recherche, nous faisons recours à trois (03) outils et techniques nous permettent de collecter les données. Au rang de ces outils et techniques, nous avons :

- *l'observation(indirecte)*, avec comme outil de collecte *le questionnaire*;
- *l'entrevue/l'interview*, l'outil qui nous permet de la réaliser est *l'entretien* ;
- *l'exploitation des documents*, avec comme outil de collecte *la fiche de lecture*.

Comme énoncé plus haut, toutes les techniques évoquées nous permettrons de mener à bien notre travail et faciliter sa compréhension. C'est dans cette optique que les entretiens menés avec l'Ex- Coordonnateur General et l'Ex- Coordonnateur Technique du projet PAEQUE qui fait l'objet de notre recherche nous ont permis d'avoir les informations plus précises sur le projet et ses objectifs. Nous avons également fait recours à un questionnaire que nous avons adressé aux directeurs d'écoles primaires publiques retenues dans nos investigations comme échantillon. Nous avons également adressé un questionnaire à quelques enseignants qui ont bénéficié du recrutement lancé dans le cadre de ce projet.

Rappelons tout de même que ces techniques ou instruments peuvent fournir des informations de qualitatif (entretiens, observation, etc.) ou des informations de type quantitatif (questionnaire etc.).

- **Techniques de traitement et d'analyse des données**

Dans le cadre de cette recherche, nous ferons recours aux tableaux statistiques et d'analyses de données et aux indices de pourcentage, qui nous permettront de mieux comprendre l'équité d'accès des enfants des zones défavorisées à une éducation de qualité à travers le projet PAEQUE et la gestion des projets éducatifs au Cameroun et surtout l'impact que ces projets peuvent avoir dans le développement du secteur éducatif camerounais.

En rappel, la population visée dans le cadre de cette recherche est principalement constituée des enseignants maîtres de parents contractualisés, les directeurs de certaines écoles primaires publiques qui font partis de notre échantillon, certains parents d'élèves qui se retrouvent dans notre zone étude et surtout les responsables de l'Unité du projet PAEQUE à savoir l'Ex- Coordonnateur Général et l'Ex-Coordonnateur Technique.

➤ **Intérêts de la recherche**

L'intérêt est une attention particulière, une curiosité que l'on porte sur quelque chose. Dans le cadre de notre étude, il s'agit de déterminer ses principaux bénéficiaires et l'impact positif qu'ils en tireront de ladite étude. Ainsi, il importe ici de montrer que notre étude a plus d'un intérêt et que c'est à travers ces intérêts multiformes que notre recherche aura toute son attraction.

- **Sur le plan social**

L'intérêt social apparait ici dans l'utilisation possible de ce travail par les pouvoirs publics afin d'insuffler une dynamique nouvelle dans l'idée d'une restructuration de notre système éducatif qui devra être plus performant et véritable incubateur de développement. De ce point de vue, notre étude démontre aux décideurs qu'assurer l'accès de tous les enfants où qu'il se trouve à une éducation de qualité et équitable est une urgence pour le développement de notre pays comme le propose d'ailleurs l'ODD4 (Objectif pour le Développement Durable numéro 4) et d'ailleurs par ce type de projet œuvre à la réduction de la pauvreté et contribue de façon significative à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées (réduction du cout des frais liées à la scolarisation des élèves du primaire et recrutement des enseignants, etc...) .

- **Sur le plan managérial**

Nous voulons humblement souligner que **tout projet éducatif** doit être de nature à permettre au manager de l'éducation **d'observer, de manipuler, d'expérimenter, d'explorer, de créer, de construire, d'échanger, de prendre des décisions, de prendre des risques et d'utiliser ses erreurs pour apprendre**. Il est également question de montrer que le manager de l'éducation en général et le concepteur et l'évaluateur des projets éducatifs est l'un des éléments indispensables dans le processus de formation des apprenants. Il nous semble aussi

nécessaire de présenter certains projets éducatifs et surtout leur impact dans le développement d'une nation.

Ajoutons que cette étude permettra à la DPPC de rationaliser la gestion des projets éducatifs précisément sur des points suivants :

- La gestion des ressources financières ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La gestion des ressources matérielles ;
- La gestion du temps ;
- La planification des tâches ;
- Le rendement de l'équipe du projet etc...

- **Sur le plan scientifique**

Il nous faut approfondir nos recherches sur un angle bien précis que de proposer une série de questions dans une étude mal structurée et sans réponses apportées. Nous avons juste besoin de montrer qu'il existe des projets éducatifs dans notre pays qui contribuent à la formation des jeunes camerounais qu'il faut bien analyser en mettant en lumière les objectifs assignés en amont et les résultats obtenus. Faire des suggestions en cas de besoin pour améliorer l'efficacité dans la gestion, la réalisation et l'exécution des projets avenir.

Par ailleurs, l'intérêt scientifique le plus significatif que revêt cette recherche est qu'elle vise à enrichir le domaine des sciences de l'éducation particulièrement le management de l'éducation avec un point d'honneur sur la conception, le montage et l'évaluation des projets éducatifs à l'instar du projet PAEQUE qui avait pour mission première de soutenir le Gouvernement pour augmenter l'accès à la scolarisation ,le taux de réussite et d'achèvement, car ces régions connaissent des résultats scolaires inférieurs au reste du pays. En clair, nous voulons comprendre le projet PAEQUE ; examiner ses actions sur le terrain pendant la période de l'exécution du projet et voir si les objectifs assignés ont été atteints.

- **Sur le plan Stratégique**

Nous voulons modestement faire des propositions concrètes qui pourront permettre aux décideurs de prendre des décisions allant dans le sens d'une gestion rationnelle des futurs projets éducatifs. Nous voulons aussi humblement contribuer à la visibilité du domaine de la conception et de l'évaluation des projets éducatifs à travers notre recherche et surtout montrer

que le projet PAEQUE a fortement contribué à la contractualisation des maîtres des parents surtout à la réduction des disparités dans la prestation des services de l'enseignement primaire avec bien évidemment l'aide de la Banque mondiale.

Nous avons délimité ce travail de recherche pour rester cohérent et logique avec notre problématique et nos différentes questions de recherche.

➤ **Délimitation de l'étude**

La pertinence des résultats et de la portée d'une recherche scientifique impose de la situer dans un cadre contextuel déterminé. Dans les faits, ce cadre contextuel renvoie à un domaine délimité à l'intérieur duquel l'étude va être menée. Suivant cette logique, notre travail s'inscrit dans un cadre contextuel à quatre dimensions : thématique, spatiale temporelle et conceptuelle.

• **Délimitation thématique**

En notre qualité de chercheur dans le domaine des sciences l'éducation et de l'intérêt que nous portons aux projets éducatifs, l'occasion s'est présentée à nous afin de nous interroger sur l'équité et l'accès des enfants des zones dites défavorisées à une éducation de qualité à travers le projet PAEQUE. Un projet qui s'est intéressé à l'amélioration de l'équité et de la qualité de l'éducation au Cameroun.

Cette équité est absente dans les zones rurales surtout dans le domaine éducatif où nous observons de nombreuses disparités à savoir l'insuffisance d'enseignants ; une école primaire est gérée par un seul enseignant et qui vit dans les conditions inacceptables mais qui se bat tant bien que mal à dispenser les enseignements dans toutes les classes. Nous avons aussi l'insuffisance de manuels scolaires; ou le ratio élève-manuel scolaire est de 12 :1(Rapport no : PAD411, document de la BM, p.6). Nous pouvons également évoquer le taux net de fréquentation scolaire chez les filles dans les zones rurales qui n'est que d'environ 65 pour cent, contre 79 pour cent pour les garçons (idem, p.5). D'où le sentiment d'inégalités que les populations vivant dans ces zones éprouvent à l'opposé de ce que l'ODD4 propose à savoir « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Dès lors, au terme d'une rélecture des écrits

sur cette étude, nous avons donc opté en toute logique pour une recherche qui pour thème projet PAEQUE et équité d'accès des enfants des zones défavorisées à une éducation de qualité dans la région du centre.

- **Délimitation spatiale**

Le cadre spatial de cette recherche recouvre uniquement les écoles primaires publiques de la Région du Centre au Cameroun. De façon spécifique notre étude s'est déployée dans les écoles primaires publiques, les inspections d'arrondissement, des zones rurales dites défavorisées où la possibilité, est offerte par les responsables afin de mener à bien notre enquête. Il s'agit notamment de deux Départements de la Région du Centre à savoir la Lékié et le Nyong et Mfoumou. Les écoles primaires publiques concernées par cette enquête sont :

- Ecoles primaires publiques de Nkolkosse, de Yemessoa dans le Département de la Lékié ;
- Ecoles primaires publiques d'Eboa, d'Efoulan, d'Ekoumdoum et de Zalom. En rappel, toutes ces écoles se trouvent dans les zones non bitumées ni électrifiées, pas de réseau téléphonique et parfois construites en planches. Nous sommes là, dans le Département du Nyong et Mfoumou.

- **Délimitation temporelle**

La présente recherche s'étend sur une période de dix (10) mois à savoir Avril 2021 à Janvier 2022. Cet intervalle de temps nous permettra d'effectuer consécutivement une revue de littérature conséquente en rapport avec l'équité d'accès à une éducation de qualité sans oublier les indicateurs de l'accès et de l'équité à l'éducation.

À la suite de cette première articulation, nous mènerons des investigations sur le terrain de manière empirique. Nous faisons le choix de mener notre enquête avant au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2021/2022 car il est question d'une collecte de données auprès des responsables et élèves des écoles publiques et structures en charge de l'éducation citées plus haut.

À travers les outils de collecte des données choisis à savoir le questionnaire et les entretiens, nous étudierons la perception, l'idée d'équité et d'accès des enfants des zones défavorisées à une éducation de qualité.

- **Délimitation conceptuelle**

Pour Vergnaud (1989), le cadre conceptuel d'une étude est « un espace de problème ou de solution-problème dont le traitement implique des concepts et des procédures de plusieurs types en étroite connexion, ainsi que les représentations langagières et symboliques susceptibles d'être utilisées pour les présenter ».

De ce fait, le champ conceptuel de cette étude est celui de l'équité d'accès sous le prisme de l'égalité à une éducation de qualité. Notre recherche vise donc à évaluer le projet PAEQUE avec comme mission première l'amélioration de l'équité et de la qualité de l'éducation au Cameroun.

Au demeurant, le chapitre 1 intitulé « *présentation du projet PAEQUE, compréhension théorique, recension des écrits et mobilisation théorique* » a principalement pour objet de présenter le projet, faire une revue de littérature et mobiliser les théories susceptibles de nous accompagner.

En effet, dans un premier temps, nous allons définir les concepts, analyser le contexte dans lequel s'est inscrit le PAEQUE en rapport avec l'éducation au Cameroun précisément dans le domaine de l'équité, de l'accessibilité et surtout de la qualité. Par la justification qui suit ce constat, nous avons déterminé la pertinence du thème de recherche. D'où la problématique de l'étude qui permettra pour ses différentes composantes ; problème de recherche, question de recherche et autres objectifs de recherche, d'ouvrir la voie au chapitre suivant portant sur la construction du cadre méthodologique.

➤ **Organisation du travail**

Fort de ce qui précède, et dans le besoin de répondre aux exigences méthodologiques, notre recherche s'articulera autour de deux grandes parties comportant chacune deux chapitres. La première partie théorique, porte sur l'ancrage théorique et méthodologique. La deuxième partie porte sur le cadre opératoire.

L'étude comporte quatre chapitres. Le premier chapitre est consacré à la présentation du projet PAEQUE, l'état de l'art (revue de la littérature) et la mobilisation des théories d'accompagnement relative à l'équité, à l'accès à une éducation de qualité, aux écoles dites défavorisées et aux écoles favorisées ainsi qu'aux zones défavorisées et favorisées. L'étude de la problématique, traite de la résolution de l'inégal accès des enfants des zones défavorisées par

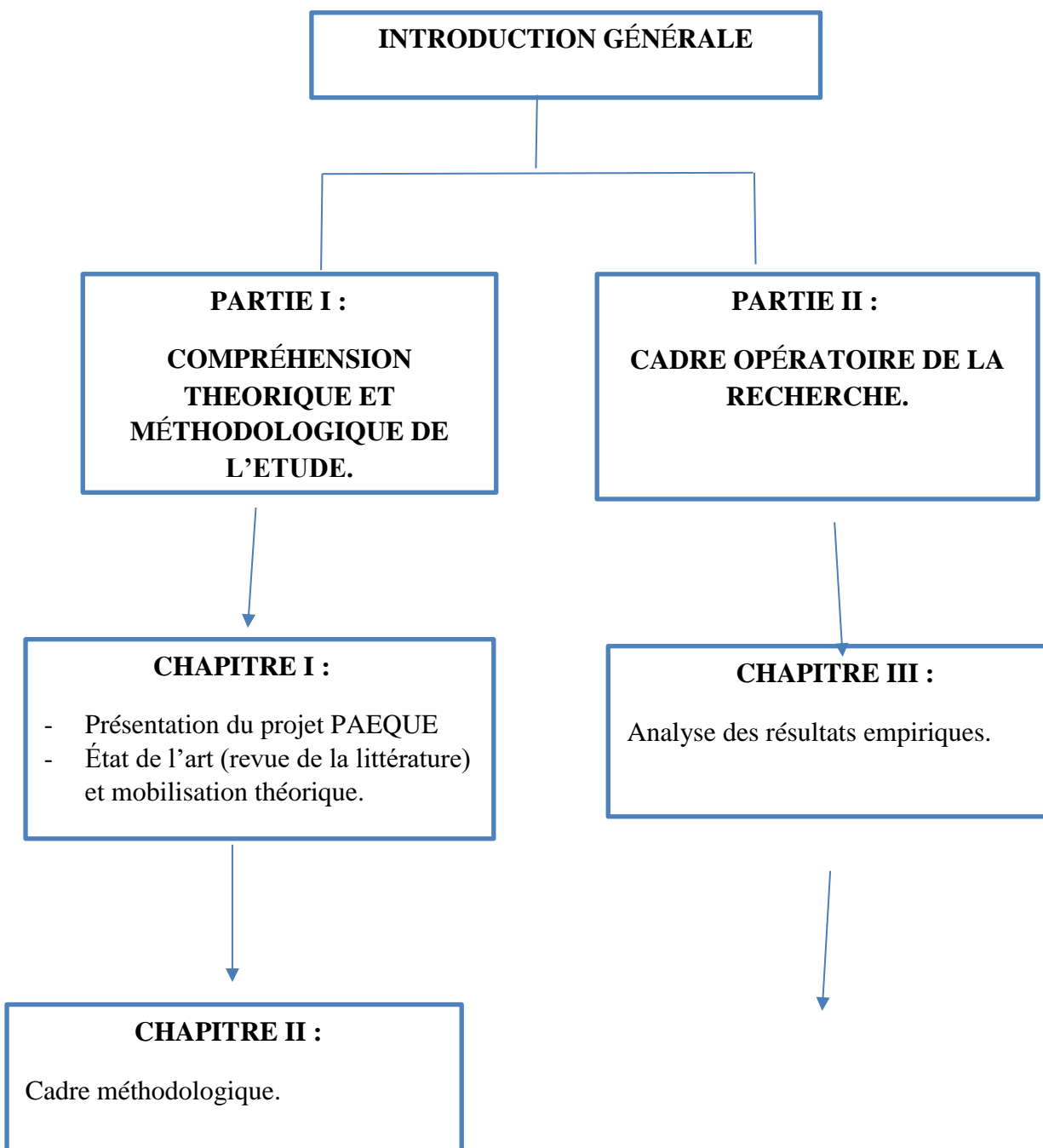
le PAEQUE à une éducation de qualité pour tous les enfants du Cameroun. Mais nous allons mettre un point d'honneur sur les enfants des zones défavorisées de la Région du Centre, au Cameroun. Ce chapitre nous servira également de lieu pour préciser les objectifs de notre recherche, l'objet et la question de recherche.

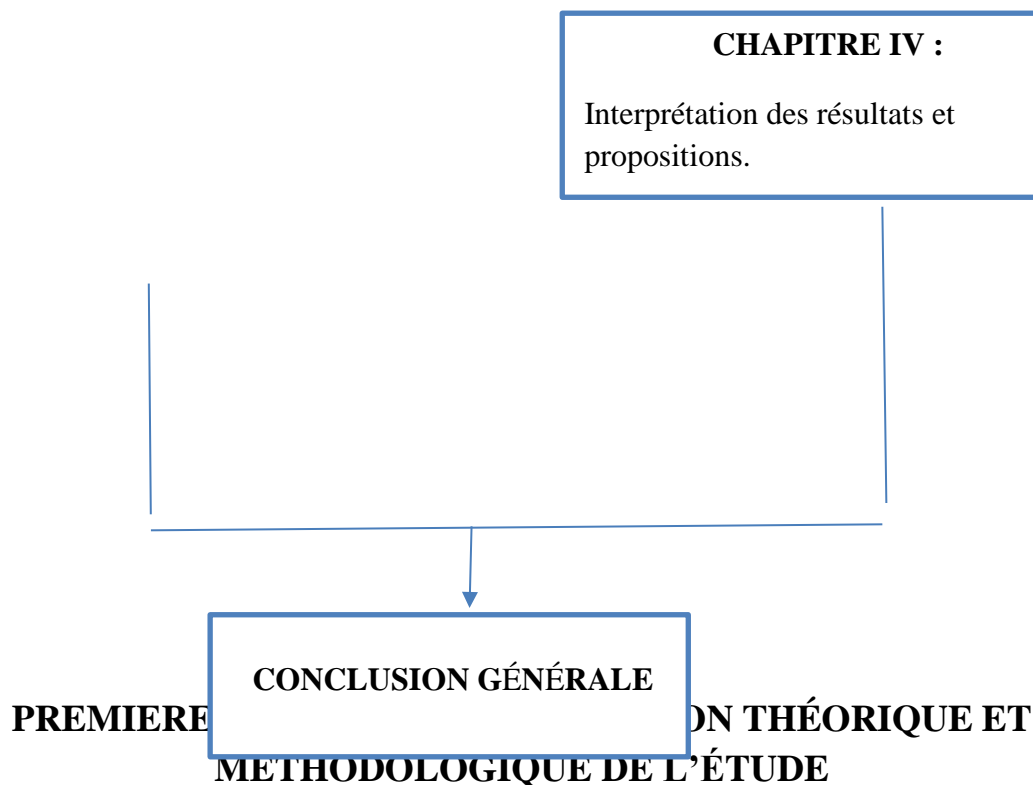
Dans ce chapitre, nous définirons aussi les concepts clés de notre étude à savoir : Équité, accès, accessibilité, zones défavorisées, éducation. Le deuxième chapitre quant à lui s'intéresse à la construction du cadre méthodologique sur lequel s'appuie notre recherche. On y discute des diverses recherches qui gravitent autour de l'équité, de l'accès des enfants des zones défavorisées à l'éducation.

Le troisième chapitre, c'est l'analyse des résultats empiriques de l'équité et de l'accès des enfants des zones défavorisées à l'éducation à travers le projet PAEQUE. Tour à tour, on y présente l'approche méthodologique, la population de l'étude, les moyens et les outils de collecte de données et l'éthique de la recherche. Le quatrième chapitre est consacré à la présentation des données et à l'analyse des résultats.

Par ailleurs, le chapitre quatre dans le cadre de notre étude, qui est une recherche évaluative met un point d'honneur sur les propositions précises qui mèneraient aux problèmes que souhaite résoudre le projet PAEQUE, une démarche permettant de les résoudre, l'interprétation et la discussion des résultats ainsi que les propositions. *In fine*, nous avons attiré l'attention sur des pistes de réflexion pouvant mener à une équité à l'éducation de tous les enfants et à un égal accès des enfants des zones défavorisées. La conclusion ressasse tous les aspects importants et nous permet également de donner davantage de relief aux limites de l'étude et surtout faire quelques recommandations pour l'amélioration des différents projets qui ont trait à l'éducation dans notre pays.

Figure 1 : Organisation détaillée du travail





La première partie de la présente étude se subdivise en deux chapitres. Globalement, cette première partie vise à inscrire notre travail dans un cadre contextuel précis afin de mieux envisager la conceptualisation et les théories nous permettant de mener à bien notre recherche en liant avec la problématique susmentionnée cette problématique porte essentiellement sur la réduction des disparités d'accès et l'amélioration de l'équité dans le cycle primaire pour les enfants des zones défavorisées pour une éducation de qualité dans la région du centre au Cameroun.

Au-delà du cadre contextuel camerounais cette première partie introductive a également pour objet de déterminer le cadre conceptuel, théorique et méthodologique permettant de mieux percevoir les enjeux de la disparité des inégalités en rapport avec l'éducation des enfants des zones dites défavorisées. En effet, le chapitre I permettra de faire la présentation du projet PAEQUE qui passe bien évidemment par l'analyse du contexte interne, la finalité, la justification de l'étude sur l'évaluation du projet ; l'état des lieux des concepts clés, comprendre le contexte et la motivation du projet PAEQUE au Cameroun.

Aussi, nous présenterons les principes techniques et opérationnels pour la section des composantes du projet, le programme des bailleurs de fonds et les mécanismes de coordination. La production des écrits des travaux antérieurs sur les concepts majeurs de notre recherche et

le cadre théorique gage épistémologique de notre démarche sont également les parties qui devront nécessairement retenir notre attention dans le cadre de ce premier chapitre. Le chapitre II quant à lui portera sur la construction du cadre méthodologique déterminant dans l'élaboration des outils de collecte et d'analyse des données empiriques à récolter sur le terrain.

CHAPITRE I : PRÉSENTATION DU PROJET PAEQUE, COMPREHENSION THEORIQUE DE L'ÉTUDE, ÉTAT DE L'ART ET MOBILISATION THÉORIQUE.

Le Chapitre I de notre recherche s'intéresse à la présentation du projet PAEQUE, à l'étude des concepts opératoires à l'état de l'art et à la mobilisation théorique relative à l'équité d'accès, à une éducation de qualité à travers le projet PAEQUE. Dans la présentation du projet, il est question de montrer le bien fondé du projet, l'impact du projet sur le plan social et éducatif. Cela passe inéluctablement par l'analyse du contexte interne de mise en œuvre du projet, la finalité du projet, les raisons qui ont poussé à la conception du projet.

De plus, après l'évaluation des résultats du projet, il sera loisible de faire des interprétations sur les objectifs fixés en amont et les résultats obtenus en aval. Ajoutons que ce chapitre aura principalement objet de présenter les concepts clés de notre travail avant de les inscrire dans une revue scientifique de littérature et de mettre en avant les différentes théories relatives à l'étude. Cette articulation permet d'inscrire celle-ci dans la continuité des travaux antérieurs portant sur l'équité d'accès à l'éducation pour les enfants des ZEP et surtout ceux des zones dites défavorisées dans la Région du Centre.

1.1. Présentation du projet PAEQUE

En prélude à la présentation du projet PAEQUE, nous procéderons à une analyse du contexte interne du projet, à la finalité du projet, à la justification de l'étude du projet, l'état de

l'art (revue de la littérature), la clarification des concepts clés de l'étude et les théories qui nous accompagnerons dans le cadre de cette recherche.

- **Examen synthétique des différents rapports du projet PAEQUE**

Le projet PAEQUE a été mis en œuvre en 2014 et a pris fin en 2018. Compte tenu du fait que notre étude a pour but d'analyser les actions menées au sein de ce projet, notre tâche de départ sera de recenser et d'examiner les différents rapports produit par les différentes institutions impliquées dans le projet PAEQUE.

Le Document de projet (Rapport no : PAD411), est un Document d'évaluation de projet qui nous présente d'emblée les aspects liés au financement. Dans ce document, nous pouvons constater que le projet PAEQUE a été financé d'un montant de 53,3 millions de dollars du fonds du Partenariat Mondial pour l'Éducation, destiné à la République du Cameroun pour le projet « EQUITE ET QUALITE POUR UN MEILLEUR APPRENTISSAGE », en date du 26 février 2014. Dans ce Document de projet, nous notons que le projet PAEQUE est un don de la Banque Mondiale à travers le PME afin de soutenir la République du Cameroun dans sa politique d'une scolarisation effective pour tous les enfants, de contribuer à la gratuité de l'école pour tous les enfants et surtout de permettre à tous les enfants d'avoir une éducation de qualité.

En ce qui concerne le Rapport de clôture du projet PAEQUE, dans sa version définitive de Septembre 2019, il convient de noter que l'amélioration de l'équité et la qualité de l'éducation au Cameroun est l'un des objectifs principaux de la stratégie nationale de l'éducation élaborée par le Gouvernement du Cameroun (Rapport de clôture du projet PAEQUE, dans son résumé exécutif). Ce don était géré par les Ministères de l'Éducation de Base (MINEDUB) et des Enseignements Secondaires (MINESEC).

De ce Rapport de clôture, il en ressort que, globalement la pertinence du programme, l'analyse de l'appréciation des données du cadre de résultat, de l'évaluation globale de l'efficience sont jugées satisfaisantes.

En clair, le projet PAEQUE s'appliquait au trois (03) premières classes du primaire et le projet PAREC viendra achever le travail jusqu'au CM2 (Rapport de clôture du projet PAEQUE, p. viii).

1.1.1. Analyse du contexte interne du projet PAEQUE

Le programme d'Amélioration de l'Équité et de la qualité de l'éducation dénommé PAEQUE, est un projet financé dans le Cadre du PME en accord avec les ODD pour appuyer la mise en œuvre de sa stratégie sectorielle de l'éducation. Ce projet a été élaboré et financé à travers le PME et mis en œuvre par les ministères sectoriels de l'éducation au Cameroun à savoir le MINEDUB, le MINSEC, le MINESUP, MINJEC et le MINEFOP. Il est nécessaire de présenter la finalité du projet avant toute démonstration afin de mieux saisir l'esprit de ce projet.

1.1.1.1. Finalité du projet PAEQUE

Le Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar, Sénégal du 26 au 28 avril 2000 est l'expression même de la détermination collective des pays africains en accord avec leurs partenaires au développement à agir pour l'éducation mondiale (Cadre d'Action de Dakar, Avril 2000). Les gouvernements ont le devoir de veiller à ce que les buts et objectifs de l'Éducation Pour Tous soient réalisés de façon durable.

Il s'agit là d'une tâche qui, pour être menée à bien et avec efficacité, requiert de larges partenariats dans les pays, soutenus par la coopération avec les institutions et organismes régionaux et internationaux. Le cadre de Dakar a permis que les gouvernements s'engagent à assurer pour tous et à toutes les sociétés la réalisation des buts et objectifs de l'éducation pour tous ; et réaffirmer le principe énoncé dans la Déclaration Universelle des droits de l'homme et la convention sur le droit des enfants , selon lequel toute personne enfant , adolescent ou adulte doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux, au sens le plus large et le plus stricte du terme , une formation où il s'agit d'apprendre à connaître , à faire , à vivre ensemble et à être.

Bien que l'éducation soit un domaine qui occupe une place prépondérante dans la société contemporaine et aussi un facteur indispensable au développement, elle ne manque pas de susciter des réflexions dans l'exécution de nobles missions qui lui sont confiées.

Dans le cadre organisationnel, les institutions scolaires chargées de l'application de la politique éducative sont confrontées à d'énormes difficultés résultantes du désordre traduisant les tendances lourdes de la société. Pour rappel, en 2000, le concept « Éducation Pour Tous » est prôné lors du sommet de Dakar sur l'(EPT), où le Directeur de l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture(UNESCO) déclarait à cet effet qu'il est évident que dans le contexte général de la mondialisation de plus en plus rapide, les individus dont le niveau

d'éducation est insuffisant risque non seulement d'être marginalisés au sein de leur propre société mais aussi d'être exclus de la société planétaire. L'UNESCO s'est fixée comme objectif la scolarisation effective des enfants de toutes les couches sociales et l'accessibilité à l'EPT dans sa vision de 2015.

Pourtant, les effets escomptés se révèlent insuffisants, on en réfère alors aux caractéristiques des populations, perçues comme limitant à la scolarisation. Ainsi lorsqu'ils ne sont pas expliqués par l'insuffisance de l'offre scolaire, le faible taux de scolarisation l'est en référence aux spécificités culturelles, économiques et sociales des populations elles-mêmes, mais plus rarement en considérant les représentations que les cellules familiales se font de l'école et leurs attentes à son égard (Lange, 2003 et Krattli,2001).

Le Cameroun, soucieux de son développement et de la place qu'occupe la jeunesse aujourd'hui, doit également investir de gros moyens pour l'amélioration de son système éducatif à travers la réduction frais supplémentaire (achats des tenues de classe, APEE, achats des manuels scolaires etc...) pour l'effectivité de la gratuité de l'école afin que les enfants les plus démunis et ceux des zones défavorisées aient l'opportunité d'être scolarisés.

À ce sujet, les efforts sont fournis aux différents niveaux dans sa stratégie de Développement et de l'Émergence du Cameroun à l'Horizon 2035. À cet effet, l'État a pris des engagements conséquents en ce sens :(i) l'accès de tous les enfants de 0 à 5ans, en particulier les filles et les enfants issus des couches sociales les plus pauvres et défavorisées , aux soins de santé ainsi qu'à l'enseignement préscolaire ; (ii) la mise en place de l'enseignement fondamental qui permettra de doter tout camerounais d'un socle minimum de connaissances et de compétences nécessaires à son insertion sociale et professionnelle ;(iii) la promotion de l'éducation tout au long de la vie à travers l'alphabétisation et l'éducation non formelle ;(iv) la promotion de la formation en langues nationales ;(v) la promotion d'un enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins de la société et de l'économie(PASEC, 2014, performance du système éducatif camerounais,p.22).

Considéré comme le maillon le plus important, le secteur de l'éducation dans sa globalité à travers ses trois ministères a reçu une enveloppe de 707,10 milliards repartis de la manière suivante : Ministère de l'Éducation de Base 244 milliards, Ministère des Enseignements Secondaires et 63,9 milliards pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur (Budget exercice 2022). À ce titre, il importe de dire que l'éducation est un secteur privilégié qui attire l'attention des plus hautes autorités du pays et les partenaires au rang desquels

l'UNESCO, la Banque Mondiale etc. ces autorités et partenaires mettent un point d'honneur sur la gestion de ce secteur et à ces différentes ressources.

En ce qui concerne des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de l'EPT, il est évident que le Cameroun n'atteigne pas la cible de 2015. Bien qu'il y ait lieu de relever que de nombreux efforts ont été faits dans plusieurs domaines de l'EPT à savoir : (i) l'expansion de l'accès à l'école matérialisée par une évolution significative des taux de scolarisation et d'achèvement à tous les niveaux du système éducatif ;(ii) la réduction des disparités dans le système éducatif ;(iii) l'amélioration de la qualité et de la gouvernance éducative grâce à la promotion d'un partenariat efficace entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers d'une part et les organisations de la société civile d'autre part.

Pour ce qui est des difficultés et de nombreux défis, il va sans dire que malgré la volonté politique, de nombreuses contraintes liées à la crise économique, aux catastrophes naturelles particulièrement dans les régions septentrionales, à la pandémie du VIH/SIDA, à l'insécurité qui sévit dans les frontières du Cameroun sont à relever (Examen national EPT, 2015).

A tout cela s'ajoutent aujourd'hui la crise dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la crise sanitaire(COVID-19) qui secoue toute la planète terre le Cameroun inclus. Les efforts du gouvernement se trouvent donc amoindris et insuffisants car l'Etat est engagé sur plusieurs fronts à la fois : d'où la résilience souvent prônée par les dirigeants car tous les secteurs sont touchés notamment celui de l'éducation.

Notons que le système éducatif Cameroun est caractérisé par un contexte institutionnel fragmenté. En effet, quatre ministères sont chacun responsables d'un sous-secteur de l'éducation défini et bien délimité à savoir : l'enseignement primaire, les enseignements secondaires, les enseignements technique et professionnel, l'enseignement supérieur. Ajoutons qu'il existe un cinquième ministère en charge des affaires et politiques de la jeunesse.

Ainsi, les spécialistes de la Banque Mondiale dans le domaine de l'éducation, de la gouvernance et du développement social se sont réunis pour examiner les problèmes du système éducatif Camerounais et les moyens de s'y attaquer grâce à des interventions pilotes. Malgré l'augmentation des ressources allouées, l'enseignement reste de qualité médiocre dans la plupart des établissements scolaires au Cameroun précisément dans les zones « dites défavorisées », ces zones qui font d'ailleurs l'objet de notre étude.

Le cadre de la présente étude est la société camerounaise actuelle notamment les enfants principalement concernés sont ceux de l'enseignement fondamental ou celle dite de base. L'enseignement fondamental tel que défini par le DSCE couvre le primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Cet ordre d'enseignement concerne les enfants âgés de 6 à 15 ans. L'observation attentive de cette dernière en particulier dans le domaine éducatif laisse transparaître quelques dysfonctionnements qui à eux seuls semblent justifier la mauvaise santé du système éducatif.

En effet, on note une détérioration progressive et exponentielle de la qualité de l'éducation avec notamment des apprenants au terme de leur cursus n'ont pas de qualification dans la plupart des cas. Une analyse plus poussée permet de voir que cet état des choses est principalement du degré d'implication des principaux acteurs et garants de la qualité de l'éducation que sont les enseignants. Ce constat est d'avantage frappant pour ce qui est du système éducatif camerounais notamment l'enseignement fondamental.

Une éducation qui s'attache à exploiter les talents et le potentiel de chaque personne et à développer la personnalité des apprenants, afin de permettre de mener une vie meilleure et de transformer la société dans laquelle ils vivent. Ces objectifs préalablement énoncés rejoignent les principes des ODD qui met un accent sur la durabilité et son principe numéro 4 sur l'accès à tous pour une éducation de qualité.

Le Cameroun acteur très actif des relations internationales ne reste pas en marge quant à la mise sur pied des résolutions des différentes conventions qu'il ratifie au niveau international. Tel fut le cas avec le projet PAEQUE qui rentre dans la mise en œuvre et à l'application de l'objectif numéro 4 des ODD. Ce projet est là pour répondre aux préoccupations des populations défavorisées et en particulier à celles des zones rurales qui ressentent la nécessité de réexamen de la gratuité de l'enseignement primaire (Rapport no : PAD411 de la BM, p38).

Ainsi, à partir 2013 fut conçu le projet PAEQUE dans le cadre du PME comme projet d'appui à l'éducation de base au Cameroun, afin d'accompagner les efforts mis sur pieds par le gouvernement ; tels que le DSCE en 2010, un nouveau RESEN en 2013, l'élaboration d'une nouvelle politique sur le matériel pédagogique et didactique, le DSSEF 2013-2020 etc... (Rapport no : PAD411 de la BM, p8-9). Mais souffrant de certaines tares tel que les problèmes de la prestation des services de l'enseignement, de parité et d'accès à l'éducation dans les ZEP et les zones défavorisées (Rapport no : PAD411 de la BM, p.5) qui constitueront le socle des

préoccupations du projet PAEQUE. C'est pourquoi nous avons trouvé judicieux et de façon modeste de tenter une évaluation de ce projet et l'impact qu'il a eu dans le secteur de l'éducation dans notre pays.

Que ce soit la conférence de Jomtien qui constitue d'ailleurs un tournant dans la stratégie mondiale de l'éducation, la conférence des Ministres de l'éducation (CONFEMEN) des pays ayant le Français en partage tenue à Bamako en 1998 et même la rencontre de Monctou en 1999, et même le Forum de Dakar en 2000, toutes ces grandes rencontres ont conforté les acteurs de l'éducation et les communautés dans l'ensemble dans leur vision qu'aucun développement n'est envisageable sans une éducation de qualité.

Le contexte géographique et même macroéconomique du Cameroun a favorisé la mise sur pieds du PAEQUE dans la mesure où le Cameroun est situé sur la côte ouest de l'Afrique centrale, c'est un pays à revenu intermédiaire dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élève à 1165 dollars en 2012. La croissance économique a été modeste au cours de la dernière décennie et a été affectée en outre par la crise mondiale qui a conduit à une demande plus faible en exportations non pétrolières provenant du pays, (Rapport no : PAD411 de la BM, p.1).

En somme, la finalité ultime du projet PAEQUE en accord avec les ODD est la pérennité c'est-à-dire que ce projet s'inscrira dans le cadre du développement durable avec pour but ultime la durabilité de ses effets dans le temps. C'est ainsi que les buts du projet ont été tout d'abord de renforcer les allocations budgétaires du gouvernement ce qui permettra de financer progressivement les réformes entreprises dans le domaine de l'éducation de base (contractualisation des enseignants, introduction d'une approche pérenne pour augmenter le volume, la qualité et l'accessibilité du matériel pédagogique et didactique).

Ensuite l'introduction du matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires compris) de qualité, à faible cout à renouveler tous les 3 à 4 ans. Puis encourager l'utilisation efficace des ressources par le biais des audits et des évaluations afin de réduire le détournement des deniers publics tout en appuyant la stratégie de décentralisation du gouvernement en renforçant le rôle des communautés locales dans la supervision des écoles et au renforcement des capacités institutionnelles pour remédier aux problèmes exclus et déscolarisés et l'alphabétisation des adultes et enfin collaborer avec le gouvernement pour mettre en place une approche pérenne de gestion des enseignants dans l'avenir(idem,p15).

Notons par ailleurs que depuis un certain nombre d'années, de nombreux pays en Afrique Subsaharienne consentissent beaucoup d'efforts à tous les niveaux (financiers, humains, logistique, infrastructurels etc...) afin d'améliorer les taux de scolarisation et d'alphabétisation des enfants de ces différents pays. Cette amélioration est à coup sûr un véritable indicateur de développement qu'aspire la majeure partie des pays d'Afrique. C'est le cas du Cameroun qui comptait une population estimée à 21 millions de personnes entre 1996 et 2001, et que, le taux de croissance annuelle de la population est élevé (plus de 2 %), le PIB réel par habitant a augmenté de seulement 1% par an en moyenne au cours de la dernière décennie.

Les taux de pauvreté ont diminué entre 1996 et 2001 d'environ 13 points de pourcentage, mais ont depuis stagné autour de 40 %. En outre, les chiffres nationaux de la pauvreté moyenne masquent de grandes disparités régionales (INS, Juin 2008.ECAM 3. Enquête Camerounaise auprès des Ménages). Ceci laisse entrevoir un développement inégalitaire entre les différentes régions du pays, vu que 56% de la population résidaient dans les zones urbaines en 2007, 87% des populations pauvres vivaient dans les zones rurales (INS, juin 2008.ECAM).

De plus, il existe un écart de revenu croissant entre les régions, les zones urbaines et rurales et entre les populations riches et pauvres, ceci expliquerait l'accent mis par le PAEQUE sur l'égalité d'accès et l'équité à l'éducation dans son programme entre les différentes régions du pays. Car entre 2001 et 2007, le taux de pauvreté a augmenté dans quatre régions (Adamaoua, Extrême-Nord, Nord et Est) régions qui constituent les ZEP, les deux régions du nord connaissant la plus forte hausse et les indicateurs de développement humain (y compris l'accès à la scolarité, les taux d'achèvement du primaire, l'alphabétisation, l'accès à l'eau et à l'assainissement ainsi l'espérance de vie) enregistrant une croissance plus lente dans ces régions que dans d'autres parties du pays (Rapport no : PAD411 de la BM, p.1).

La formation de qualité, l'équité, l'accès, la compétence et le développement durable sont entre autres les objectifs que doit atteindre l'enseignement(éducation) au 21^e siècle. Cela se vérifie dans les discours, les rencontres sur le Système Éducatif des Experts Sectoriels afin d'approfondir la réflexion sur la nécessité de restructuration du domaine de l'éducation au Cameroun. Tout ceci pour répondre aux exigences socio-économiques du moment dans le monde. Cette vision donne à priori une place de choix à l'éducation de la jeunesse comme « fer de lance de la Nation » et maillon indispensable pour le développement d'un pays.

Une étude menée par le PAEQUE (Programme d'Amélioration de l'Équité et de la Qualité de l'Éducation) a révélé qu'entre 2007 et 2011, le Cameroun a fait quelques progrès concernant l'accès et la qualité de l'enseignement primaire avec la contractualisation des enseignants et la distribution de quelques manuels scolaires pour les enfants des zones défavorisées, bien que le taux d'achèvement des filles ait augmenté de manière significative dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Le taux net de scolarité (TNS) et le taux d'achèvement dans le primaire (TAP) (pour les 2 sexes) ont augmenté de manière notable et le taux de redoublement a diminué.

Des améliorations ont été notées dans les ZEP. Rappelons qu'en Août 2013 le gouvernement du Cameroun et les partenaires techniques et financiers ont approuvé une nouvelle stratégie intitulé document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (DSSEF, 2013-2020). Ce DSSEF sous-tend les politiques globales pour le secteur de l'éducation, comme indiqué dans la constitution, la loi d'orientation de l'éducation en 1998, la loi d'orientation de l'Enseignement Supérieur de 2001, les OMD thèmes centraux du DSCE et l'engagement des partenaires techniques et financiers à soutenir le secteur. Le DSSEF marque la continuité des politiques énoncés dans la stratégie sectorielle de l'éducation (SSE, 2008) et se concentre sur l'accès et l'équité, la qualité et la pertinence, la gouvernance sectorielle, la gestion, les mécanismes de financement pour l'éducation et de la formation ainsi que les aspects institutionnels et les modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation de 2006.

Dans le cadre spécifique de l'enseignement fondamental au Cameroun, on est donc en droit de s'interroger sur l'équité et l'accès des enfants des zones défavorisées à l'éducation et voir comment améliorer les indicateurs d'accès à l'éducation pour les enfants de ces zones « dites défavorisées »

1.1.2. Justification de l'étude sur l'évaluation du projet PAEQUE.

Le Cadre de Dakar permet de nous réjouir des engagements pris par la communauté internationale en faveur de l'éducation de base tout au long des années 90, lors de diverses occasions à l'instar du sommet mondial pour les enfants (1990), conférence sur l'environnement et le développement (1992), conférence internationale sur la population etc. Le bilan mondial de l'éducation pour tous en l'an 2000 (EPT) montre que des progrès importants ont été accomplis dans beaucoup de pays. Cependant, il est inacceptable, en l'an

2000, que plus de 113 millions d'enfants n'aient pas accès à l'enseignement primaire, que l'on dénombre encore 880 millions d'adultes analphabètes, que la discrimination sexuelle continue de servir dans les systèmes éducatifs et que la qualité de l'apprentissage et l'acquisition de valeurs humaines et de compétences soient loin de répondre aux aspirations et aux besoins des individus et des sociétés.

L'éducation est un droit fondamental pour tout être humain. Elle est la clef du développement durable ainsi que de la paix et de la stabilité à l'intérieur des pays et entre eux comme stipulé par l'objectif 4 de L'ODD qui se donne pour mission de résoudre le problème d'ici 2030.

De plus, disons que l'engagement collectif des gouvernements dans le Cadre d'Action de Dakar (2000), vise à assurer la réalisation des objectifs qui sont entre autres, le développement et l'amélioration du secteur de l'éducation sur tous les aspects, la protection et l'éducation de la petite enfance précisément des enfants les plus vulnérables et défavorisés ; la création d'un environnement éducatif sain et sûr, inclusif et équitablement doté en ressources qui favorise l'excellence de l'apprentissage avec des niveaux d'acquisition bien définis pour tous.

Le forum Mondial sur l'éducation tenu en 2015 dans la ville de Incheon, s'est conclu par la **Déclaration d'Incheon sur l'éducation jusqu'en 2030**, un document qui suppose un engagement historique entre les nations pour transformer des vies par l'intermédiaire d'une nouvelle vision de l'éducation. Celle-ci soutient l'engagement ferme des pays et de la communauté éducative mondiale avec **l'agenda Éducation 2030**, qui propose des mesures audacieuses et urgentes pour transformer des vies par l'intermédiaire d'une nouvelle vision de l'éducation.

La recherche- action met l'accent sur la qualité de l'éducation et sur les résultats cognitifs conformément à l'Agenda Éducation 2030 et aux objectifs plus vastes du programme de développement durable à l'Horizon 2030, notamment de la cible 4.6 de l'ODD4 (Objectif pour le Développement Durable) qui stipule que « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous » et l'indicateur 4.6.1 « pourcentage de la population d'une tranche d'âge donné atteignant au moins un certain niveau de maîtrise (a) de lecture et d'écriture et (b) de calcul , par sexe » (UNESCO, 2015, déclaration d'Incheon et cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD4) . Ainsi, le Gouvernement camerounais en adoptant le DSCE, a opté pour l'actualisation de toutes

les stratégies sectorielles dont celle du secteur de l'éducation. C'est dans cette mouvance qu'est intervenu le Décret No 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Éducation de Base.

Dans ce processus des réformes, l'équité, la qualité surtout l'accès à l'éducation occupent une place charnière. C'est fort de ce constat que certains partenaires techniques et financiers à travers certains programmes et projets octroient les financements afin de participer à la formation des jeunes citoyens et futurs responsables.

Rappelons tout de même que certaines insuffisances ont été mises en exergue aussi bien par les États généraux de l'Éducation tenus en 1995 que par les différentes enquêtes et études menées sur le sujet de l'équité et de la qualité de l'éducation. C'est de là qu'une floraison de dons appuyés sur des programmes et projets voient le jour afin de soutenir le secteur éducatif camerounais. Nous pouvons entre autres citer le PASEC 2014, 2016 ; le Programme C2D Éducation, le PAEQUE ...

Sur le plan stratégique, le projet PAEQUE, dans sa structure répond à des faiblesses majeures issues de la mise en œuvre du projet EFA-FTI antérieur et à des faiblesses critiques du sous-secteur de l'enseignement primaire. L'accent est mis sur l'augmentation du taux d'achèvement du primaire et sur l'obtention d'une plus grande équité grâce à des investissements importants pour améliorer la qualité de l'enseignement primaire, (Rapport no : PAD411, document de la BM, p.15).

La politique de développement du Cameroun se décline en trois documents de référence que sont la Vision du Développement du Cameroun à l'Horizon 2035, le DSCE et récemment la SND 20-30. Le premier document présente le Cameroun à l'Horizon 2035 comme « un pays émergent, démocratique et Uni dans la diversité » tandis que le DSCE est centré sur « l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté ». Quant à la SND 20-30, il s'agit de document boussole qui présente les grandes orientations du Cameroun en rapport avec son développement.

La complémentarité au soutien de l'éducation de base par les partenaires techniques et financiers contribue implacablement au développement du pays. Les éléments-clés disons-le qui pèsent dans le choix des interventions du projet sont entre autres (a) les orientations stratégiques présentées dans le DSSEF ; (b) une bonne expérience pratique tirée de l'expérience de mise en œuvre de projets et de financement des partenaires techniques et financiers dans le

pays et (c) les expériences précédentes de la Banque mondiale dans la mise en œuvre de projets locaux qui ont permis de conclure que les investissements à grande échelle étaient plus faciles à gérer et avaient des conséquences plus positives que les interventions à petite échelle impliquant de petits achats.

À titre d'illustration, l'allocation du projet EFA-FTI (Initiative pour une mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous, 2009-2011) pour les salaires des enseignants contractuels a été jugée satisfaisante pour améliorer les ratios élèves-enseignants dans le pays, ce qui est un élément important de la prestation des services. Le Gouvernement a demandé de l'aide pour une troisième phase de financement dédiée aux salaires des enseignants contractuels, tout en reconnaissant la nécessité d'améliorer l'affectation des enseignants et de les maintenir dans les zones où le poste leur a été attribué. *L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture* (UNESCO) soutient les efforts du Gouvernement pour renforcer le SIGE (Système d'Information de Gestion de l'Éducation) et le *Fonds des Nations Unies pour l'enfance* (UNICEF) effectue un petit exercice de cartographie des écoles pour recueillir des données sur divers indicateurs scolaires.

L'écart entre zone urbaine et rurale et même entre régions demeure très préoccupant surtout en matière de prestation des services d'enseignement primaire au Cameroun. Une étude de la Banque Mondiale révèle que les problèmes qui se posent dans les systèmes éducatifs au Cameroun sont étroitement liés aux problèmes de gouvernance et de gestion. Il est donc question pour la Banque Mondiale à travers le projet PAEQUE de réduire les disparités, de réduire les dépenses des ménages liés au coût des manuels et surtout au paiement des enseignants maîtres de parents ; ceci pour permettre à tous les enfants où qu'il se trouve d'avoir la possibilité de bénéficier d'une éducation de qualité au Cameroun.

Selon le RESEN, on a pu constater une contraction du financement public pour l'éducation entre 2002 et 2011 en pourcentage des dépenses de l'État. Elle passe de 27 pour cent en 2002 à moins de 20 pour cent depuis 2007 pour se situer actuellement à 16,5 pour cent en 2011. Ceci correspond à 3.2 pour cent du BIP. En clair, le financement du Cameroun dans le secteur éducatif reste insuffisant comparativement aux autres pays en voie de développement et au regard des défis de la croissance du système éducatif.

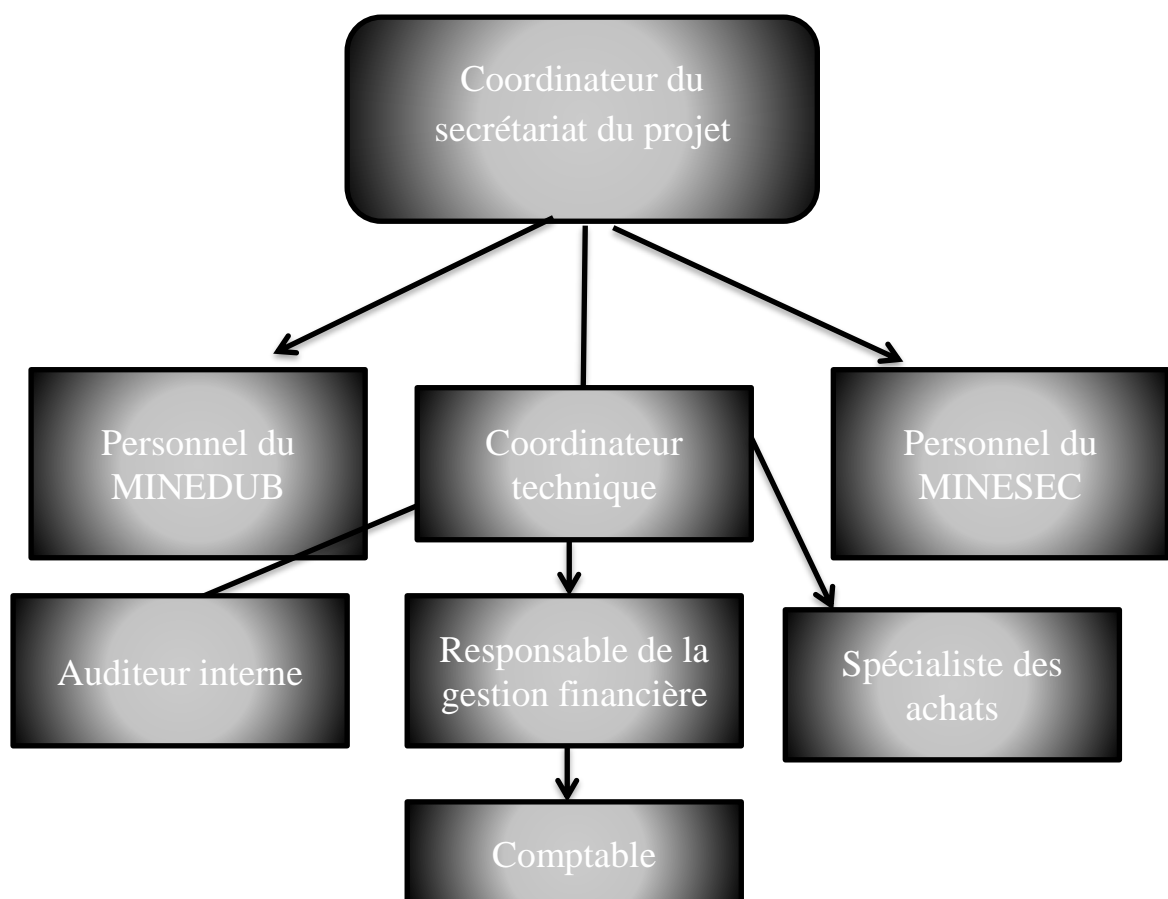
Cette aspiration à accroître le niveau de scolarisation de la population doit cependant prendre en considération, d'une part la qualité des apprentissages et l'équité dans le sous-secteur primaire, qui laisse place à l'amélioration et qui contribue à alimenter à terme

l'analphabétisme, la dégradation des conditions d'apprentissage au secondaire ainsi que la capacité d'absorption par le marché du travail des jeunes formés dans la partie haute du système.

Le choix de ce sujet relève donc d'une volonté en tant que manager en herbe de l'éducation de questionner les inégalités d'accès à l'éducation pour les enfants des zones défavorisées au Cameroun à travers le projet PAEQUE. Depuis Decker (1963) le secteur de l'éducation fait l'objet d'analyse économique, il importe donc d'associer le domaine managérial pour expliquer les mécanismes à l'intérieur de la machine éducative afin de mieux comprendre me fonctionnement de l'appareil éducatif dans notre pays. D'où notre envie sous la casquette de manager en herbe de l'éducation véritablement l'aspect sur l'équité d'accès à l'éducation pour les enfants des zones défavorisées.

Pour tout dire, le présent travail vise à mettre en exergue une réelle problématique beaucoup plus orienté sur la réduction des inégalités d'accès à l'éducation de base de qualité pour tous les enfants dans le cadre bien précis de l'enseignement fondamental. Ce projet est adossé sur une administration et une organisation bien structurée.

Figure2 : Administration et organisation du projet



Du schéma organisationnel ci-dessus présenté, représentant l'administration et l'organisation du projet PAEQUE nous pouvons dire que le système national (le système national de recrutement des enseignants et système national d'achat de matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires y compris), y compris une partie du système de gestion des finances publiques (principalement le budget, la comptabilité et les flux de trésorerie) serait le principal outil (29,4 millions de dollars), de même que pour la fourniture de matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires compris) (13,3 millions de dollars).

Il n'y aura donc pas d'entité indépendante de mise en œuvre du projet. Celui-ci sera mis en œuvre par le MINEDUB. Un secrétariat du MINEDUB assigné spécialement au projet et doté du personnel du MINEDUB et du MINESEC et de nouvelles personnes recrutées (des spécialistes dédiés à la gestion financière et des achats, un comptable, un spécialiste de la gestion des données, un assistant à la rédaction de rapports et à l'archivage) seraient responsables des tâches journalières du projet. Ils seraient payés par des fonds publics. *Un coordinateur du secrétariat et un coordinateur technique* seraient conjointement responsables de l'appui au MINEDUB pour la mise en œuvre du projet (Document de la BM, Rapport no : PAD411, p.81). Le Secrétariat du projet rendra compte aux ministres du MINEDUB et du MINESEC et au MINEPAT. L'entité de supervision fournirait une assistance technique au Secrétariat du projet et participerait aux réunions de travail. Les représentants de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), du MINFI et du MINEPAT participeront aux réunions de planification et de préparation du Secrétariat de projet (idem).

En prélude à la présentation du projet PAEQUE, nous procéderons à un état des lieux de l'équité et de l'accès des enfants des zones défavorisées à une éducation de qualité au Cameroun.

➤ **État des lieux de l'équité et de l'accès à l'éducation au Cameroun.**

Nous allons brièvement présenter le système éducatif Camerounais avec une emphase particulière mise sur l'équité d'accès des enfants ZEP et ceux des zones défavorisées à une

éducation de base de qualité, sans toutefois oublier les contraintes et difficultés dont ce système fait face.

1.1.2. Cadre Opérationnel du projet PAEQUE

Le Programme d'Amélioration de l'Équité et de la Qualité de l'Éducation au Cameroun (PAEQUE), fut un projet de la Banque Mondiale et financé dans le cadre du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME). Les objectifs du projet étaient entre autres d'améliorer l'équité et la qualité de la prestation des services d'enseignement primaire dans le territoire du bénéficiaire en mettant sur les zones défavorisées.

Ajoutons que le projet est aligné sur le double objectif de la stratégie de la Banque Mondiale qui vise à réduire la pauvreté et à encourager la bonne répartition des richesses (humaines, financières, infrastructurelles, matérielles, pédagogique et didactiques). En ce sens, l'éducation construit le capital humain, qui contribue, à son tour, à améliorer la productivité et les revenus de la population, notamment et surtout pour les plus pauvres. Les activités du projet contribueront à réduire les dépenses à la charge des ménages des zones défavorisées du pays (Document de la BM, Rapport no : PAD411, p.13).

Après avoir fait une présentation synthétique du projet PAEQUE, nous devons dès lors présenter les principes techniques et opérationnels qui ont permis la sélection des composantes du projet PAEQUE et les contextes stratégique et institutionnel dudit projet. Le tableau ci-dessous résume donc les principes qui ont guidé la conception du projet et la sélection de ses composantes. Nous pourrions à cet effet présenter les principes techniques basés sur le diagnostic du secteur de l'éducation. Parmi ces principes, nous retrouverons la fourniture des incitations pour l'amélioration de la qualité de la prestation des services de l'éducation.

Ensuite, nous aurons les principes opérationnels transversaux basés sur les enseignements qu'on aura tirés et qui nous permettent de mieux structurer nos démarches qui consistent bien évidemment à réduire les disparités en rapport avec l'accès à une éducation de qualité pour les enfants de certaines défavorisées de la Région du Centre. À la fin, nous aurons les composantes du projet qui sont les points sur lesquels le projet s'adosse pour son exécution. En clair, les composantes dans un projet sont les objectifs que souhaite atteindre le projet.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons deux composantes qui sont les objectifs principaux de notre étude à savoir l'amélioration de l'équité et la qualité de la prestation des

services de l'enseignement primaire et le renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la prestation des services de l'éducation.

En filigrane, nous pouvons voir dans cette composante 2 l'amélioration de l'information, la gouvernance et la responsabilisation, ainsi que les capacités en suivi et évaluation. Aussi, nous pouvons parler du renforcement des connaissances pour l'amélioration de la prestation des services d'éducation pour un meilleur apprentissage surtout pour la formation des jeunes citoyens de notre pays. Le tableau ci-dessous présente donc de façon détaillée les principes techniques et opérationnels nous permettant d'avoir une idée plus claire sur le projet qui fait l'objet de notre recherche.

- **Principes techniques et opérationnels pour la sélection des composantes du projet**

Principes techniques basés sur le diagnostic du secteur	Principes opérationnels transversaux basés sur les enseignements tirés	Composantes du projet
<p>Fournir des incitations pour améliorer la qualité de la prestation des services de l'éducation</p>	<p>Simplicité : éviter une conception de projet complexe avec des activités disparates non reliées entre elles. S'assurer que la conception du projet soit bien réaliste.</p> <p>Faisabilité de mise en œuvre : utiliser des mécanismes existants en s'appuyant sur les systèmes nationaux. Utiliser des stratégies pour des résultats Rapides lorsque c'est possible pour accélérer la mise en œuvre efficace</p> <p>Mesurabilité : faciliter le suivi et l'évaluation des interventions du projet pour mesurer les résultats et l'impact</p>	<p>Composante1. Améliorer l'équité et la qualité de la prestation des services de l'enseignement primaire :</p> <p>1.1 Augmentation de la disponibilité des enseignants dans les zones défavorisées</p> <p>1.2 Mise à disposition de matériel pédagogique et d'apprentissage</p> <p>1.3 Renforcement des capacités des enseignants et des inspecteurs</p> <p>1.4 Soutien de l'éducation des filles</p> <p>1.5 Cadre national d'évaluation de l'enseignement primaire</p>
<p>Créer un effet de démonstration en mettant à disposition des apports éducatifs à faible coût</p>	<p>Durabilité : créer un système de transfert progressif de la responsabilité de financement vers l'État Mettre en place un transfert de connaissances adapté et opportun pour renforcer les capacités institutionnelles</p>	<p>Composante2. Renforcer les capacités institutionnelles pour améliorer la prestation des services d'éducation :</p> <p>2.1 améliorer l'information, la gouvernance et la responsabilisation, ainsi que les capacités en suivi et évaluation</p> <p>2.2 renforcer les connaissances pour améliorer</p>
<p>Renforcer les capacités institutionnelles à générer des données crédibles et améliorer le suivi éducatif</p>		

	Reproductibilité : créer des effets de démonstration afin de permettre la généralisation des bonnes pratiques	la prestation des services d'éducation et pour un meilleur apprentissage
--	--	--

Source : Document de la BM, Rapport no : PAD411, p.53

Présenté de manière détaillée, le tableau ci-dessus nous édifie sur les principes qui ont guidé la conception du projet et la sélection de ses différentes composantes. Il est également nécessaire de mentionner que la conception du projet prend en compte les principales faiblesses de mise en œuvre du projet EFA-FTI précédent, ainsi que les faiblesses critiques du sous-secteur de l'enseignement primaire. Dans l'observation de ce tableau, nous pouvons dire que le projet PAEQUE a mis l'accent sur l'amélioration du taux d'achèvement du primaire (TAP) et sur une plus grande équité, grâce à des investissements importants pour améliorer la qualité de l'enseignement primaire dans les zones défavorisées de notre pays. Au rang de ces importants investissements, nous avons entre autres :

- La réduction du coût de l'enseignement primaire pour les parents afin de le rendre véritablement gratuit, en particulier dans les régions les plus défavorisées du pays ;
- La réduction des inégalités régionales et entre les sexes en abordant le problème de l'affectation inter-régionale des enseignants grâce au recrutement des enseignants au niveau local ;
- La lutte contre les disparités régionales et entre les sexes (avec un accent sur l'éducation des filles) ;
- La motivation des nouveaux enseignants contractuels à être plus présent dans les salles de classes par le biais du développement des enseignants et les soutenir avec du matériel pédagogique ;
- La réduction du coût du système de fourniture de manuels scolaires pour les rendre plus abordables ;
- L'amélioration de l'apprentissage en passant plus de temps sur chaque tâche et la réduction du taux d'abandon des élèves grâce à une meilleure gouvernance et une meilleure gestion du système éducatif (Document de la BM, Rapport no : PAD411, p54).

Toujours dans le cadre de la présentation du projet PAEQUE, il nous semble nécessaire d'évoquer l'aspect de financement dudit projet. Cela nous permettra de savoir comment se font les financements de ce type projet notamment celui qui retient notre attention dans le cas de notre recherche à savoir le projet PAEQUE.

- **Financements fournis à l'enseignement primaire par les partenaires techniques et financiers.**

Il est important de noter que dans « *le cadre du GLPE, UNESCO et UNICEF ont étendu leurs responsabilités de co-Chefs de file et exécutent également les fonctions d'Agences de co-coordination (AC). La BM est l'Entité de Supervision (ES) de la demande de financement du Gouvernement auprès du Fonds du Partenariat mondial de l'éducation. L'équipe technique du gouvernement a dirigé la préparation de la nouvelle Stratégie sectorielle avec l'appui technique des partenaires techniques et financiers, en particulier l'ES et l'AC. Les AC ont servi de lien principal de communication entre l'équipe technique du Gouvernement, le Groupe local des partenaires de l'éducation et le Secrétariat du PME. En tant qu'ES, la Banque mondiale a préparé de demande de financement auprès du PME en collaboration avec l'équipe technique du Gouvernement et les autres partenaires et financiers. L'ES sera responsable de la surveillance fiduciaire complète du financement du PME et supervisera la mise en œuvre effectuée par le Gouvernement du Cameroun* » (Document de la BM, Rapport no : PAD411, p.12).

Par ailleurs, les mécanismes de financement des projets font face à de nombreux obstacles dans l'harmonisation des programmes des bailleurs de fonds. Il importe donc de présenter et d'expliquer ces obstacles et ces mécanismes de coordination des programmes des bailleurs de fonds.

1.1.3. Programmes des bailleurs de fonds et mécanismes de coordination

En ce qui concerne l'harmonisation des bailleurs de fonds, disons que selon le document d'évaluation du projet, le Cameroun est l'un des pays les moins dépendants de l'aide fournie en Afrique subsaharienne et fonctionne avec un nombre relativement restreint de partenaires techniques et financiers. Le tableau ci-dessous nous fournit donc les détails des financements sur une période de trois ans, entre 2014 et 2016. Les différents partenaires techniques et financiers présents se sont engagés à renforcer les partenariats et à harmoniser les différentes activités des bailleurs des fonds.

Il existe cependant, certains facteurs atténuants importants qui empêchent l'harmonisation des bailleurs de fonds au Cameroun :(i) ce sont les obstacles à la mise en œuvre rencontrés dans les opérations précédentes, (ii) l'incapacité des partenaires à définir à l'avance les objectifs de co-financement, (iii) les coûts de transaction importants de coordination entre

les partenaires et entre les partenaires et les ministères de l'éducation, (iv) des problèmes importants de gouvernance locale et (v) la tendance chez les partenaires techniques et financiers à financer à une échelle relativement petite et les investissements répétitifs. Tous ces obstacles empêchent d'aboutir à un financement commun (Document de la BM, Rapport no : PAD411, p.11).

- **Les Partenaires Techniques et Financiers multilatéraux et bilatéraux du projet PAEQUE**

Si les partenariats pour le développement du secteur de l'éducation de base prennent de nombreuses formes, l'initiative pour la mise en œuvre accélérée et le Partenariat Mondial pour l'Éducation, qui lui a succédé, sont les initiatives qui expriment le mieux les aspirations de la communauté internationale.

En 2012, le Partenariat Mondial pour l'Éducation était devenu la quatrième source de financement extérieur de l'éducation de base dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (OCDE, 2015, « les partenariats pour le développement dans le secteur de l'éducation », dans *Development Co-operation Report 2015 : Making Partnerships Effective Coalitions for Action*, Editions OCDE, Paris, p.121).

En effet, d'après les enseignements dégagés jusqu'à présent, il apparaît clairement que les partenariats en place après 2015 ont besoin de ressources supplémentaires et des données de bonnes qualités pour améliorer les résultats de l'éducation. Pour Qian Tang, sous-directeur général pour l'éducation, UNESCO, « *les nouveaux partenariats apportent à l'éducation pour tous un soutien fort nécessaire* ».

Ce soutien extérieur continue de jouer un rôle important dans le financement de l'éducation particulièrement dans les pays moins avancés, et le Cameroun en fait partie d'où le don de la BM à travers le PME sur le recrutement des enseignants contractuels et la distribution du matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires et tables bancs y compris). C'est dans ce contexte que l'UNESCO expérimente un nouveau type de partenariat qui se révèle prometteur.

En rapport avec notre recherche, il convient de dire que les partenaires techniques et financiers aident les gouvernements à travers divers dons dans le secteur de l'éducation afin d'encourager et surtout de permettre à tous les enfants d'avoir les mêmes chances et opportunités dans l'accès à une éducation de qualité. C'est ainsi que le Groupe local des

partenaires de l'éducation (GLPE) sert de forum et de mécanisme pour coordonner l'appui technique et financier au sous-secteur de l'éducation de base. Alors, dans le cadre du GLPE, l'UNESCO et l'UNICEF ont étendu leurs responsabilités de co-Chefs de file et exécutent également les fonctions d'Agences de co-coordination(AC).

La Banque Mondiale est l'Entité de Supervision (ES) de la demande de financement du Gouvernement auprès du Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation (Rapport no : PAD411, document de la Banque mondiale, p.12).

Pour le projet PAEQUE, à travers le PME, les différents partenaires ont apporté leur soutien sont entre autres le Global Partnership for Education (GPE), qui s'est appesanti sur le contrat des enseignants, l'enseignement et l'apprentissage matériel, le développement des capacités institutionnelles. Nous pouvons aussi citer l'Agence Française de Développement (AFD), qui s'est intéressée de la construction des salles de classes, des latrines et du matériel de formation des élèves. Nous avons également l'UNESCO, l'UNICEF, le PLAN Cameroun etc.

De ce fait, le tableau ci-dessous nous permettra de voir les différentes composantes du projet et comprendre les détails liés aux coûts du projet et les différents mécanismes de financements des partenaires techniques et financiers.

Le tableau récapitulatif ci-dessous nous donne plus d'informations sur les deux composantes majeures du projet à savoir d'une part l'amélioration de l'équité et de la qualité de la prestation de services de l'enseignement primaire et d'autre part le renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la prestation de services d'éducation. De ce même tableau, nous pouvons voir les coûts du projet en millions de dollars et le pourcentage du coût total du projet. Ce tableau est donc une sorte de synthèse des composantes et des coûts du projet qui fait l'objet de notre recherche.

Composantes du Projet	Coût du projet (en millions de dollars)	Pourcentage du coût total du projet (%)
1. Amélioration de l'équité et de la qualité de la prestation de services de l'enseignement primaire	48,3	86,5
1.1. Plus grande disponibilité des enseignants dans les zones défavorisées	31,4	56,3
1.1.1. Plus grande disponibilité des enseignants dans les zones défavorisées	13,3	23,9
1.1.2. Fourniture de matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires compris)	1,1	2,0
1.1.3. Fourniture de matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires compris)	1,1	2,0
1.1.4. Renforcement des capacités des enseignants et des inspecteurs	1,4	2,5
1.1.5. Soutien de l'éducation des filles		
1.2. Cadre national d'évaluation de l'enseignement primaire	5	9
	3,3	5,9
2. Renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la prestation de services d'éducation		
2.1 Amélioration de l'information, de la gouvernance, de la responsabilisation et des capacités de suivi et d'évaluation		

Source : Document de la BM, Rapport no : PAD411, p.28

Contexte stratégique du projet PAEQUE

Il nous semble important de dire que le contexte stratégique se repose sur deux niveaux (deux dimensions d'analyse) qui nous permettent de mieux comprendre la logique ou l'esprit du projet qui fait l'objet de notre recherche. Ces deux dimensions d'analyse s'adossent sur la capacité des décideurs de prendre des décisions concrètes et précises après des investigations pourquoi tel ou tel projet doit être mis sur pieds ? quelle est sa plus-value sur la population ? dans quel contexte ce projet a-t-il été choisi ? c'est donc après ce questionnement que le décideur peut prendre une décision en congruence avec les spécificités du pays et l'impact positif que ce projet peut avoir sur les populations. C'est donc fort de cela qu'il est important de présenter le contexte local et celui sectoriel et institutionnel ayant motivé les décideurs à mettre en œuvre le projet PAEQUE.

- **Premier niveau : le contexte local (pays)**

Le Cameroun est situé disons le bien sur la côte Ouest de l'Afrique Centrale, c'est un pays à revenu intermédiaire tranche inférieure, dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élève à 1165 de dollars en 2012(BM, document PAEQUE, p.1). La croissance économique a été modeste au cours de la dernière décennie et a été affecté en outre par la crise mondiale qui a conduit à une demande plus faible en exploitations non pétrolières provenant du pays.

Par ailleurs, le Cameroun comptait une population estimée à 21 millions de personnes en 2021 selon les derniers chiffres de l'Institut National de la Statistique. Alors que le taux de croissance annuel de la population est élevé (plus de deux pour cent), le produit intérieur brut réel par habitant a augmenté de seulement un pour cent par an en moyenne au cours de la dernière décennie.

Les taux de pauvreté ont diminué entre 1996 et 2001 d'environ 13 points de pourcentage, mais ont depuis stagné autour de 40 pour cent (les données sur la pauvreté les plus récentes datent de 2007, selon le Rapport no : PAD411, de la BM, p.1).

La stratégie d'assistance aux pays de la Banque Mondiale (stratégie d'assistance aux pays, 2010) a conclu que le défi central du Cameroun était de stimuler un rythme soutenu de la croissance et de veiller à ce que celle-ci se fasse équitablement(idem).

- **Deuxième niveau : le contexte sectoriel et institutionnel.**

Problèmes et défis principaux

Le Cameroun a fait quelques progrès, concernant l'accès et l'achèvement de l'enseignement primaire entre 2007 et 2011, bien que le taux d'achèvement des filles ait augmenté de manière moins significative dans les zones d'éducation prioritaire(ZEP), plus précisément, le taux net de scolarisation (TNS) et le taux d'achèvement dans le primaire (TAP) (pour les deux sexes) ont augmenté de manière notable et le taux de redoublement a diminué. Des améliorations ont été notées dans les ZEP (en particulier dans les régions du Grand Nord, du Nord, Adamaoua, Nord, Nord-Ouest et de l'Est (Rapport no : PAD411, document de la BM, p.2).

Une nouvelle stratégie visionnaire dans le secteur de l'éducation est approuvée au Cameroun en Août 2013 par le gouvernement du Cameroun et les partenaires techniques et financiers. Cette nouvelle stratégie s'intitule Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (DSSEF 2013-2020). Ce document sous-tend les politiques globales pour le secteur de l'éducation comme indiqué dans la constitution, la loi d'orientation de l'éducation en 1998, la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 2001, les OMD, les thèmes centraux du DSCE et l'engagement des partenaires techniques et financiers à soutenir le secteur de l'éducation (idem, p.3).

Le DSSEF marque la continuité des politiques énoncées dans la stratégie sectorielle de l'éducation (SSE, 2006) et concentre sur l'accès et l'équité, la qualité et la pertinence, la gouvernance sectorielle, la gestion, les mécanismes de financement pour l'éducation et la formation, ainsi que les aspects institutionnels et les modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation de 2006.

La décentralisation sur le plan institutionnel occupe une place importante dans la nouvelle stratégie sectorielle du gouvernement pour l'éducation, le DSSEF. Elle est un élément-clé du DSSEF. Ainsi, une approche décentralisée est actuellement à l'œuvre dans la construction et la rénovation des écoles et l'administration d'une « subvention minimale pour les écoles » (paquet minimum) par le gouvernement pour l'enseignement primaire gratuit (la gratuité de l'école primaire). La décentralisation se verrait davantage renforcée si la planification de l'éducation était transférée au niveau régional, et si les relations entre les associations de parents d'élèves et l'administration locale de l'éducation étaient plus formalisées (Document du projet PAEQUE, p.3).

Par ailleurs, les disparités régionales sont plus prononcées dans les régions des ZEP (Adamaoua, Est, Nord, Extrême-nord et Nord-Ouest). Les indicateurs de scolarisation de 6 à 11 ans et des taux d'alphabétisation des plus de 15 ans reflètent les disparités (idem).

En clair, le système éducatif camerounais est caractérisé par un contexte institutionnel fragmenté. Quatre ministères sont chacun responsables d'un sous-secteur de l'éducation : l'enseignement primaire, secondaire, l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur et un cinquième ministère est en charge des affaires de la jeunesse et l'éducation civique.

1.1.4. Les objectifs stratégiques de développement du projet.

Les activités du projet sont en phase avec l'objectif stratégique du gouvernement qui consiste à établir une base des ressources humaines instruites pour soutenir l'ambition du Cameroun à devenir une économie à revenu intermédiaire solide d'ici 2035 (Cameroun émergent à l'horizon 2035 et le DSCE). En clair, cet objectif stratégique est communiqué dans divers documents stratégiques nationaux notamment la SND20-30 dans sa deuxième partie, précisément au chapitre 4 qui s'intitule *Le Développement du Capital Humain et du Bien-être*, stipule que pour pallier aux insuffisances liées à l'éducation, le Gouvernement se donne comme objectif de : « *promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer* ».

Les objectifs stratégiques poursuivis dans le cadre de la SND20-30 entre autres de garantir l'accès à l'éducation primaire à tous les enfants en âge de scolarisation, d'atteindre un

taux d'achèvement de cent pour cent au niveau primaire, de réduire les disparités régionales en terme d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant. Ainsi, le projet PAEQUE est aligné sur le double objectif de la stratégie de la Banque Mondiale qui vise à diminuer la pauvreté et à encourager la répartition des richesses. L'éducation construit le capital humain qui contribue à son tour, à améliorer la productivité et des revenus de la population surtout les populations les plus pauvres.

Les activités du projet contribueront à coup sûr à réduire les dépenses à la charge des ménages des zones défavorisées du pays. Aussi, mettre l'accent sur une plus grande équité dans le budget intra régional de l'éducation contribuerait à encourager la répartition des richesses. La Banque Mondiale s'appuie donc sur un élément-clé pour atteindre tous ses objectifs ; il s'agit de la bonne gouvernance qui fait partie des stratégies de la BM (Document du projet PAEQUE, p.13).

Somme toute, l'objectif du projet PAEQUE est d'améliorer la prestation des services et la gouvernance et de renforcer les capacités du secteur public. Ce projet est donc étroitement aligné sur le deuxième thème stratégique de la stratégie d'assistance au pays 2010 du Cameroun qui se focalise sur la l'amélioration de la prestation de service comme moyen de réduire la pauvreté pour le secteur de l'éducation qui est notre champ de recherche.

Cette stratégie met un point d'honneur sur l'amélioration de l'efficacité et de la responsabilisation des services de l'éducation. Plus généralement, elle prévoit de soutenir le développement local, en renforçant les capacités de gouvernance locale. L'autre thème stratégique est l'amélioration de la compétitivité, à laquelle ce projet contribuera en mettant l'accent sur la progression des acquis scolaires.

➤ **Objectif Opérationnel de développement du projet.**

L'objectif opérationnel du projet PAEQUE est d'améliorer l'équité(filles-garçons) et la qualité de la prestation des services de l'enseignement primaire au Cameroun en mettant l'accent sur les zones défavorisées.

• **Les Bénéficiaires du projet.**

Les investissements du projet s'étendront à l'échelle du pays et les bénéficiaires seront :

_ 478 000 élèves, dont 218 000 filles, qui bénéficieront du programme d'enseignants contractuels ;

_ 2,28 millions d'élèves, dont 1,09 million de filles, qui bénéficieront du matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires compris) ;

_le renforcement des capacités de 33 600(dont 16 500 femmes) enseignants des écoles primaires publiques et de 382 inspecteurs (dont 150 femmes) à utiliser le matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires compris) dans les classes de 1^{er}, 2ndet 3eme niveaux primaire ;

_ 1,22 million de filles de niveau primaire 4,5 et 6 qui bénéficieraient des campagnes et du matériel de sensibilisation à l'éducation pour les filles dans les dix régions du pays ;

_ les élèves des ZEP et autres zones défavorisées (document du PAEQUE, de la BM, p.16).

1.1.5. Les Indicateurs de Résultats au niveau de l'Objectif de développement du projet

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les indicateurs de résultats au niveau de l'Objectif de développement du projet. C'est un tableau stratégique qui illustre les objectifs du projet qui sont entre autre l'amélioration de l'équité dans la prestation de services de l'enseignement primaire.

Les indicateurs –clés de résultats nous permettrons d'appréhender et de mieux comprendre les spécifiques du projet qui sont par exemple la réduction des dépenses engagées par les ménages, la réduction du ratio élève-manuel etc. tout cela accompagné d'un certain nombre de mesures. Le tableau ci-dessous nous permet donc d'avoir une idée claire de tous ces indicateurs de résultats au niveau de l'objectif stratégique du projet.

Tableau 1 : Indicateurs –clés de résultats

Objectifs	Indicateurs-clés de résultats	Mesures
(i) Améliorer l'équité de la prestation de services d'enseignement primaire en mettant l'accent sur les zones défavorisées	% de réduction des dépenses engagées par les ménage	Réduction du nombre de <i>maîtres des parents</i>
	% réduction des dépenses engagées par les ménages des ZEP et autres zones défavorisées	Augmentation du volume de matériel pédagogique
	Réduction du ratio élève-manuel	Ratio élève-manuel de 12 :1 réduit à 3 :1 pour la cohorte du projet
	Nombre de nouveaux enseignants contractuels suite au projet	Le taux actuel de <i>maîtres de parents</i> convertis en enseignants contractuels est d'au moins 32% sur 9 000 les

		trois premières années du projet
	dont % de femmes	dont au moins 45 % de femmes
	Proportion de <i>maîtres des parents</i> convertis en enseignants contractuels dans les ZEP et autres zones défavorisées	Le % de nouveaux enseignants contractuels dans les ZEP et autres zones défavorisées est d'au moins 80%
	dont % de femmes	dont au moins 45% de femmes
(ii) Améliorer la qualité de la prestation de services d'enseignement primaire en mettant l'accent sur les zones défavorisées	Quantité de matériel pédagogique et didactique (manuels scolaires compris) fourni à la suite du projet	Nombre de manuels et quantité de matériel pédagogique fourni pour les classes de 1 ^{er} , 2 nd et 3 ^{eme} niveau primaire
	Proportion d'élèves qui atteignent le niveau de lecture de référence suivi via ELPC	Le % d'élèves qui atteignent le niveau de lecture de référence suivi via l'ELPC est d'au moins 65% pour les garçons et de 65% pour les filles
	dont % de femmes	dont au moins 45% de femmes
	Parmi lesquels sont en ZEP ou autres zones défavorisées qui atteignent le niveau de lecture de référence suivi via l'ECPC	Le % d'élèves des ZEP et autres zones défavorisées qui atteignent le niveau de lecture de référence suivi via l'ECPC d'au moins 65% pour les garçons et de 65% pour les filles
	Proportion d'élèves qui atteignent le niveau de mathématiques de référence suivi via l'ECPC	Le % d'élèves qui atteignent le niveau de mathématiques de référence suivi via l'ECPC est d'au moins 65% pour les garçons et de 65% pour les filles
	dont % de femmes	dont au moins 45% de femmes
	Parmi lesquels ceux qui sont en ZEP ou autres zones défavorisées qui atteignent le niveau de mathématiques de référence suivi via l'ECPC	Le % d'élèves des ZEP et autres zones défavorisées qui atteignent le niveau de mathématiques de référence suivi via l'ECPC d'au moins 65% pour les garçons et de 65% pour les filles
	dont % de femmes	dont au moins 45% de femmes
	Quatre études sur des sujets liés au DSCE du gouvernement	Études pour renforcer les connaissances et les capacités avec un appui technique national et international
(iii) Tout combiné	Bénéficiaires directs du projet dont les données spatiales et liées au genre ont été ventilées - Nombre de bénéficiaires directs du projet	Composite/tous indicateurs déclencheurs de décaissement

	- Dont tel nombre de bénéficiaires femmes Système d'évaluation formative inclus dans le Cadre national d'évaluation	
--	--	--

Source : (Document de la BM, Rapport no : PAD411, p.17).

En somme, il nous a semblé nécessaire de présenter le projet PAEQUE qui fait l'objet de notre recherche, pour mieux la situer. Ainsi, la présentation de ce projet nous a permis de comprendre les objectifs principaux que s'est assigné ledit projet. Parmi ces objectifs, il y a l'amélioration de l'équité de la prestation des services dans l'enseignement primaire avec un accent mis sur les ZEP et les zones défavorisées. Aussi, l'amélioration de la qualité de la prestation de services d'enseignement primaire en mettant l'accent sur les zones défavorisées fait également parti des objectifs majeurs de ce projet. Tous ces objectifs sont bien évidemment adossés sur les indicateurs-clés de résultats à savoir : la réduction du ratio élève-manuel, le nombre de nouveaux enseignants contractuels suite au projet, le pourcentage de réduction des dépenses engagées par les ménages, la réduction des dépenses engagées par les ménages des ZEP et autres zones défavorisées.

Au demeurant, il est évident que ce sont ces objectifs principaux considérés comme boussole qui ont guidés les parties prenantes du projet dans l'atteinte des résultats (document de la BM, Rapport no : PAD411, P17). Fort de tout cela, il apparait de toute évidence que les bénéficiaires directs du projet dont les données spatiales et liées au genre ont été ventilées et ont logiquement pris en compte le nombre de bénéficiaires femmes et aussi le système d'évaluation formative inclus dans le cadre national d'évaluation. Pour tout dire, la présentation du projet PAEQUE dans le cadre de notre recherche nous a permis de mieux asseoir certaines connaissances qui faciliteront à la bonne compréhension de notre recherche.

Au terme de cette présentation, il nous semble logique de présenter un aperçu du système éducatif camerounais dans toutes avec toutes ces composantes ensuite ce sera l'état de la question et enfin la revue de la littérature afin d'approfondir la compréhension de notre recherche.

➤ **Aperçu du Système éducatif camerounais.**

Le système éducatif camerounais est divers et multiple à cause de son héritage de la double domination anglaise et française. La dualité des langues d'enseignement public, et de l'autre ordre privé comprenant le privé laïc, le privé confessionnel catholique, le privé confessionnel protestant et le privé confessionnel islamique. Il faut dire que malgré cette diversité, les

orientations du système éducatif camerounais sont déterminées au niveau central de l'État qui, par voie législative ou réglementaire définit le régime de l'enseignement, arrête les programmes et les manuels scolaires, contrôle les établissements privés etc.

Il est donc clair que l'État est la principale institution organisatrice du système éducatif camerounais. Cet État influence plus que tout autre agent ou institution l'offre et la demande d'éducation par ses orientations et ses décisions. Il (le système éducatif camerounais) est une structure organisée et cohérente que la société se donne pour remplir un certain nombre de fonction en particulier celle **d'assurer sa reproduction**. En d'autres termes, tout système éducatif définit un ensemble de valeur en vue d'un projet qui est généralement celui de décider du type d'hommes que l'on veut former.

En clair, tout système éducatif repose sur un projet politique. Il importe donc de dire que la question d'une refonte radicale de la gestion des flux dans le système éducatif camerounais a été posé par le DSCE de 2010, qui énonce comme objectif « *la maîtrise réelle des effectifs indispensables pour garantir la qualité de l'enseignement, ce qui suppose la définition d'un système de régulation des flux transparent et crédible, le renforcement du dispositif d'orientation scolaire* ». Il poursuit : « *à la sortie de ce cycle(fondamental), un premier niveau de régulation des flux suffisamment fort sera mis en place parallèlement au renforcement du système de formation professionnelle (...). Quant au second cycle de l'enseignement secondaire, il convient de dire qu'il devrait, pendant de la période de la mise en œuvre du DSCE (2010), s'arrimer davantage à l'enseignement supérieur et ajuster progressivement ses effectifs à la capacité d'accueil de ce dernier* ». (DSSEF,2013, p.63).

Le système éducatif camerounais comprend deux sous-systèmes et s'applique au secteur public et au secteur privé. L'Enseignement Supérieur est dispensé dans huit Universités d'État pour jusqu'à ce jour mais avec la création de trois nouvelles Universités à savoir Garoua dans le Nord, Bertoua à l'Est et Ebolowa dans le Sud ; l'Enseignement Supérieur sera désormais dispensé dans onze Universités d'État ainsi que dans un certain nombre d'institutions privées. En dehors de cet Enseignement Supérieur qui est commun, chaque sous-système se compose de cinq niveaux d'enseignement : le préscolaire, le primaire, le secondaire y compris l'enseignement normal, la formation professionnelle et l'alphabétisation. Il est à noter que deux ministères à savoir le MINEDUB et le MINESEC, s'occupent respectivement du cycle primaire pour le premier et du cycle secondaire pour le deuxième.

La mise en place de l'enseignement fondamental pourrait faire évoluer cette structuration dans le cas où il était décidé par exemple d'implanter les deux années du sous cycle d'observation dans les écoles primaires actuelles, où de les confier à des instituteurs formés du primaire à de nouvelles tâches. Ajoutons que l'actuel premier cycle de l'enseignement secondaire (quatre ans dans le sous-système francophone, cinq dans le sous-système anglophone) devrait être divisé à partir de 2016 en deux sous-cycles distincts : un sous cycle d'observation de deux années et un sous cycle d'orientation de trois années (DSSEF,2013). L'enseignement maternel est le premier niveau d'éducation. Il a une durée de deux ans, même si dans certains cas, cette durée peut atteindre trois ans. L'enseignement primaire quant à lui dure six ans dans les deux sous-systèmes.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire général, il faut dire que sa durée est de sept ans dans les deux sous-systèmes, celui-ci se décompose bien évidemment en sous-cycles cinq années d'études pour le premier cycle et deux années pour le second cycle dans le sous-système anglophone ; puis quatre années pour le premier cycle et trois années dans le second cycle pour le sous- système francophone. L'enseignement technique se décompose quant à lui en deux cycles de quatre ans et de trois ans d'études respectivement.

Par ailleurs, l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle constituent des offres alternatives d'éducation et de formation dans le non formel. L'alphabétisation recouvre les activités portées vers l'acquisition de l'aptitude à lire, écrire et compter, d'une part et, le développement des compétences de vie courante ainsi que les activités génératrices de revenus d'autre part. L'éducation de base non formelle est développée pour les enfants qui ne sont jamais allés à l'école ou qui en sont sortis prématurément à l'effet de leur permettre de poursuivre leur scolarité, pour ceux qui en ont les aptitudes, ou de solliciter une formation professionnelle dans un domaine d'activité bien déterminé. Les activités d'alphabétisation des adultes se déroulent dans les centres de formation non formelle(CAF), tandis que celles liées à l'éducation de base non formelle des enfants non scolarisés le sont dans les centres d'éducation non formelle(CEBNF), (DSSEF,2013, p.24).

En outre, pour étendre l'offre de préscolarisation dans les ZEP, les zones défavorisées et par conséquent réduire les disparités, le gouvernement va encourager la création des Centres Préscolaires Communautaires (CPC) dans des zones ciblées, dans lesquelles les capacités d'accueil sont aujourd'hui loin de la moyenne nationale (DSSEF,2013, p.56).

Il faut rappeler que du côté de l'enseignement secondaire, nous avons d'une part l'enseignement général et d'autre part l'enseignement technique et professionnel. Dans le cas spécifique de ce dernier ordre d'enseignement, on y retrouve deux cycles. Tous les deux cycles sont sanctionnés par un diplôme (le CAP, le Baccalauréat technique ou le Brevet des techniciens chez les francophones et le « GCE O/L » et le « GCE A/L » chez les anglophones.

D'un autre côté, nous avons le BEPC, le Probatoire et le Baccalauréat dans l'enseignement secondaire général. Relevons que les enseignements sont assurés aussi bien par le secteur public que privé.

Pour ce qui est de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, une analyse du dispositif national de la formation technique et professionnelle montre que la formation est schématiquement délivrée par trois sous-ensembles à savoir le sous-système de la formation du secteur informel, le sous-système de la formation des cadres techniques moyens et le sous-système de la formation professionnelle supérieure. Ainsi, il apparaît de cette analyse que le sous-système de la formation du secteur informel est assez important car ne nécessitant pas la détention d'un diplôme particulier pour y accéder.

La formation est assurée par les maîtres artisans qui assurent l'encadrement de leurs apprenants. Il s'agit de l'acquisition de la maîtrise manuelle du métier. Le sous-système de la formation des cadres techniques moyens quant à lui délivre dans les collèges (CETIC) et les lycées professionnels, des formations dans les structures organisées relevant de l'État, du secteur privé ou des associations caritatives. Ici, il est question de développer des compétences plus élaborées dans la mesure où elles visent à conférer aussi bien les connaissances technologiques que les compétences spécifiques à chaque métier.

S'agissant du sous-système de la formation professionnelle supérieure, il prépare aux formations des techniciens supérieurs, des ingénieurs et autres professionnels dans les universités et les grandes écoles supérieures. Il s'agit des formations bien structurées au terme desquelles les diplômés s'insèrent facilement sur le marché du travail dans les bonnes conditions.

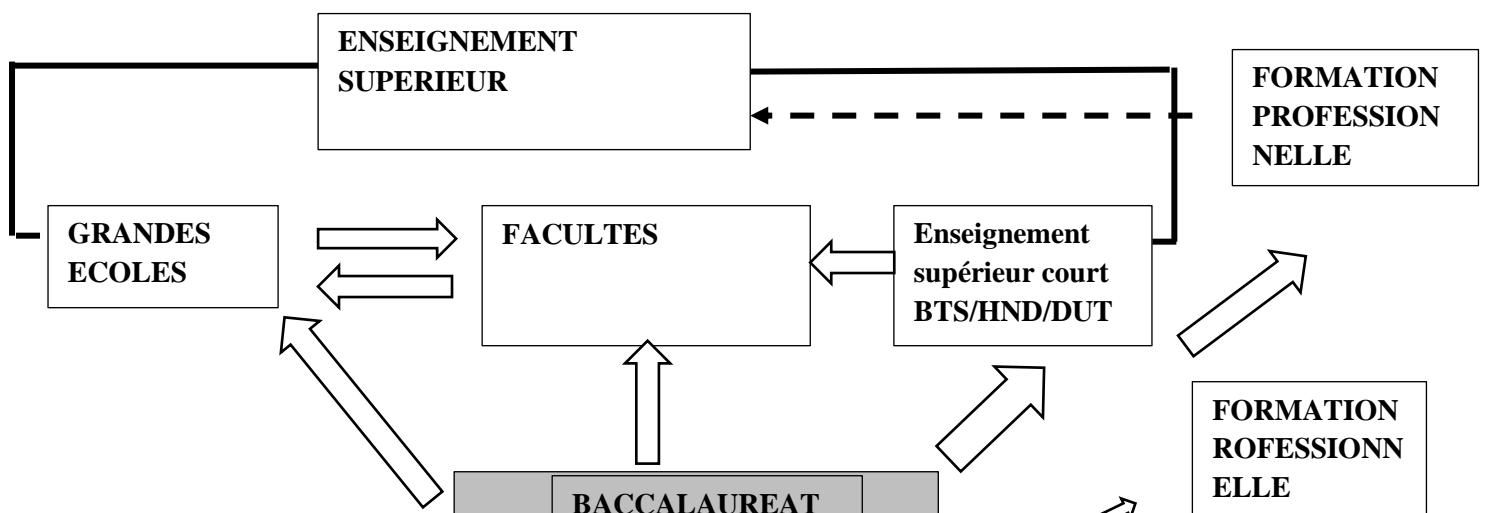
En ce qui concerne les contraintes du secteur de la formation, il faut dire qu'au Cameroun la formation technique et professionnelle rencontre de nombreuses difficultés de divers ordres. Ainsi, sur le plan de la gouvernance et selon la Banque Mondiale, nous pouvons

relever un déficit d'organisation administrative et financière efficaces car les dotations accordées relèvent davantage de la discrétion des autorités plutôt que des besoins effectifs.

Sur le plan du personnel, les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les chefs d'établissements et leurs collaborateurs sont nommés par l'autorité centrale sans nécessairement prendre en compte les critères de performance dans le poste occupé initialement. Sur le plan de la formation, la qualité des programmes et les performances des sortants ne bénéficient pas d'un mécanisme d'observation permettant d'évaluer les performances du système. D'où la problématique de l'insertion socio-professionnelle des produits de notre système éducatif. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il est assuré par les Universités d'État, les Universités confessionnelles, les Instituts publics et privés et les grandes écoles. La durée de la formation à l'Université varie selon les spécialités et les niveaux d'études car nous sommes en plein dans le système LMD (Licence, Master, Doctorat).

La figure ci-dessous permet de visualiser la structure du système éducatif camerounais. Ce système comprend deux sous-systèmes et s'applique au secteur public et au secteur privé. Cette structure nous présente en détail le fonctionnement du système éducatif camerounais ; les années de formation, les institutions par niveau et par secteur habilités à former les enfants/les jeunes. C'est ainsi que dans cette structure, nous pouvons voir pour ce qui est de l'enseignement supérieur des grandes et facultés, et les lycées et autres collèges pour ce qui est des enseignements secondaires ; sans toutefois oublier le primaire et le préscolaire. Ajoutons que toutes ces formations ont un nombre d'années bien précis selon les niveaux et les secteurs de formation. La figure ci-dessous présentée est tirée du Document de Stratégie du secteur de l'Éducation et de la Formation (DSSEF,2013-2020, p.25). Après un bref aperçu du système éducatif, nous allons d'abord montrer le rôle de l'éducation dans notre société ensuite, nous intéresser à l'état de la question pour montrer le niveau global de notre recherche notamment sur ce qui est de l'accès à une éducation de base de qualité.

Figure3 : Structure du système éducatif camerounais



➤ **Rôle de l'éducation dans la société camerounaise**

Le développement d'un pays est intimement lié à la structure de sa population ; alors comme dans toutes les sociétés en voie de développement où l'éducation est le socle sur lequel celles-ci s'adosent, le Cameroun n'est pas en reste. L'éducation est donc le maillon le plus

important dans toutes les sociétés. Le premier indicateur de l'indice de développement humain est le taux d'alphabétisation générale qui était de 71.29% en 2010 selon la Banque Mondiale. Quant aux taux de scolarisation, il était de 94.87% au cycle primaire en 2014 et de 40.09% au secondaire en 2013 toujours selon les sources de la Banque Mondiale.

Ces chiffres illustrent à suffisance l'importance de l'éducation qui se dégage davantage par les chiffres des dépenses du secteur de l'éducation. En effet, la BM établissait que les dépenses par élève conformément au PIB par habitant étaient de 6.05%, 19.74% et 39.92%, respectivement au cycle primaire, au secondaire et au supérieur en 2012.

De plus, l'institution de Breton Wood en charge de l'éducation estimait les dépenses publiques dans le secteur de l'éducation (% des dépenses du gouvernement), à 15.18% soit, un taux de 2.97% du PIB. Les faiblesses de gouvernance sectorielle d'une manière générale, et celles des structures de gestion en particulier, comptent parmi les principaux freins pour asseoir un pilotage efficient des moyens alloués au secteur de l'éducation.

1.2. Étude des concepts opératoires

Selon Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt (1995), « *la conceptualisation est plus qu'une simple définition ou convention terminologique. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel (...) A cet effet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui exprime l'essentiel du point de vue du chercheur. Il s'agit donc d'une construction-sélection* ». Ainsi, parce que les mots ne transmettent pas toujours avec exactitude l'état de conscience que nous vivons, le chercheur doit, suivant le conseil d'Emile Durkheim (1990), définir les choses traitées, afin que l'on sache exactement de quoi il est question. De ce fait, les exigences méthodologiques de toute recherche en science de l'éducation spécifiquement imposent de présenter et expliquer les concepts- clés qui gouvernent l'étude envisagée.

Cette première grande articulation qui est le cadre conceptuel et théorique permet ainsi une meilleure lecture des travaux à mener, cela du fait d'une parfaite compréhension des thèmes majeurs de l'étude. Dans le cadre du présent travail, quelques concepts-clés ont été retenus afin de faciliter la compréhension de notre étude, nous avons entre autres : *l'équité, accès, zones défavorisées, éducation de qualité, projet éducatif, gestion d'un projet et enfin gestion de projet éducatif.*

1.2.1. Définition du concept projet éducatif

La principale mission de l'école, selon la loi et suivant le respect du principe de l'égalité des chances, est *d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves dans le but de les rendre aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire*. Afin de mener à bien cette mission, l'école a notamment fait recours aux projets éducatifs. Ces projets sont élaborés, réalisés et évalués périodiquement avec la participation de toute la communauté éducative mais souvent et surtout des partenaires techniques et financiers.

C'est le cas du projet PAEQUE financé par la Banque Mondiale, et qui fait l'objet de notre étude dans la mesure où, il met un point d'honneur sur la réduction des disparités d'accès, d'équité et surtout de la qualité de l'enseignement fondamental au Cameroun. C'est donc la, l'ossature de notre recherche.

Chaque projet éducatif contient des orientations propres dans un pan de l'éducation avec des mesures pour en assurer la réalisation et son éducation. Ces orientations visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement. Compte tenu des besoins des apprenants et des priorités de l'éducation, en accord avec le projet éducatif national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'étude établis par le MINEDUB et le MINESEC.

A ce propos, il existe plusieurs types de projets éducatifs, Schoeb (1994), on en recense cinq à savoir le type administratif, le type prescriptif valoriel, le type prescriptif pédagogique, le type prescriptif vocationnel et le type descriptif.

a) Le projet de type administratif

Les projets de type administratif sont généralement les plans d'actions qui permettent d'assurer une gestion efficace de l'ensemble des activités de l'école. Généralement, ils prennent en compte les besoins et les ressources du milieu et les exigences du système.

b) Le projet de type prescriptif valoriel

Ce type de projets constitue en général un énoncé de valeurs fondamentales à privilégier, destinées aux apprenants ou aux étudiants. Il s'attarde également sur un ensemble cohérent de moyens à mettre en œuvre pour y arriver.

c) Le projet de type prescriptif pédagogique

Ici, il s'agit du choix d'un type d'école défini à partir de croyances ou de conceptions pédagogiques (écoles alternatives, écoles de type confessionnel, écoles internationales etc...

En clair, le projet éducatif est un devis pédagogique qui nécessite d'être scruté afin comprendre tous les contours nous permettant de faire une évaluation rationnelle en rapport avec les objectifs assignés.

d) Le projet de type prescriptif vocationnel

Les projets éducatifs de type prescriptif vocationnel portent sur le choix d'un type d'école défini à partir d'une vocation particulière, c'est-à-dire qui combine l'enseignement régulier à une activité particulière (arts, musique, sport, informatique, science et technologique etc...)

e) Les projets de type descriptif

Ici, ils sont en réalité des outils de marketing. Ils portent généralement sur l'élaboration de prospectus ou portrait de l'école qui décrit ce qui s'y fait, les ressources utilisées, les résultats obtenus et, dans certains cas, des intentions d'actions face à cette réalité.

Après cette clarification sur les différents types de projets, il importe de nous intéresser à la gestion de projet proprement dite qui passe inéluctablement par la clarification du concept de gestion.

- ❖ **Gestion** : action de gérer qui, fidèle à sa racine latine (gerere), montre la réelle signification d'administration d'un service. Plusieurs auteurs donnent de nombreuses définitions sur le concept « gestion ».

Selon Terry et Franklin (1985, P. 4), la gestion est définie comme : « un processus spécifique consistant en activités de planification, d'organisation, d'impulsion, et de contrôle visant à déterminer et à atteindre des objectifs définis grâce à l'emploi d'êtres humains et à la mise en œuvre d'autres ressources ».

D'après cette définition on peut souligner que la gestion est une activité qui transforme des ressources humaines et physiques inorganisées en réalisations utiles et efficaces. La gestion est la plus stimulante, la plus complète, la plus exigeante, la plus cruciale et la plus subtile de toutes les activités humaines. La définition la plus populaire de la gestion est celle de Pierre (1993, p197). D'après lui, la gestion est la réalisation d'objectifs par l'intermédiaire d'autres

personnes. Au sens large, la gestion est la conduite d'une organisation, (d'une entreprise). Au sens étroit, la gestion est la conduite courante de l'organisation, au niveau moyen, dans des domaines particuliers, à moyen et à court terme, pour « atteindre des objectifs préalablement fixés dans le cadre d'une politique déterminée ».

Selon Meyer (1978. P68), la gestion au sens strict est définie comme la mise en œuvre, par un responsable, des ressources qui lui sont confiées, en vue d'atteindre, en respectant un certain nombre de règles, l'objectif, pour lequel ces ressources ont été mises en place. La fonction de gestion est la fonction donc d'agir. Son but est l'optimisation des ressources qui lui ont été confiées pour réaliser les objectifs. La gestion est ainsi considérée comme un ensemble des procédures, des pratiques et des politiques mises en œuvre en vue d'assurer le fonctionnement satisfaisant d'une entreprise.

Par ailleurs, selon Pierre et Bergeron (1984, p. 91), la gestion est définie comme étant un processus par lequel on planifie, organise, dirige et contrôle les ressources d'une organisation afin d'atteindre les buts visés. Pour le cas de notre travail, nous considérons la définition de Terry et Franklin` car elle est la plus complète, du fait qu'elle décrit la gestion comme un processus consistant dans les activités de planifier, d'organiser, motiver et contrôler.

À toutes fins utiles, il est important de rappeler la gestion est aussi prévisionnelle car elle est exercée de façon anticipée dans certains cas; ce qui s'oppose ainsi à la gestion improvisée, au jour le jour. La prévision est une « étude générale d'une situation donnée, dont on peut, par déduction, calcul, mesure scientifique, connaître par avance l'évolution; par exemple ce que l'on prévoit, ce qui est prévisible, ce que l'on juge devoir être » La prévisibilité et la prédictibilité désignent la possibilité que certains évènements ou phénomènes soient prévus ou prédits à partir d'une hypothèse ou d'une théorie scientifique et de conditions initiales appropriées (Collard al , 2013).

1.2.2. La gestion de projet

La dynamique des projets encore appelée *approche projet* est une approche qui privilégie des actions ciblées, localisées avec des résultats quantifiables et une échéance ou délais et le tout soumis à une évaluation. Dans une telle perspective, la gestion de projet apparait comme un processus qui nécessite une présentation afin de mieux comprendre la dynamique. Il sera donc plus aisé d'élaborer une définition du concept de gestion de projet éducatif.

➤ **Définition de la gestion de projet**

La gestion de projet encore appelée conduite de projet ou même management de projet est une démarche qui vise à organiser de bout en bout et de façon structurée le bon déroulement d'un projet. Lorsque la gestion porte sur un ensemble de projets concourant à la réalisation d'un même objectif, on parle alors de gestion des programmes.

D'après l'AFNOR, « la gestion de projet couvre l'ensemble des outils, techniques et méthodes qui permettent au chef de projet et à l'équipe plus ou moins nombreuse, qui lui est directement associée de conduire, de coordonner et d'harmoniser les diverses tâches exécutées dans le cadre du projet, afin qu'il satisfasse aux besoins explicites et implicites pour lesquels il a été entrepris ». Cette définition nous permet de comprendre que la gestion de projet nécessite le recours aux outils, aux techniques, et aux méthodes par un chef de projet et son équipe afin de conduire, coordonner et harmoniser les activités d'un projet et d'en réaliser les objectifs.

Pour Portny et Sage (2010,22), la gestion de projet est un processus qui se déroule précisément en trois phases : **planification et démarrage, exécution, clôture**. Ces trois phases se déclinent en cinq catégories de processus à savoir : *les processus de démarrage, les processus de planification, les processus d'exécution, les processus de surveillance et de contrôle et les processus de clôture*. De cette définition, découlent les différents processus de la gestion de projet à savoir, les processus de démarrage, de planification d'exécution, de surveillance et de contrôle et enfin de clôture.

➤ **Les processus de démarrage du projet**

Ils consistent à clarifier les besoins de l'organisation, définir les principales attentes et les budgets pour obtenir les ressources et commencer à identifier les publics susceptibles de jouer un rôle dans le projet. Les processus de démarrage répondent aux questions suivantes : devons-nous réaliser ce projet ? pouvons-nous réaliser ce projet ? Dans les faits, tous les projets naissent d'une idée. À titre d'illustration, mettre les manuels scolaires à la disposition des élèves des écoles primaires publique et même privée.

Le processus de démarrage peut être informel ou formel selon la nature du projet. Ainsi, concernant les petits projets, il peut s'agir simplement d'une discussion et d'un accord verbal. S'agissant des grands projets, il faudra une analyse officielle et la décision reviendra naturellement à la direction. Somme toute, lorsqu'ils envisagent d'adopter un projet, les décideurs se posent ces deux questions : devons-nous nous lancer dans ce projet ? est-il

vraiment nécessaire de se lancer au regard du coût de ce projet ? existe-t-il de meilleurs moyens de s'y prendre ? pouvons-nous nous lancer dans ce projet ? est-il techniquement réalisable ? disposons –nous des ressources nécessaires pour y parvenir ?

➤ **Les processus de planification**

Les processus de planification visent à détailler le contenu du projet, les délais, les ressources disponibles et les risques, ainsi que les modes de communication, la qualité et la gestion des achats externes de biens et services envisagés. On y retrouve également le fait de monter l'équipe de projet, figer les données du projet qui serviront de références lors de l'exécution, communiquer avec les parties prenantes du projet et annoncer le projet.

Les processus de planification répondent aux questions : Quoi ? (Objectif) ; Comment ? (Plan d'action) ; Quand ? (Calendrier) ; Qui ? (Ressources) ; Combien ? (Budget).

En clair, quand on sait ce qu'on veut faire et pense que c'est réalisable, un plan détaillé doit être élaboré afin de décrire comment s'y prendre. Les éléments suivants sont à intégrer dans le plan de gestion de projet :

- Un aperçu des raisons de la création de votre projet ;
- Une description détaillée des résultats escomptés ;
- Une liste des contraintes rencontrées lors du projet ;
- Une liste de toutes les hypothèses liées au projet ;
- Une liste de tout le travail à effectuer ;
- Une répartition des rôles que joueront les membres du projet ;
- Un calendrier détaillé de toutes les activités et tâches du projet ;
- Les différents besoins (financiers, ressources humaines etc...) du projet;
- Une description de la façon de gérer les principaux risques et incertitudes liés au projet ;
- Le plan de communication du projet ;
- Les plans de garanti de la qualité du projet.

- **Le processus d'exécution**

Les processus d'exécution relèvent de la phase d'exécution qui, elle-même, comprend en plus de ceux-ci, les processus de surveillance et de contrôle. Ils consistent à gérer l'équipe de projet, gérer les parties prenantes du projet, ainsi que mettre en œuvre les plans de projet.

Ces processus répondent à la question suivante : les équipes avancent –elles dans leur travail ?

En pratique, après la présentation du projet, on entre finalement dans le vif du sujet. Ainsi, au sein de ces processus figurent les tâches suivantes :

- Mener à bien les tâches à effectuer (effectuer le travail prévu dans le plan de projet) ;
- Garantir la qualité (veiller sans cesse à ce que les travaux et résultats soient conformes aux exigences, ainsi qu'aux normes et directives en vigueur) ;
- Diriger l'équipe (distribuer les tâches, contrôler les résultats et résoudre les problèmes) ;
- Améliorer l'équipe (faire des formations et donner les conseils nécessaires pour améliorer les compétences des membres de l'équipe) ;
- Partager les informations (donner les informations à toutes les parties prenantes).

- **Le processus de Suivi/Évaluation**

Ces processus consistent à suivre et à évaluer les performances des membres de l'équipe du projet. Cette phase peut déboucher sur l'obtention des résultats propres au projet, la rédaction des rapports d'avancement des travaux. Ils répondent aux questions suivantes : le projet avance-t-il comme prévu en terme de délais, coûts et qualité ? en cas d'écart de performance entre le planifié et le réel, que pouvons-nous faire pour éviter la dérive ? plus le projet avance, il faut s'assurer que les plans sont suivis et les résultats prévus sont obtenus, ce qui implique forcément les activités suivantes :

- Comparer les performances aux plans de projet (recueillir les informations sur les résultats, le respect du calendrier et l'utilisation des ressources, repérer les changements de cap par rapport au plan et mettre en place les correctifs nécessaires) ;
- Résoudre les problèmes (modifier les tâches, le chronogramme des activités ou les ressources pour mettre pour mettre le projet sur les bons rails, conformément au plan élaboré ou alors négocier une modification de plan) ;

- Tenir tout le monde informé (toutes les parties prenantes doivent être au même niveau d'informations).

- **Le processus de clôture**

C'est la dernière phase dans la gestion d'un projet, les processus de clôture consistent à évaluer les résultats obtenus, obtenir l'approbation des clients, réaffecter les membres de l'équipe de projet, clôturer les comptes et réaliser une évaluation finale du projet. Cette phase peut par exemple déboucher sur l'adoption de la version finale des résultats du projet, la formulation des recommandations et suggestions pour les projets futurs. En réalité, terminer les tâches assignées ne représente qu'une partie de la clôture d'un projet. Il faudra également procéder aux activités suivantes :

- Obtenir l'approbation des clients en rapport avec les résultats obtenus ;
- Clôturer tous les comptes du projet ;
- Aider à la transition des membres de l'équipe ;
- Procéder à un exercice de retours d'expérience avec toute l'équipe de projet afin de repérer les points positifs et de voir les leçons à tirer pour l'avenir.

En somme, nous constatons que la gestion de projets est divisée en trois phases, constituées de cinq processus : la phase de démarrage, d'exécution et de clôture avec notamment les cinq processus à savoir les processus de démarrage et de planification, les processus d'exécution, de surveillance et de contrôle et enfin les processus de clôture.

➤ **Définition du concept de gestion de projet éducatif**

Au vue des clarifications faites et à la lumière des différentes définitions que nous avons humblement donnée, il importe de dire que le terme « éducatif » selon le dictionnaire français Le Petit Larousse illustré (2008,73), renvoie à ce qui est « relatif à l'éducation, qui vise à éduquer, qui est propre à l'éducation ».

De cette définition, il nous apparaît clairement qu'il s'agit des voies et moyens par lesquels, la société vise à façonner le type d'homme voulu, recherché ou souhaité. Le Pr Felix Bikoi évoque aussi le terme éducatif et déclare que par éducatif, « il faut y voir tout ce qui concourt, consciemment ou inconsciemment, à travers toutes les circonstances de la vie sur le plan

intellectuel et affectif à modifier le comportement d'une personne ou d'un groupe et ses représentations du monde ».

En clair, la gestion des projets éducatifs est l'ensemble des outils, techniques et méthodes permettant au chef de projet et à son équipe plus ou moins nombreuse, qui lui est directement associée, de conduire, coordonner et harmoniser les différentes tâches exécutées dans le cadre du projet, afin qu'il satisfasse aux besoins explicites ou implicites pour lesquels il a été sollicité. Ce qui est fondamental ici et qu'il faut retenir est que par le terme éducatif, il faut voir des actions volontaires ou non, des circonstances indépendantes, la contribution au plan intellectuel et affectif, la modification du comportement, la présence d'un sujet et ses représentations du monde

1.2.3. Définition du concept d'Équité

Le concept d'équité est lié à la justice sociale ; c'est-à-dire un principe qui consiste à corriger les inégalités que subissent des personnes ou groupe de personnes défavorisées. Un système éducatif est d'autant plus équitable qu'il réduise les disparités entre les plus forts et les plus faibles, entre les groupes favorisés et les groupes défavorisés.

La notion d'équité est complexe, dans la mesure où il faut donner les mêmes chances et mêmes opportunités à tous. Cela n'est pas évident surtout dans le domaine éducatif où nous distinguons deux types de système éducatifs : un système éducatif élitiste et un système éducatif élitaire. Pour le système élitiste, c'est la sélection des meilleurs sujets(élèves). Le système élitaire quant à lui permet à chacun d'atteindre le meilleur niveau de formation qu'il soit (Professeur Felix Nicodème Bikoi,07/04/2021).

Selon Adams (1965), l'équité est la volonté des individus de recevoir une contrepartie rétributive correspondant à leur contribution dans la bonne marche de l'organisation dont ils sont la cheville ouvrière. Cette équité est le levier dominant de la règle de rétribution en entreprise et dans le monde du travail moderne sur un plan plus large (Deustch, 1975).

Par ailleurs, le regain d'intérêt et les interrogations que l'équité suscite dans un domaine comme celui de l'éducation (enseignement et formation) sont très probablement redevable à l'essor du courant économique néo-libéral. En effet la mondialisation de l'économie semble devoir tenir compte et assumer certains des dimensions sociales, morales et humaines de la recherche de plus de rendement dans toute activité qui nécessite de l'investissement économiques et financier.

La volonté d'accompagner la recherche du rendement de plus de justice sociale expliquerait l'intérêt croissant porté aux recherches sur l'équité. Ainsi, selon Psacharopoulos et Woodhal (1988, P. 281) « l'amélioration de l'équité n'est pas naturellement l'objectif unique des prêts, il serait approprié d'inclure ces résultats et objectifs dans la formulation d'un programme global de développement pour le secteur de l'éducation »

Cependant, les différents dictionnaires ou d'autres documents spécialisés de l'éducation ne donnent pas une définition assez claire et/ou concise au concept d'équité qui a, disons-le, une assez forte résonance philosophique et morale. L'absence de définition du concept d'équité dans les dictionnaires spécialisés de l'éducation et de l'économie pourrait être expliquée par le caractère relativement récent dans le monde de l'éducation qui semble être son principal domaine de définition. Une autre explication de l'absence de définition tiendrait au caractère relativement récent de l'essor réel de la mondialisation de l'économie qui s'accompagne de considération d'ordre éthique.

En effet, les objectifs de rendement et de rentabilité économique des bailleurs de fonds, parmi lesquels la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, intègrent de plus en plus des objectifs liés à l'édification de plus de justice sociale et de démocratie. Autrement dit, pour la répartition de la richesse économique d'un pays, les facteurs et critères économiques devront être associés à des facteurs et à des critères démocratiques.

En clair, dans le domaine de l'éducation (enseignement ou formation), l'équité « concerne la façon dont les coûts et les avantages de l'investissement (éducatif) sont distribués parmi les différents groupes de la société ». Mais elle « ne fait pas référence qu'à la distribution ou au partage des ressources entre individus ou entre groupes. Elle est aussi liée à la notion de justice » ; elle n'est pas synonyme d'égalité.

Cette précision laisse supposer qu'il ne devrait pas être prélevé sur la part de certains individus ou de certains groupes d'individus au profit d'autres individus ou d'autres groupes d'individus. La justice naturelle suppose que la distribution effective (concrète) des charges et des bénéfices de l'éducation (enseignement ou formation) ne doit pas être fondée sur la poursuite d'une égalisation sociale grâce aux études.

Autrement dit, l'organisation des études ne devrait pas être fondée sur des privilèges trop excessifs délibérément accordés à certaines catégories d'élèves. En d'autres termes, si le sort des élèves défavorisés doit être amélioré par la mise en œuvre des principes relevant d'une

discrimination positive, ce ne doit pas être en pénalisant de façon systématique les élèves issus des milieux aisés.

L'équité serait donc plus particulièrement dans le domaine de l'éducation la quête permanente et jamais assouvie d'une justice sociale qui tend à améliorer le sort de tous les apprenants. Selon le Professeur Felix Nicodème Bikoi, cinq types d'équité semblent pouvoir résumer cette quête :

- 1- **Équité socio-économique d'accès** ; dont les indicateurs sont le nombre d'inscription par sexe, le niveau socio-économique, l'appartenance ethnique, les études antérieures.
- 2- **Équité des confort pédagogiques** ; les indicateurs sont le niveau de formation des enseignants, le taux de formation, la quantité, l'égalité des outils didactiques (bibliothèques équipées, bonne connexion internet pour faciliter la recherche, les enseignants formés etc...). Dans un établissement scolaire, les élèves doivent avoir les mêmes chances quant à l'accès à l'éducation et avec les enseignants bien formés. Tel est l'esprit de l'équité des confort pédagogiques.
- 3- **Équité de production pédagogique** ; est-ce qu'à niveau d'accès et de compétences égaux au départ, les programmes conduisent à des niveaux de production pédagogique équivalents ? cette interrogation résume parfaitement le concept d'équité dans sa dimension de production pédagogique qui met un point d'honneur sur l'Égalité d'accès et de compétences conduits par la production pédagogique.
- 4- **Équité pédagogique** ; que certains définissent comme la réduction des écarts qui existent entre les faibles et les forts relativement aux performances scolaires entre le début et la fin de l'action pédagogique.
- 5- **Équité externe ou équité d'accomplissement** ; c'est l'Égalité de chance de se réaliser professionnellement à la fin d'une formation pour les différents groupes de la société à niveau de formation d'égalité ou de durée de formation égale. L'idéal est qu'au terme d'une formation que vous ayez les mêmes chances de trouver un emploi.

Faisant suite à l'analyse du concept d'efficacité, l'équité a été posée comme « le pendant ou le complément naturel » de cette dernière. L'intérêt croissant de la Banque Mondiale pour les recherches relevant à la fois de l'efficacité et de l'équité autorise en effet d'élaborer une telle compréhension. Pascal Bressoux, professeur des universités (Université Grenoble Alpes/France) définit même l'équité comme une « *efficacité différentielle* » ou « *total*

indépendance statistique entre les niveau initial et final de l'élève » cette définition du concept laisse clairement entrevoir que l'évaluation de l'efficacité en terme de compétences à l'entrée et à la sortie d'une formation ou d'un programme de formation renvoie nécessairement à l'équité.

Autrement dit, l'inefficacité d'un programme d'enseignement ou d'une formation pourrait en partie résulter des inputs apprenant du bas niveau de leurs performances à l'entrée ou de l'absence des prérequis indispensables à suivre l'enseignement proposé. Ceci étant, disons que si un système d'enseignement ne veille pas au moins à l'installation des prérequis indispensable au programme offert, son efficacité interne sera faible.

En clair, en étudiant les problèmes liés à l'équité, il s'agit de trouver des solutions à des situations effectivement vécues par des individus ou par des groupes d'individus ou par des groupes d'individus au moins à l'entrée et à la sortie d'une formation.

Retenons *in fine* que , la notion d'équité ne s'appréhende pas de la même façon selon qu'il ait fait référence aux orientations générales définissant un système ou un niveau d'enseignement, ou bien aux situations pédagogiques réellement vécues en cours d'apprentissage par les élèves d'une même classe, ou bien encore au devenir socio-professionnel de ce même groupe d'apprenant à l'issue des études (Sall Nacuzon et De Ketele Jean-Marie,1995, Evaluation du rendement des systèmes éducatifs : approches conceptuelle et problématique).

Sur le plan juridique précisément en droit International dans la 11^é Edition de Dominique Carreau et Fabrizio Marella (2012) de concept d'équité peut recevoir deux acceptions différentes. « Dans un premier sens, on peut entendre par là « equitas » romain et « equity » anglaise. Il s'agit alors d'un système juridique séparé destiné à pallier les insuffisances du droit positif civil ou « commun » dans un second sens, on n'est pas seulement en présence d'un mode d'interprétation reconnu dans tous les systèmes juridiques de ce préambule sur le concept de l'équité, on comprend par-là que le concept d'équité fait appel à d'autre vocables qui viennent compléter le sens et l'esprit de ce dernier. Nous avons donc entre autres le vocable équitable raisonnable etc. Qui signifient même pied d'égalité. En clair, sur le plan juridique, le concept d'équité vient pallier les insuffisances du droit positif.

1.2.4. Clarification du concept Accès à l'éducation

L'éducation est un enjeu majeur pour le développement d'une société et c'est pourquoi il nous semble important de parler dans le cadre notre étude de permettre à tous les enfants où

qu'ils soient d'aller à l'école. Il faut donc favoriser son accès à toutes les couches sociales sans distinction de rang social. Ainsi pour les personnes les plus défavorisées, l'éducation est un outil efficace leur permettant de sortir de la pauvreté.

Si tous les enfants des pays à faible revenu quittaient l'école avec les compétences en alphabétisme, 171 millions de personnes pourraient sortir de la pauvreté, soit l'équivalent d'une baisse de 12% de la pauvreté mondiale (UNESCO, 2014). Les individus éduqués, quel que soit leur milieu d'origine, ont une plus faible probabilité de se retrouver en situation de pauvreté chronique (Dercon et al., 2012 ; Lawson et al., 2006 ; Ribas et al., 2007).

Par ailleurs, la relation entre éducation et marché du travail est cependant plus opaque dans les pays en développement car le marché du travail est segmenté entre un marché informel et précaire et dominant et un marché formel plus restreint mais offrant de meilleures perspectives de carrières et de salaires (Ray, 1998 ; Schultz, 2004). Ainsi, le positionnement des individus sur le marché du travail dépend notamment de leur origine sociale, surtout dans les pays en développement, ce qui représente alors un obstacle à l'égalité de chances.

En effet, les parents transmettent à leurs enfants un certain capital physique, humain et social qui déterminera leurs choix futurs en termes de carrières. Il n'est donc pas loisible de dire que « *l'accès à l'éducation couvre la scolarisation en temps voulu et la progression à l'âge requis, l'assiduité à l'école, un apprentissage conforme aux normes nationales de performances scolaires, un environnement d'apprentissage suffisamment sûr pour permettre l'apprentissage et une offre scolaire équitablement répartie* », (Lewin, 2015, p.32). De cette réflexion de Lewin, il en ressort que l'accès est une opportunité d'accéder à l'éducation par toutes les couches de la population en âge de scolarisation.

C'est ainsi que depuis les théories du capital Humain (Becker, 1962 ; Schultz, 1961) et de la croissance endogène (Lucas 1988, Romer, 1986), il est généralement admis que l'éducation au niveau macro-économique est un facteur essentiel de croissance économique et un moyen de lutter contre toutes les formes de pauvreté. D'où l'importance de permettre à toutes les couches de la société de recevoir une éducation de qualité, favorable à la formation d'un capital humain qualifié en vue de parvenir à un développement rayonnant.

En effet, plus une population est éduquée, plus elle est productive ce qui a en retour un impact sur la croissance économique et surtout le développement d'un pays.

L'éducation a non seulement un impact sur le niveau des revenus mais aussi sur leur répartition. Plus la population est éduquée, plus les revenus sont homogènes (UNESCO, 2014). Augmenter l'accès à l'éducation est donc un premier pas vers la réduction des inégalités des revenus au sein des pays. Ici, il importe de dire que l'ODD4 s'est justement fixé comme point d'encrage, l'accès pour tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité. Ce qui justifie donc l'idée de la réduction des inégalités que relève l'UNESCO.

Développer l'accès à l'éducation est donc devenu une priorité pour de nombreux pays en développement. L'objectif numéro 2 du Millénaire pour le Développement, également appelé l'Enseignement Primaire Universel (EPU), stipule notamment que chaque pays doit donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever l'école primaire. Suite à cette reconnaissance internationale, chaque pays s'est efforcé de trouver un moyen pour augmenter l'accès à l'éducation et diffuser la connaissance au sein de la population. Les politiques mises en œuvre ont pris de nombreuses formes qui peuvent être regroupées en deux grands groupes à savoir : les politiques visant à augmenter l'offre éducative (construction d'écoles, augmentation des dépenses publiques en éducation, recrutement de nouveaux enseignants...) et celles qui cherchent à stimuler la demande des ménages en éducation (bourses, transferts monétaires conditionnels à la scolarisation des enfants, campagnes de sensibilisation).

En clair, pour remédier au phénomène d'inégalité des chances, l'éducation est une véritable clé puis qu'elle permet à l'enfant d'acquérir un capital humain nécessaire pour entrer sur le marché formel. Les enfants éduqués ont en effet une probabilité plus forte d'intégrer le secteur public ou le secteur privé formel, deux secteurs proposant une sécurité de l'emploi et des salaires plus élevés, plutôt que le secteur informel (Kuépié, Nordman et Roubaud, 2009). L'éducation en permettant l'accès à des emplois plus stables avec de meilleures conditions de travail, contribue ainsi à protéger certaines catégories de travailleurs, traditionnellement plus sujettes à l'exploitation (UNESCO, 2014).

Il est donc particulièrement important d'éduquer les filles puisque cela leur permettra d'obtenir un emploi décent et de pouvoir décider de l'utilisation de revenus, un premier pas vers l'autonomisation des femmes.

L'idée ici est la réduction des disparités et des inégalités à l'éducation afin de permettre à tous les enfants d'avoir les mêmes chances les mêmes possibilités d'apprentissage comme l'a

proposé l'ODD4. Donner la possibilité d'aller à l'école à chaque enfant est une condition nécessaire mais insuffisante pour pouvoir bénéficier des bienfaits de l'éducation.

1.2.5. Clarification du concept Éducation de qualité

Donner à chaque enfant la possibilité d'aller à l'école est une condition nécessaire mais encore insuffisante pour pouvoir bénéficier des bienfaits de l'éducation. Encore faut-il que les élèves acquièrent à l'école des connaissances utiles et valorisables sur le marché du travail pour que l'éducation puisse jouer un rôle considérable dans le développement. La qualité de l'éducation était au cœur du Forum de l'Éducation de Dakar au Sénégal en 2000 et surtout le cadre Incheon de 2015, où les pays présents s'étaient fixés comme sixième objectif d'améliorer sous tous les aspects la qualité de l'éducation.

Cependant, très peu de progrès ont été fait dans ce sens car les gouvernements se sont d'avantage intéressés à augmenter l'accès à l'éducation sans se préoccuper de la qualité du processus d'apprentissage (Cadre d'Action de Dakar, Forum mondial sur l'Éducation, Avril 2000).

Une éducation de qualité a donc pour buts de faire grandir tous les élèves sur le plan intellectuel, les amener à s'épanouir pour mieux apprendre, leur assurer un climat scolaire propice, dénué de harcèlements, de discriminations et de dévalorisation. C'est en valorisant chaque élève que le niveau pourra s'élever pour tous, et que les enseignants pourront prévenir les décrochages, l'abandon, puis l'inadaptation pour la vie.

Assurer la qualité de l'éducation pour tous devient dès lors une condition de réalisation du droit à l'éducation. Une éducation de qualité favorise l'inscription massive des enfants, des jeunes et des adultes dans les écoles et autres espaces d'éducation, et permet de réduire le nombre d'abandons scolaires, mais aussi d'éliminer les écarts discriminatoires dans les apprentissages fondamentaux entre les individus. Par ailleurs, une éducation de qualité offre aux élèves les compétences nécessaires à la vie quotidienne, la réussite professionnelle et l'épanouissement individuel, qui brisent le cercle de la pauvreté, et contribuent pleinement au développement de la société.

C'est ainsi que, 250 millions d'enfants n'acquièrent toujours pas les éléments fondamentaux de lecture (UNESCO, 2014). Cette situation selon toujours cette organisation est particulièrement alarmante en Asie du Sud et de l'Ouest et en Afrique subsaharienne où

seulement respectivement un tiers (1/3) et deux cinquième (2/5) des enfants atteignent la 4^{ème} année du primaire et acquièrent des savoirs fondamentaux en lecture.

En clair, l'accès à une éducation de qualité n'est pas égal pour tous les enfants notamment ceux des ZEP et des zones défavorisées au Cameroun. En effet, l'UNICEF avance qu'au moins 250 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire n'ont pas les compétences de base en dépit d'une scolarisation d'au moins 4 ans pour la moitié d'entre eux.

Ce manque de compétences de base dont évoque l'UNICEF est généralement dû à la qualité de la prestation des services de l'enseignement primaire. Il importe tout de même de rappeler que les objectifs de développement durable (ODD) sont un problème universel ayant pour ambition de répondre aux défis actuels en construisant un monde plus juste et durable.

L'ODD4 place l'éducation au rang de droit humain fondamental et droit dont la jouissance permet à chacun de comprendre et d'utiliser de nombreux autres droits. Pour honorer à ce droit, les pays doivent assurer l'égalité d'accès pour tous les enfants à une éducation et un apprentissage de qualité, inclusifs et équitables, ne laissant personne pour compte, (UNESCO, ODD, Comprendre l'ODD4-Education 2030, p.8).

Bien que ce soit la volonté des organismes en charge de l'éducation dans le monde, nous notons un manque de volonté de certains acteurs en rapport avec l'opérationnalisation de cette volonté : que cette volonté devienne un acte. Il sera assez intéressant de dire qu'au cours de la dernière décennie, des progrès majeurs ont été accomplis concernant l'amélioration de l'équité d'accès des enfants à l'éducation de base et l'accroissement des taux de scolarisation à tous les niveaux dans les écoles publiques et même privées, en particulier pour les filles. Il reste beaucoup à faire malgré toutes ces avancées à travers les projets et autres programmes pour l'accès et l'équité à une éducation de qualité pour tous les enfants.

Somme toute, au vue de ce qui précède, nous pouvons dire qu'une éducation de qualité c'est développer les compétences humaines des enfants pour éventuellement bien collaborer, interagir et s'engager ensemble pour le développement durable. Il est aussi question de développer le discernement des apprenants et les outiller pour prévenir les multiples formes de violence et les facteurs de sa radicalisation.

Par ailleurs, pierre Varcher la « Qualité de l'éducation », une analyse du débat actuel et une réflexion prospective pour la période « post – 2015 » explique que toutes les sources et intentions des acteurs influents convergent (Banque Mondiale, 2011, UNESCO, 2012, carton,

2012) : la période post – 2015 sera l’occasion de repenser la qualité de l’éducation en ne se limitant pas à la seule scolarisation, mais en cherchant à améliorer ce que les apprenants acquièrent durant leur formation.

Il renchérit en disant « Dans l’éducation formelle, l’attention se déplace de l’enseignant pour se focaliser sur l’apprentissage et sur les « Skills ».

Par-là, les enseignants ne sont plus les transmetteurs d’information mais plutôt les facilitateurs qui doivent nécessairement encourager l’apprentissage partout et sur toutes les formes ; D’où le concept “learning is increasingly happening individually beyond formal educational settings” (UNESCO, 2012, P.10). C’est-à-dire que l’apprentissage se fait plus de façon individuelle que par les règles conventionnelles qui régissent l’éducation formelle.

En somme, l’éducation est présentée par l’ONU comme la clé de voûte de la réalisation des autres objectifs de développement durable : elle permet de sortir de la pauvreté, de réduire les inégalités et d’instaurer un climat de paix et de tolérance dans chaque société. L’éducation permettra donc d’atteindre de nombreux autres objectifs de développement durable. En outre une éducation de qualité, inclusive et équitable, est une clé pour permettre aux individus d’améliorer leurs conditions de vie et de s’investir dans un développement durable. En clair, la qualité de l’éducation dépend donc de la capacité à développer les compétences humaines chez les enfants, à les inculquer les valeurs de collaborer et de discernement pour le développement d’un pays d’où la formation des formateurs (enseignants) de qualité dans les écoles de pointe.

1.2.6. Clarification du concept Zones défavorisées

Les zones défavorisées sont celles soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques dans lesquelles l’éducation peut être considérée comme plus difficile. (Terminologie française)

« Les populations rurales, tout en représentant encore la majorité démographique dans les régions moins développées de la planète, sont une minorité politique et une majorité démographique souvent négligée », selon les Nations Unies. C’est-à-dire que les populations rurales sont nombreuses mais ne représentent rien politiquement d’où le manque de considération de la part des instances politiques qui sont censées diligenter les revendications des populations rurales.

C'est dans cette même lancée que le Secrétaire Général de l'ONU, le 25 Septembre 2008 affirme que l'éducation peut faire avancer les progrès économiques et sociaux ; à défaut, de pourvoir l'éducation pour tous, toute une génération est menacée.

Disons donc qu'une zone défavorisée est celle qui ne bénéficie pas de certaines facilités, certaines opportunités pour son développement en incluant bien évidemment le bien-être et l'épanouissement de ses populations.

Dans le domaine de l'éducation, les zones défavorisées sont celles qui ne bénéficient généralement pas des enseignants formés, des infrastructures de pointe, des manuels scolaires pour les élèves ; bref toutes les commodités permettant un apprentissage de qualité aux enfants.

En somme, la clarification des concepts clés de notre recherche nous a permis de mieux situer le cadre conceptuel de notre étude afin de faciliter sa compréhension.

À la suite des différentes clarifications de toutes ces notions clés, nous allons nous intéresser à la présentation du projet PAEQUE qui est l'ossature de notre recherche

➤ **État de la question**

Le diagnostic établi par un rapport de la Banque Mondiale en avril 2012, fait état d'une forte inadéquation entre les politiques mises en place et les exigences socio-économiques , d'un déficit de complémentarité et d'harmonisation des interventions , d'une incapacité des différents acteurs du secteur de l'éducation à s'adapter à la modernisation de la gestion ; ce qui se traduit par une faible performance de ces derniers , appelés dans le cadre de la nouvelle donne managériale , à accompagner les autorités publiques et les différents partenaires dans la définition et la mise en œuvre des stratégies et de politiques adaptées aux réalités socio-économiques de notre pays.

Dès lors, il s'avère nécessaire de produire des données fiables, pertinentes et régulières afin d'orienter le choix de la politique gouvernementale en matière d'éducation ; de coordonner les études, la planification et la programmation dans les différents niveaux de l'éducation (éducation de base, secondaire, supérieure et professionnelle) ; de coordonner le système de suivi-évaluation, de prendre en compte les préoccupations économiques et sociales dans le choix des curricula.

Dans le cadre de cette partie qui est non moins importante, il est question de montrer le niveau global de la question de l'équité d'accès à l'éducation de base des enfants des ZEP et

ceux des zones défavorisées et de l'amélioration des disparités dans le domaine de l'éducation. Il nous semble donc nécessaire d'aborder cette question sur un aspect historique et précisément dans le domaine de la politique publique car cette problématique s'inscrit dans le cadre partenarial dans la mesure où l'État du Cameroun a noué certains organismes internationaux en charge de l'éducation à l'instar de la BM qui à travers certains projets octroie des dons aux pays : c'est le cas du projet PAEQUE qui est un don de la BM pour le gouvernement du Cameroun. La problématique de l'accès à l'éducation n'est donc plus un seul problème interne (de l'État du Cameroun), mais une problématique liée aux partenariats.

Ces partenaires contribuent inéluctablement au développement du pays à travers les dons, les contributions et la construction des infrastructures scolaires. En clair, le projet PAEQUE qui fait l'objet de notre recherche s'inscrit dans le sillage du partenaire entre la BM et le gouvernement du Cameroun dans le domaine de l'éducation avec pour objectif ; permettre à tous les enfants d'avoir les mêmes chances et opportunités dans l'accès à l'éducation de base de qualité.

En outre, les Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD), en passant par les politiques gouvernementales sur l'éducation et les nouvelles exigences posées par les Objectifs de Développement Durable (ODD), le système éducatif camerounais doit relever de nombreux défis. À cet effet, le Cameroun bénéficie du concours de nombreux partenaires internationaux tels que l'UNESCO. Cette institution spécialisée du système onusien, avec l'approbation et la participation des pouvoirs publics, met en œuvre des actions de modernisation du système éducatif camerounais, dont l'objectif principal est de **contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation au Cameroun.**

Toutefois, en dépit de ces actions, la qualité de l'éducation reste sujette à discussion. Les performances mitigées enregistrées depuis de nombreuses années, dénotent encore des lacunes organisationnelles et managériales ; notamment en matière de recours aux dimensions favorables à l'innovation et à la modernité telle que la dynamique des projets éducatifs.

1.3. Recension des écrits

D'après Aktouf (1987, p.55), « *la revue de la littérature est un état des connaissances sur un sujet* ». Dans un travail de recherche comme celui que nous faisons, notre revue de la littérature porte sur les différents écrits des auteurs qui ont plus ou moins menés des travaux similaires et relativement à notre thème de recherche. Ainsi donc, loin de faire un inventaire

exhaustif des travaux qui ont précédé notre étude, nous allons plutôt nous intéresser des pensées des auteurs dont les ouvrages nous ont été disponibles.

Il s'agit dans cette partie de déterminer l'état des connaissances sur l'équité d'accès des enfants des ZEP à une éducation de base de qualité. Avant de présenter l'état de la littérature sur la question de l'équité d'accès des enfants des zones défavorisées de la région du centre à une éducation de base de qualité, il nous revient de prime abord de parcourir les travaux qui ont été réalisés par des auteurs majeurs sur l'équité d'accès dans le domaine de l'éducation.

Cette recension des écrits, sert à positionner la recherche dans une perspective et à mettre l'accent sur les travaux qui ont été effectués précédemment dans le même champ d'étude (Benea, 2015). Il s'agit donc des bases théoriques de notre recherche qui nous serviront à coup sûr de point d'encrage en rapport avec notre étude. Les travaux recensés nous seront utiles tout au long de notre recherche ou encadreront nos démarches et notre raisonnement.

Cela étant, notre revue de la littérature se construit sur la base de résumés critiques des principaux articles, mémoires et ouvrages consultés ; nous avons utilisé la méthode thématique.

- **Équité dans le domaine de l'éducation notamment l'enseignement primaire**

Les systèmes éducatifs présentent un certain nombre considérables d'inégalités. Certaines sont légitimes tandis que d'autres ne le sont pas. Il est donc important de savoir pourquoi les disparités illégitimes subsistent-elles dans le secteur de l'éducation ? Denis Meuret dans son article intitulé « *l'équité en éducation selon les théories de la justice* » (Paris : Harmattan, 2000), se pose des questions sur les inégalités qui subsistent dans le domaine de l'éducation. Il se pose la question de savoir pourquoi les inégalités subsistent elles ? Peut-être les causes qui les produisent sont-elles très puissantes : les chercheurs dans les sciences de l'éducation en ont mis un certain nombre en évidence.

Mais si ces causes sont si puissantes qu'il faille considérer ces inégalités comme inévitables, peut-on encore parler d'inégalité illégitime ? Il semble parfois que le principe de justice qui commande l'éducation soit une sorte de « Nietzscheïsme local », qui commande de mettre le maximum de ressource au service des plus aptes de façon à produire les plus hautes figures possibles de l'excellence.

On peut considérer qu'il s'agit là d'un exemple de la priorité du bien sur le juste : En premier il y'a la haute figure de l'excellence et du savoir. Il est classique de poser les inégalités liées à la naissance, qui seraient injustes à celle qui seraient liées au « mérite » qui seraient justes. En clair, il est question de permettre à tous les enfants d'avoir les mêmes chances et les mêmes opportunités de bénéficier d'une éducation de qualité.

Il en est de même de l'ouvrage intitulé « *Une approche de l'Éducation pour Tous fondée sur les droits de l'homme, cadre pour la réalisation du droit des enfants à l'éducation et de leurs droits au sein de l'éducation* », met un point d'orgue sur la nécessité de permettre à tous les enfants d'aller à l'école en bénéficiant des mêmes privilèges.

La thèse de doctorat (2020), de dame Nyebe Atangana Sandrine, sur les effets des usages des ordinateurs sur la pratique pédagogique dans les écoles primaires publiques au Cameroun, nous présente le partenariat entre la Banque Islamique de Développement et le Ministère de l'Éducation de Base qui a permis de mettre en œuvre un dispositif à travers le PAEQUEB (Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Éducation de Base).

Cette thèse met donc en évidence l'importance d'assurer l'équité d'accès dans les domaines infrastructurel et matériel de tous les enfants à une éducation de base de qualité. Cette équité ne doit pas seulement se limiter au simple slogan politique mais, celle-ci doit être matérialiser à travers les actes. Tous les enfants quel que soit leur niveau social, quel que soit le statut de leurs parents doivent bénéficier de tous les bienfaits de l'éducation. Les autorités en charge de l'éducation doivent aussi permettre aux enfants des zones défavorisées d'avoir les mêmes chances que ceux des zones urbaines dans l'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En outre, il est question toujours dans cette thèse de mettre en avant la logique de la participation et de l'inclusion au point où, chaque personne et chaque peuple aient droit à une participation active, libre et significative à un développement civil, économique etc... Ici les droits de l'homme et les libertés fondamentales peuvent et doivent se réaliser pour assurer un développement harmonieux à tous les citoyens sans distinction de statut social. Aussi, il faut adopter une approche de l'éducation fondée sur les droits de l'homme implique entre autre que ceux qui ont des revendications à faire valoir soient impliqués dans « l'évaluation, la prise de décision et la mise en œuvre de la prestation d'éducation ».

« *Équité et efficacité* » les approches nécessaires pour rendre la scolarisation accessible à tous les enfants peuvent être moins efficaces et moins économiques. Il est question de donner les mêmes chances et opportunités à tous les enfants pour l'accès à une éducation de qualité. Cela passe par la réduction voire l'annulation des frais de scolarisation dans les écoles primaires et notamment dans les zones dites défavorisées.

« *La révolution de l'éducation* », est un article qui donne un sens à l'éducation à travers la convention relative aux droits de l'enfant orienté vers un modèle d'enseignement plus centré sur l'enfant, qui lui permet de participer activement, de penser et de résoudre les problèmes par lui-même. C'est dans la même lancée que l'article sur la *Déclaration Mondiale sur l'éducation pour tous* s'inscrit dans la mesure où il s'agit de « répondre aux besoins éducatifs fondamentaux », c'est à dire permettre à tous les enfants d'aller à l'école.

Ajoutons qu'il y a plus de quarante ans, les Nations du monde affirmaient que « toute personne a droit à l'éducation ». C'est exactement à ce niveau où se situe notre recherche car nous abordons une problématique complexe : celle de l'équité d'accès de tous les enfants à une éducation de qualité.

Le mémoire de Merna Jane (2020), Montréal, intitulé « *Amélioration de la qualité et de l'équité de l'enseignement primaire et secondaire : entre l'engagement politique et les défis* », est une recherche exploratoire sur l'équité socio-économique de confort pédagogique et vise à comprendre la problématique du faible rendement du système scolaire des Seychelles. Elle met l'accent sur l'équité du système en se basant sur la performance scolaire des élèves au sein des écoles primaires publiques.

Ce mémoire met en également un point d'honneur sur la qualité des enseignants car la qualité des enseignants peut dans une certaine mesure refléter les résultats des apprenants. Il est donc important selon Merna d'avoir des enseignants de qualité, et cela passe inéluctablement par des formations de pointes ; et c'est en cela que nous pourrons avoir une amélioration des résultats des élèves. La qualité de la formation des enseignants est donc une condition d'amélioration des résultats dans nos écoles primaires publiques.

Dans cette même perspective de la qualité de l'éducation à travers certains projets éducatifs, Ongodo, A., P., dans son mémoire sur l'optimisation de la gestion des projets éducatifs : le cas du projet PARETFOP, fait une analyse rigoureuse sur la rationalité dans la gestion des projets éducatifs dans le secteur de l'éducation au Cameroun. Pour, une gestion

rationnelle des projets est un gage pour la réussite de nos élèves et une condition *sine qua non* de réussite pour nos enfants. Il invite donc tous les managers de projets d'être rationnels et conséquents pour la réussite de notre système éducatif et surtout de notre crédibilité auprès de nos partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, dans *la SND20-30* (la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030) qui est le document considéré comme la boussole en rapport avec le développement du Cameroun accorde une place de choix à l'éducation notamment en ce qui concerne, l'accès et l'équité qui occupent d'ailleurs une place importante pour le développement du Cameroun.

Concernant l'accès à l'éducation la principale préoccupation est celle relative à l'importante frange de la population en âge de scolarisation qui malheureusement ne fréquente pas d'école. Il sera donc question de faciliter l'accès à l'école à tous les enfants en âge de scolarisation. Elle est évaluée à environ 14 pour 100 pour le primaire et 26 pour 100 pour le niveau secondaire (SND30, p73).

La Revue internationale d'éducation de Sèvres organisé à CIEP, du 12 au 14 juin 2019, son 4^e colloque international, sur le thème des « *Conditions de réussite des reformes en éducation* ». Au centre du colloque se trouve une question essentielle : que faut-il entendre par la réussite d'un système éducatif et pourquoi certains systèmes éducatifs réussissent-ils mieux que d'autres ? Peut-on identifier un certain nombre de conditions favorables pour espérer qu'une réforme puisse transformer effectivement et positivement le système éducatif d'un pays ?

L'équité en éducation et en pédagogie actualisante, Jeanne d'Arc GAUDET et Claire LAPONTE, Université de Moncton au Canada. Pour ces auteurs, il faut une approche globale de la pédagogie actualisante. Or, pour qu'il y ait une pédagogie actualisante, elle doit être ancrée dans des valeurs d'équité.

L'éducation pour les populations rurales en Afrique, Rapport d'un séminaire ministériel, Addis Abéba, Ethiopie 7-9 septembre 2005. Il en ressort que comme la majorité des populations pauvres, analphabètes et sous-alimentées du monde vivent dans les zones rurales, leur accès à une éducation de qualité est une priorité.

Notons que le fait de ne pas pouvoir aller à l'école est à l'origine et la conséquence de la pauvreté dans les zones rurales. Il importe donc d'intégrer des stratégies d'éducation et de

formation en vue d'un développement rural durable grâce à des plans d'action plurisectoriels et interdisciplinaires.

Un bon départ : Éducation et éducateurs de la petite enfance, Rapport soumis aux fins de discussion lors du Forum de dialogue mondial sur les conditions d'emploi du personnel de l'éducation de la petite enfance (22-23 février 2012). L'éducation de la petite enfance est importante dans la mesure où investir dans ce secteur est un choix aussi rationnel qu'avisé car l'éducation de la petite enfance contribue à enrayer le cycle de la pauvreté.

L'article de Brian Annan (Education policy-to-practice success factors in New Zealand) met en lumière les facteurs du succès de la politique éducative en Nouvelle Zélande. Dans cette œuvre scientifique, nous constatons que la construction des infrastructures, le recrutement des enseignants de qualité et une bonne politique managériale participent à la formation des jeunes citoyens capables de contribuer plus tard avec efficacité au développement de leur pays.

Dans l'article (Qualité, équité et diversité dans le préscolaire), sous la direction de Sylvie Rayna il est fort important de relever que, la question de l'éducation des très jeunes enfants a gagné en importance et en visibilité un peu partout dans le monde ces dernières années.

Pensée au plan international comme un droit des enfants à l'éducation pour tous (UNESCO), elle bénéficie, depuis une quinzaine d'années, de l'apport de nombreuses recherches comparatives.

Ce numéro 53 de la revue internationale d'éducation de sèvres s'intéresse au travail mené actuellement par certains courants de la recherche autour des notions et valeurs de qualité, d'équité et de diversité dans le préscolaire.

L'ouvrage de (Genix N., Chartier, 2007) propose une vision d'ensemble de la petite enfance et des nouveaux enjeux liés à son évolution. Modes de garde, apprentissage des enfants et partenariat sont analysés en vue d'améliorer pour chacun de ces thèmes qualité et équité. Enfin les autres réfléchissent sur la prise en compte du préscolaire au niveau politique.

- **Accès pour tous les enfants dans l'enseignement de base**

Le succès des OMD se mesure en fonction du nombre de garçon et de filles qui s'inscrivent ou qui finissent l'école, mais il s'agit là d'une mesure très grossière de l'égalité et de l'émancipation des genres. La parité des genres réfèrent simplement à un nombre égal de garçons et de filles inscrits dans le système scolaire.

Il serait plus ambitieux et plus significatif de faire en sorte que, une fois à l'école, les garçons et les filles jouissent d'un apprentissage et d'un enseignement de qualité, et que l'égalité dans la scolarité soit en fait une répercussion des changements en faveur de l'égalité dans la société en générale. tel est la substance de l'article intitulé « au-delà de l'accès à l'éducation pour les filles et les garçons », (série sur l'éducation et l'égalité des genres, décembre 2005).

Toutefois, aucun OMD ne fait explicitement mention des mesures ou d'action destinée à assurer la qualité de l'éducation et à parvenir à l'équité des genres dans le système éducatif, de plus les OMD doivent être élargit pour réaliser cet objectifs et devraient comprendre outre le nombre d'enfants non scolarise les taux élevé de décrochage scolaire, et le nombre de garçons et les filles qui terminent l'enseignement primaire tout en étant incapables de lire, écrire, calculer ou utiliser ce qu'ils ont appris.

Dans cet article de Collins – Etienne Kana (L'inadéquation entre l'offre et la demande d'éducation au Cameroun : le cas du Département du Logone –et- Chari), il est démontré que le déficit infrastructurel est considéré comme la cause majeure des faibles taux de scolarisation constaté à travers le pays précisément dans cette partie septentrionale. Cette dynamique a donc permis d'améliorer les ratios offre/ demande dans le domaine de l'éducation. Cela permettra à tous les enfants de bénéficier des mêmes infrastructures leur permettant d'accroître leur taux scolarisation et plus tard augmenter leurs résultats dans les différents examens.

Cet article, a donc un lien significatif avec notre recherche travail dans la mesure où, il évoque un problème crucial, qui est celui de la persistance des inégalités dans le domaine infrastructurel de l'éducation. Améliorer ces disparités est un gage de motivation et de réussite pour les apprenants de cette partie du pays. Tel est l'objectif même de notre travail : réduire les inégalités dans le domaine de l'éducation précisément dans l'enseignement primaire.

Aujourd'hui si l'on veut atteindre la plupart des Objectifs de Développement notamment l'ODD numéro 4, il faut lier la tension actuellement porté sur l'accès des filles à l'éducation a un intérêt plus large pour l'éducation pour tous notamment l'alphabétisation des femmes.

En somme, la majorité des auteurs lus dans le domaine de l'éducation, évoquant que soit l'équité, l'accès et même la qualité de l'éducation ne se sont pas intéressés de la région car selon certains, la région du centre n'est pas une zone défavorisée encore moins une Zone

d'Éducation Prioritaire. C'est pourquoi la plupart des écrits s'intéressent aux zones dites défavorisées à savoir les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Est.

Fort de cela, et au vue du déploiement du projet PAEQUE, nous nous sommes décidés de nous intéresser de la région du centre car selon nous, et après de nombreuses discussions avec certains responsables exerçant dans le secteur de l'éducation au Cameroun, il faudra redéfinir les ZEP et restructurer la cartographie éducative du Cameroun notamment sur ce qu'on a longtemps appelé zones favorisées et zones défavorisées.

En effet, le constat fait est que, même dans la région du centre, contrairement à ce que certains observateurs pensent et disent, il existe bel et bien des ZEP dans la région du centre, d'où l'intérêt qu'à notre travail. Car nous avons observés pendant nos recherches que, même dans la région du centre, pas loin de la ville de Yaoundé, les enfants vivant dans certaines périphéries n'ont pas les mêmes privilèges en terme d'infrastructures, d'enseignants, de matériels didactiques que ceux des enfants vivant dans les métropoles. Notre travail s'intéresse donc aux zones défavorisées de la région du centre notamment dans les départements de la Lékié et du Nyong et Mfoumou.

Après, de cette revue de la littérature en rapport avec notre travail, il est question à présent de faire des choix sur les théories qui peuvent nous accompagner dans la réalisation de cette de recherche.

1.4. Mobilisation théorique

Cette partie sera d'une part, consacrée à la présentation du paradigme et de l'école de pensée associée à notre recherche. D'autre part, elle s'intéressera aux principales théories contribuant à l'explication de notre étude.

1.4.1. Paradigme et école de pensée

En épistémologie et dans les sciences humaines et sociales, est une représentation du monde, une manière de voir les choses, un modèle cohérent du monde qui repose sur un fondement défini (matrice disciplinaire, modèle théorique, courant de pensée). C'est ainsi qu'après avoir opéré le choix d'un paradigme, nous allons présenter l'école de pensée qui encadre ce choix, la plus-value qu'il donne à la construction scientifique de notre recherche et surtout la nécessité de la convocation d'un paradigme dans une démarche scientifique.

➤ Paradigme de l'égalité /différence

Le paradigme dans lequel s'inscrit notre recherche met en exergue la mesure des inégalités qui contribuent à répondre à la question de « l'équité pour qui ? ». En effet, c'est à partir de cette mesure que l'on est en capacité de juger de l'iniquité : l'égalité est jugée à la lumière de critères normatifs d'équité et partagée entre les inégalités jugées inévitables et les inégalités dites attendues, légitimes ou acceptables, (Fabienne Malbois, Nouvelles Questions Féministes, 2002). Le concept de l'équité rejoint donc ainsi la définition du bien-être individuel, qui serait trop restrictive si elle ne prenait pas en compte qu'un seul attribut.

Le contexte de notre recherche étant celui de la modernité et de l'innovation dans le but de passer d'un management traditionnel à un management « **innovant** » et « **révolutionnaire** », basé sur la mise en œuvre des techniques et dispositifs de gestion destinés à créer les conditions les plus favorables au développement d'innovations concrètes. Le paradigme de « **l'égalité/différence** », nous semble tout à fait approprié comme paradigme.

Pour Steinberg, 2001, p.39 « *S'il n'y a de différence que de sexe, alors il y en a pas de sang. En ce sens, le modèle de l'incommensurabilité biologique entre l'homme et la femme et de la sexualisation du corps qui s'impose à partir des années 1760-1770 est aussi une machine de guerre contre les inégalités fondées sur la naissance. Il ancre dans le sexe l'infériorité naturelle de la femme mais il décrète que toutes les autres différences sont injustes et infondées* ». Il s'agit donc d'un paradigme innovant et humaniste qui permet de remédier à la crise du management des hommes qui sévit au sein des organisations.

Ladite crise résulte en effet, de l'obsolescence et de l'inadéquation des modèles et des pratiques de management des hommes qui dominent le paysage organisationnel et la gestion des projets de développement dans notre société. C'est d'ailleurs ce que nous voulons démontrer à travers le projet PAEQUE. De par sa philosophie, le paradigme de *l'égalité/différence* intègre parfaitement l'école de pensée des relations humaines.

➤ **École de pensée : l'école des relations humaines**

Au même titre que le paradigme de notre recherche qui est à la fois « **innovant** » et « **humaniste** », l'école de pensée qui nous sert de référence ici est **l'école des relations humaines**. En effet, cette école s'est développée à la fin des années 1930, en réaction au nationalisme de l'école classique. Les théoriciens de cette école s'offusquaient de la déshumanisation du travail qui réduisait l'homme à l'état de machine, au salaire au rendement, à une cadence de travail infernal, etc. La conséquence directe de cet état de choses, est

l'augmentation du taux d'absentéisme et la multiplication des conflits sociaux. D'où la nécessité d'un nouveau modèle.

Ce dernier sera fondé sur un courant de pensée qualitatif, qui place l'homme au centre de sa réflexion, dans le but de lui restituer sa dignité perdue et de rendre le travail plus humain. Cette école permet de mettre en exergue l'impact des facteurs psychologiques sur le rendement des organisations. Toutefois, il faut dire que son initiateur Elton Mayo (1880-1944), ne rejette pas de manière globale les fondements de l'organisation Taylorienne. Ces principes reposent sur les facteurs suivants : la notion de groupe, la responsabilité de l'individu, l'intérêt donné au travail et la reconnaissance sociale des individus.

A la lumière de ce qui précède, la relation entre les principes de cette école de pensée et l'équité d'accès à une éducation de qualité à travers le projet PAEQUE devient alors évidente surtout dans l'amélioration des inégalités d'accès à l'éducation.

La présentation du paradigme et l'école de pensée à laquelle se rattache notre recherche ainsi faite, nous pouvons à présent évoquer les théories susceptibles de nous accompagner afin de mieux comprendre les contours ci-dessus exposés et les objectifs de notre recherche.

1.4.2. Théories de Reference relative à notre travail

Selon Cohen (1980, 69), « une théorie scientifique est un ensemble intégré d'énoncés comportant des définitions et des relations supposées vraies et relatives à un domaine particulier ». De plus, disons que « la théorie renvoie à cette construction intellectuelle hypothétique à cette abstraction indépendante de toute application pratique et signifie par le biais de la seule hypothèse en principe, voire par pure spéculation ».

En clair, c'est la théorie est la boussole, une sorte de locomotive qui nous éclaire et nous permet de mieux orienter notre recherche et faciliter sa compréhension.

Ainsi, dans notre travail les théories que nous allons convoquer vont s'inscrire dans le courant « fonctionnaliste ». Initialement rattaché aux rapports corps-esprit, ce courant s'applique dans plusieurs domaines étudiant les entités composantes de l'homme comme la cognition, la sociologie, la psychologie etc...

Dans ce courant nous allons nous inspirer de 2 théories pour notre travail à savoir la théorie de l'équité et la théorie du capital humain.

➤ La Théorie de l'Équité

Elle est née dans les années 1960, suite aux recherches et expériences menées par le psychologue John Stacey Adams. Selon cette théorie, chaque salarié au travail a tendance à comparer sa situation (salaire, avantages, charge de travail...). De ce fait, si l'on s'abstient de cette comparaison, nous observerons une sorte d'inégalité entre genre. Cette inégalité pousse souvent certaines personnes à chercher des moyens pour se faire entendre dans le but de réparer l'injustice. La rémunération ne constitue pas la seule motivation de vos salariés. La justice sociale jouerait un rôle prépondérant.

Avoir le sentiment d'être traité à égalité avec les autres : voilà le moteur de la productivité en entreprise et même dans une administration selon la théorie de l'équité. Cette comparaison peut conduire à un constat de non-équité qui va pousser notre salarié à agir pour rétablir l'équilibre. La recherche de la « justice » est donc un moteur essentiel de la motivation individuelle. Le Ratio d'équité : un moyen de comparaison. Ratio d'équité égal Rétribution. Le ratio d'équité prend son sens quand il est confronté à ceux des autres structures. La comparaison conduira donc à trois (03) sentiments :

- Le sentiment d'équité si les ratios sont identiques ;
- Le sentiment de sous-équité lorsque le ratio est inférieur ;
- Le sentiment de sur-équité si ce ratio est supérieur.

La sous-équité mène à l'action et le sentiment d'équité crée la satisfaction. D'où la convocation de cette théorie dans notre travail. Elle nous permettra de mieux analyser notre travail qui a pour point d'encrage l'équité d'accès en rapport avec l'éducation dans certaines zones défavorisées de notre pays notamment la Région du Centre. La théorie de l'équité avec ces trois postulats à savoir le sentiment d'équité, le sentiment de sous-équipé et le sentiment de sur-équité nous aidera à mieux nous balader dans les méandres de notre travail afin de nous rendre audible et compréhensible.

Pour illustrer cette théorie de l'équité dans notre contexte actuel et surtout dans le cadre de notre recherche, nous allons nous appesantir sur certains points qui nous permettront de mieux la contextualiser :

- La répartition des quotas horaires dans les écoles qui n'est toujours pas équitable aussi bien dans les zones urbaines(favorisées) que dans les ZEP et les zones défavorisées, c'est-à-dire que l'on observe un favoritisme sur certaines matières au profit d'autres;

- La répartition du personnel enseignant qui est fonction de son département dans la mesure où chaque département devra fixer ses règles, son quota horaire selon la disponibilité des enseignants ;
- Le déploiement du personnel enseignant qui s'explique par le fait qu'il n'y a pas distribution équitable du personnel ;
- L'inégale répartition des ressources (enseignants, ressources structurelles et ressources financières) ;
- Nous observons également certaines disparités dans les ZEP et dans les zones défavorisées où certains facteurs interne et externe tels que le mauvais état des routes, le manque de d'énergie et d'eau, la distance et l'environnement de l'établissement n'encourageraient pas les enseignants et apprenants à y accéder d'où les abandons, les décrochages scolaires et les déperditions scolaires.

En somme, la théorie de l'équité dans le cadre de notre recherche nous oblige de réduire les inégalités sociales afin de permettre à tous les enfants d'avoir les mêmes opportunités et mêmes chances et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie sans discrimination.

➤ **La Théorie du Capital Humain**

L'organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), définit le Capital Humain comme « *l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien être personnel, social et économique.* », « *Le Capital Humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité* ». La plupart des économistes depuis **Adam Smith**, reconnaissent que les compétences de la main d'œuvre d'un pays représentent un de ses atouts concurrentiels les plus importants.

Il est tout de même important de noter que les origines de la théorie moderne du capital humain remontent aux années 1960, au cours desquelles **Theodore Schultz**, puis **Gary Becker**, proposaient leurs analyses théoriques et empiriques des liens entre les investissements en capital humain et la rémunération.

Cette théorie considère que celui qui engage une année de scolarité est suffisamment rationnel parce qu'il rassemble ses coûts pour aller à l'école et ses gains attendus. Il s'agit des

calculs financiers où on parle de capitalisation ou d'actualisation. En effet, la théorie du capital humain a contribué à expliquer la croissance économique et la formation des rémunérations individuelles. Elle suppose, nous le verrons, que les individus peuvent améliorer leur productivité par des actes volontaires d'investissement dans l'éducation et la formation. Selon la définition de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique), le capital humain recouvre « l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien être personnel, social et économique. » (Stéphanie Fraise-D'Olimpo, 2009, les fondements théoriques du concept de capital humain) « Le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité » (Fraise-D'Olimpo, 2009).

D'après Fraise-D'Olimpo (2009) la transition de l'école au milieu de travail et la formation des adultes représente en effet un autre enjeu important. Selon cette dernière le capital humain peut se déprécier si les compétences acquises ne sont pas maintenues en bon état par un usage régulier (Fraise-D'Olimpo, 2009). De ce point de vue, le chômage de longue durée et le chômage des jeunes peuvent conduire à une dégradation des connaissances et des compétences.

Par ailleurs, l'analyse théorique qui sous-tend la notion de capital humain apporte des éléments pour comprendre les mécanismes de la croissance et du développement. En revanche, Gary Becker l'un des scientifiques ayant placé l'humain au cœur de l'économie a insisté sur le rôle de l'investissement dans le capital humain, en particulier dans le domaine de l'éducation. Malgré la controverse qu'a suscité ses travaux, il a su établir un prolongement théorique de cette théorie qui a donné lieu à l'objet d'application et réinterprétation dans le domaine de la formation professionnelle et plus largement la gestion des ressources humaines.

Dans le cadre de notre travail, nous convoquons cette théorie pour voir claire sur la gestion du capital humain qui est selon les différents auteurs, une donnée indispensable dans l'entreprise. Ainsi, dans notre recherche, il est question de dire que l'équité d'accès de tous les enfants où qu'il soit est une exigence des instances internationales en charge de l'éducation car selon elles (ces instances) : tous les enfants doivent avoir les mêmes chances et mêmes opportunités d'accès à l'éducation. D'où la plus-value de la théorie du capital humain qui est l'une de nos théories d'accompagnement car elle prône la productivité, l'innovation, les compétences etc. qui sont les déterminants d'une éducation de qualité dont tous les enfants même ceux des zones défavorisées en ont besoin.

Le capital humain est donc un ensemble de caractéristiques et compétences qui facilitent la création d'un bien être personnel et le développement socio-économique d'un pays. En dépit de toutes nos considérations, il faut une ressource humaine de qualité en charge du déploiement du personnel car une ressource humaine de qualité ne peut qu'être vecteur d'une formation de qualité qui induit des résultats de qualité. C'est donc une théorie qui nous permet de bien structurer notre travail car elle est le trait d'union entre la qualité de l'éducation et les compétences, les connaissances bref la qualité du personnel en charge de la prestation des services dans le domaine de l'éducation surtout dans le cycle primaire.

➤ **La Théorie des Objectifs**

En 1968, après de nombreuses recherches E. John Locke, psychologue des organisations, a développé une théorie en exergue les liens qui existent entre les objectifs et la motivation des collaborateurs. E., John Locke démontre que la fixation d'objectifs spécifiques et précis, plutôt que de vagues formules, décuplait la performance de chaque individu. Par exemple, il est plus efficace de dire "je veux qu'à la fin de l'année tu augmentes ton rendement de 25%" plutôt que " je veux que tu sois plus performant cette année". L'exemple prit semble être simpliste, mais il montre comment un objectif chiffré, daté, etc. agit fortement sur l'implication des individus. Il est important d'admettre avec John Locke qu'il y a un autre paramètre qui influence positivement la performance c'est la difficulté du challenge.

En clair, plus un objectif demande un effort important pour être atteint, plus la performance obtenue en retour est élevée. Ainsi pour que ces deux leviers fonctionnent (fixation d'objectifs spécifiques et difficile à atteindre), il est donc indispensable qu'ils soient compris et acceptés.

De cette théorie des objectifs de E., John Locke, nous pouvons dire que dans le cadre des projets éducatifs il est important de se fixer des objectifs te servant de boussole qui te permettront d'avoir les résultats escomptés. C'est le cas du projet PAEQUE qui fait l'objet de notre recherche et qui avait les objectifs lors de sa mise en œuvre à savoir l'amélioration du niveau d'équité de la prestation de services d'enseignement primaire au Cameroun en mettant l'accent sur les ZEP et autres zones défavorisées de la région du centre entre autres.

Il est donc logique qu'après fixation des objectifs, il faut les atteindre, d'où la pertinence des travaux de E., John Locke accompagné de Gary Latham en 1990 qui vient compléter les premières recherches pour définir cinq (5) principes à suivre afin de fixer des objectifs efficaces. Il s'agit de la méthode 4C F :

- **Clarity** : tout est dans le titre. Pour être efficaces, les objectifs doivent être précis, sans ambiguïté, datés dans le temps et dans l'espace ;
- **Complexity** : pour qu'un objectif soit efficace, il doit être simple à comprendre ;
- **Challenge** : choisir des objectifs très engageants. Il est question de mettre la barre suffisamment haute pour impliquer et motiver ;
- **Commitment** : pour une totale implication, les objectifs doivent être acceptés par tous ;
- **Feedback** : une fois l'objectif fixé, votre rôle est d'émettre un feedback permanent envers vos collaborateurs.

La théorie des objectifs de J., Locke est donc appropriée dans le cadre de notre recherche dans la mesure où nous faisons une recherche Ex-post qui au préalable a eu des objectifs, qui ont même fondé la maturation du projet qui fait l'objet de notre. Étant donné que nous sommes dans les projets éducatifs, il importe donc de relever que chaque projet quel que soit le domaine a pour but premier l'atteinte des objectifs ; voilà pourquoi une fois de plus nous avons fait appel à cette théorie qui nous a semblé indispensable dans la structuration de notre recherche.

Au final, la théorie de John Locke et Gary Latham nous enseigne comment fixer des objectifs pertinents, sources de performance et les leviers opérationnels nous permettant de les atteindre.

En définitive, le chapitre ci-dessus nous a entre autres permis de mener une étude des concepts opératoires de notre recherche et aussi présenter la problématique qui fait l'attraction de notre étude. Après cette clarification conceptuelle, nous avons construit une revue de la littérature portant sur l'équité, l'accès, l'éducation de qualité, les zones défavorisées et surtout la gestion des projets éducatifs précisément le projet PAEQUE. Pour ce faire, nous avons procédé à l'élaboration de nos objectifs qui nous servent de boussole, et surtout évaluer ces objectifs et les résultats du projet PAEQUE à la fin de son exécution.

Grâce à cette étude des concepts opératoires de notre recherche et l'élaboration de nos objectifs, nous avons recensé un certain nombre d'écrits qui nous ont semblé pertinents dans la compréhension de notre recherche. Par la suite, nous avons recensé un certain nombre d'écrits généraux et spécifiques y relatifs. La présentation des théories retenues a été le troisième et

dernier moment dans ce chapitre, qui nous a permis de cerner en totalité les aspects théoriques de notre recherche. Ces théories d'accompagnement nous permettent de situer notre travail et comme nous l'avons déjà dit de faciliter sa compréhension.

Il importe donc à présent de nous intéresser aux aspects techniques de la méthodologie liée à notre recherche à savoir la nature de l'étude, le type de recherche, la collecte des données avec ces différents outils, la population d'étude, les modes d'investigation etc. C'est cette méthodologie qui nous permettra de bien structurer notre recherche et permettre à toute la communauté éducative de s'en servir.

CHAPITRE II : CONSTRUCTION DU CADRE METHODOLOGIQUE PORTANT SUR L'ÉQUITÉ D'ACCÈS DES ENFANTS DES ZONES DÉFAVORISÉES DE LA RÉGION DU CENTRE À L'ÉDUCATION

Étant donné que le cadre théorique de notre recherche « *Projet PAEQUE et Équité d'accès des enfants des zones défavorisées à une éducation de qualité dans la Région du Centre* » est situé, ce deuxième chapitre qui s'intitule « construction du cadre méthodologique portant sur le projet PAEQUE, de la problématique de l'équité d'accès et de la qualité pour les enfants des zones défavorisées ». Ce deuxième chapitre sera donc consacré au cadre méthodologique. Selon le Dictionnaire Hachette (1997, p.497), la méthodologie est « *l'ensemble des méthodes appliquées à un domaine particulier de la science* ». Il fait suite à la recension des écrits (l'état de l'art) et à mobilisation des théories d'accompagnement relatives aux différentes hypothèses de notre recherche. Il vise aussi à définir et à construire les outils méthodologiques en vue de vérifier de manière empirique si les résultats assignés lors de la planification du projet PAEQUE, qui fait l'objet de notre recherche ont été atteints.

En effet, tout au long de ce deuxième chapitre, il sera question d'examiner les concepts et idées qui font l'objet de cette recherche. Ce volet de la présente recherche s'inscrit donc dans le sillage de Grawitz pour qui « *il nous paraît essentiel que le chercheur ne se contente pas d'indiquer les résultats obtenus, mais de rendre compte de la démarche qui fut la sienne, de la*

façon dont il a obtenu les données qu'il fournit » (Grawitz, 2001, p.608). Ainsi, dans le cadre de ce chapitre, nous mettrons en exergue le devis de l'étude, avec une emphase sur les participants sélectionnés les instruments méthodologiques de mesure et au final présenter la technique utilisée dans la collecte des données.

2.1. Ancrage méthodologique

Pour des raisons de rigueur scientifique et de cohérence, la méthodologie de notre recherche sera organisée autour de deux axes majeurs à savoir la présentation des éléments de la phase de collectes de données et de ceux de la phase de l'analyse.

2.1.1. La phase de collecte des données

Il faudra, au préalable faire une distinction entre les éléments qui se rapportent à la nature de l'étude et ceux se rapportant à la collecte des données proprement dite.

➤ Nature de l'étude

La nature de l'étude nous permet de déterminer le type de notre recherche et de choisir le mode d'investigation qui s'y prête. À cet effet, nous pouvons dire que notre étude est une **évaluation *ex-post*** qui a pour but, de vérifier si les effets que le projet doit atteindre sont maintenus après l'exécution du projet. Dans une évaluation *ex-post*, il faut également faire des propositions après vérification de l'atteinte des résultats. Ici, il est question de vérifier si les objectifs que s'est assigné le projet ont été atteint à la fin de son exécution. Pour mener à bien cette étude, nous allons administrer un **questionnaire** et un **guide d'entretien**. Ces deux outils nous permettront de rassembler les données susceptibles de nous aider dans notre recherche.

➤ Type de recherche

Pour déterminer le type de notre recherche, il faut d'abord fixer les bases de notre étude, en choisissant une orientation plus appropriée qui, nous permettra de réaliser nos objectifs de recherche. Ainsi, selon De Ketele et Rogiers (1996), au rang des types de recherche, nous pouvons en citer :

- La recherche scientifique basée sur une démarche hypothético-déductive ;
- La recherche technologique construisant des outils pour le praticien orientée vers la prise de décision ;
- La recherche évaluative avec prétention prévisionnelle et prospective ;

- La recherche-action examinant une situation du point de vue des participants ;
- La recherche exploratoire, phase heuristique permettant de générer des hypothèses ;
- La recherche descriptive, lorsque la description et la clarification sont un préalable ;
- La recherche spéculative, axée sur la fonction prospective.

Au terme de l'énumération de ces différents types de recherche, nous pouvons dire sans ambages que notre recherche est une **recherche évaluative ou encore une étude Ex-post**. Dans cette recherche, deux modalités de recherche évaluative sont distinguées ; *la première est orientée vers l'amélioration d'un programme ou d'un dispositif alors que la seconde vise plutôt à généraliser ou à poursuivre un programme mis en place*. En clair, ce sont ces deux modalités qui meublent même notre recherche car il est question d'intégrer une dimension prospective et perspective pour une meilleure compréhension de notre recherche qui est d'ailleurs basée sur l'évaluation du projet PAEQUE. À cet effet, il nous semble judicieux de préciser ce que c'est qu'une recherche évaluative afin d'en préciser les limites et extirper tous malentendus pouvant empêcher la bonne conduite de notre recherche. À ce propos, disons qu'une recherche évaluative apparaît comme une « *tentative systématique d'appréciation de la valeur relative d'une innovation, d'une intervention, d'un programme, d'un service, d'une approche...* » (Marchand, 2018 ». Elle cherche à comprendre une pratique, réduire l'incertitude, améliorer l'efficacité, prendre des décisions, identifier et appuyer des changements.

À cet effet, l'évaluateur aura comme tâches de décrire, d'inférer, de valoriser, de juger ou de négocier. Il est tout de même important de rappeler qu'il existe plusieurs types de recherche évaluative : (évaluation à priori, études de faisabilité d'évaluation, évaluation d'impact, suivi de programme, évaluation de l'évaluation, évaluation formative). Toutefois, quel que soit le type retenu, un accent particulier sera mis soit sur les résultats (le quoi), soit sur les processus (le comment). On parlera alors respectivement de l'évaluation sommative et de l'évaluation formative.

En ce qui concerne notre recherche, il s'agit davantage **d'une évaluation ex-post** qui vise à vérifier les acquis du projet de recherche et évaluer si le projet de recherche répond aux besoins et aux attentes des acteurs locaux. Il s'agit dans le cas d'espèce d'améliorer l'équité et l'accès des enfants des zones défavorisées à une éducation de qualité. Cela passe par la détection des difficultés observées ou rencontrées dans ces zones à savoir le manque de manuels scolaires et de livres permettant à l'apprenant de mener à bien ses études. Le diagnostic fait permet de

trouver de trouver des solutions pour remédier à la situation, en améliorant les conditions d'apprentissage des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées.

➤ Modes d'investigation

Le philosophe Aristote, dans son dictionnaire des citations déclare : « *Il n'y a pas une méthode unique pour étudier les choses* ». Cette maxime du philosophe grec reflète la variété de méthodes dont dispose le chercheur dans le cadre de ses travaux de recherche. Ce dernier doit simplement opérer le choix de la ou des méthodes les plus adéquates et susceptibles de l'aider dans sa démonstration scientifique, en fonction de la nature de ses variables et surtout de l'objectif visé par sa recherche.

À cet effet, dans le cadre de notre recherche, le mode d'investigation retenu est l'approche mixte ; C'est à dire un modèle de recherche qui implique de combiner les éléments d'une approche quantitative et qualitative pour une compréhension plus complète et plus approfondie de notre problème de recherche. En effet, notre problématique tourne autour de la réduction des disparités dans l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de qualité. Ces disparités nécessitent d'être décrit, expliqué en détail car elles sont devenues une pratique dans le domaine de l'éducation dans notre pays, ce qui empêche aux enfants d'avoir les mêmes chances et mêmes opportunités en rapport avec l'accès à une éducation de qualité.

Alors, pour Poisson (1983, p.370), « *le chercheur partisan de l'approche qualitative n'essaie pas d'abord de quantifier les phénomènes observés afin d'établir des corrélations. Il tente plutôt de saisir la réalité telle que la vivent les sujets avec lesquels il est en contact ; il s'efforce de comprendre la réalité en essayant de pénétrer à l'intérieur de l'univers observé* »

Cette approche est parfaitement résumée par Dumez (2010, p.4), qui définit l'analyse qualitative comme « *l'analyse qui détermine la nature des éléments composant un corps sans tenir compte de leurs proportions* ». Une lecture minutieuse et précieuse de ces différentes définitions, nous permet de constater qu'elles ont un double mérite.

En effet, elles résument à la fois de manière très subtile l'approche qualitative et l'approche quantitative. Nous pouvons donc affirmer sans ambages que *le chercheur partisan de l'approche mixte essaie d'abord de quantifier les phénomènes observés afin d'établir des corrélations. Ensuite, il tente de saisir la réalité telle que la vivent les sujets avec lesquels il est en contact. Enfin, il s'efforce de comprendre la réalité en essayant de pénétrer à l'intérieur de l'univers observé.*

Ceci résume parfaitement l'objectif de notre recherche qui est d'améliorer les indicateurs d'équité d'accès, de la qualité à une éducation de qualité pour les enfants des zones défavorisées à travers le projet PAEQUE.

Pour ce faire, nous procéderons à un recueil de données verbales permettant une démarche interprétative. Nous voulons également explorer les sentiments, les émotions ainsi que les expériences individuelles du personnel de la Division des projets du MINEDUB, de l'Unité du projet PAEQUE et surtout du coordonnateur national de ce projet. Toutefois, ce travail serait incomplet si l'on se limite seulement à son volet qualitatif. C'est pour cette raison que nous ne pouvons exclure aucune idée de quantification ; ceci nous permettra d'une part, d'avoir une meilleure compréhension de la problématique sur l'équité d'accès des enfants des zones défavorisées à une éducation de qualité et d'autre part, de pouvoir quantifier et mesurer les disparités qui existent entre les enfants des zones urbaines et ceux des zones rurales. Voilà pourquoi nous avons choisi l'approche mixte.

2.2. Cadre de l'étude

Ici, il importera de présenter le cadre de notre recherche et les outils de collecte des données de celle-ci. Dans cette sous partie, nous présenterons successivement le milieu de l'étude, les différentes populations de l'étude et l'échantillon de l'étude.

a. Milieu de l'étude

La région du centre/Cameroun est le milieu dans lequel notre étude sera faite plus précisément dans les zones défavorisées du département de la Lekié et du département du Nyong et Mfoumou. Cette recherche s'intéressera à la gestion des projets éducatifs au Cameroun et surtout leurs impacts dans le système éducatif notamment le cycle primaire. Il faut juste rappeler que le MINEDUB a une Division de la Planification, des Projets et de la Coopération où sont logés la plupart de ces projets.

Dans le cas du projet PAEQUE, nous avons tout une administration et une organisation qui a, à sa tête un Coordonnateur Général. Ainsi, comme tous les autres départements ministériels, ce département ministériel est situé à Yaoundé, capital politique du Cameroun, siège des institutions Républicaines. Ses locaux se trouvent au centre administratif encore appelé « Quartier des Ministères », dans le Département du Mfoundi, Arrondissement de Yaoundé 2. Plus précisément, à l'Immeuble Ministériel No 2 qu'il partage avec le Ministère

de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) et le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB).

b. La population de l'étude

La population de la présente étude est constituée des enseignants maîtres des parents ayant bénéficié ou pas du projet PAEQUE. Il est également important d'interroger les parents vivant dans les zones défavorisées qui constituent notre base de recherche pour connaître réellement si le projet qui fait l'objet de notre étude a eu un impact considérable dans leurs localités respectives. Nous irons aussi à travers un guide d'entretien interroger les Ex-Coordonnateurs de ce projet précisément l'Ex-Coordonnateur Général et l'Ex-Coordonnateur Technique. Nous faisons le choix d'une population aussi hétérogène pour mieux asseoir notre recherche en faisant une analyse objective des résultats obtenus.

Cependant, afin d'être plus précis, on définira la population de l'étude comme l'ensemble des éléments qui sont la cible d'intérêt de l'étude et pour lesquels les objectifs fixés lors de la justification de l'étude sont atteints. La population de l'étude est donc la population pour laquelle on veut recueillir les informations. Elle permet de préciser le champ de l'étude et de redéfinir les éléments qui seront les sujets de l'étude. C'est aussi bien de rappeler que, le terme population vient du mot latin « *populatio* ». Il a tout d'abord le sens actif de « peuplement, action de peupler » ; au milieu du dix-huitième siècle, il prend le sens collectif de « ensemble des habitants d'un pays, etc. ».

En effet, pour le dictionnaire Robert (1999, p.780), le terme population signifie « *ensemble des habitants d'un lieu, ou encore l'ensemble de personnes d'une catégorie particulière* ». En statistique, la population peut se définir comme un ensemble d'individus ou d'éléments partageant une ou plusieurs caractéristiques qui servent à les regrouper. S'agissant de la population d'étude, nous avons porté notre choix sur une technique d'échantillonnage non probabiliste.

De ce fait, nous avons axé la collecte des données sur un échantillon de convenance. Autrement dit, les différents participants ont été sélectionnés relativement à leur disponibilité et leur accessibilité. Le critère majeur étant donc ici leur volonté de répondre au questionnaire à eux présenté. Cette activité, il faut le dire, n'a pas toujours été aisée du fait du caractère sensible de notre étude portant sur un volet assez complexe qui est celui de l'équité d'accès des enfants des zones défavorisées à l'éducation selon l'ODD4 ; c'est une véritable pierre d'achoppement

entre les responsables en charge de l'éducation au Cameroun, les chefs d'établissements, les maîtres des parents et même les parents.

D'où la réticence d'un bon nombre de responsables surtout les chefs d'établissements, en l'occurrence des établissements primaires privés de délivrer une autorisation formelle à même de faciliter la collecte des données au sein de leurs différents établissements. Il faut néanmoins préciser que la technique de l'échantillon de convenance présente un inconvénient majeur à savoir que l'on « ne donne pas à tous les éléments une chance égale d'être choisis pour l'échantillon » (Fortin, 2006, p. 258).

Il s'agit effectivement d'une carence significative dans la représentativité même de l'échantillon comme le souligne à suffisance Fortin (2006). Par conséquent, il sera ardu d'effectuer une généralisation des résultats obtenus sur un ensemble plus grand de la population, voire l'ensemble de la population elle-même.

Nonobstant ces réserves, il faut relever que le choix de l'échantillon de convenance s'est imposé comme l'une des seules techniques fiables et susceptibles de contourner la réticence d'une grande majorité des participants du fait du caractère à leurs yeux très sensibles du thème de notre étude parce que selon certains d'entre eux, le problème d'équité dans le secteur de l'éducation relève des pouvoirs publics qui ont assurément une idée claire de ce que doivent devenir leurs jeunes citoyens.

➤ **Technique d'échantillonnage**

Il nous semble important avant toute chose de dire que l'échantillonnage est un moyen de sélectionner un sous-ensemble d'unités d'une population cible dans le but de recueillir des renseignements. Ces renseignements sont utilisés pour tirer des conclusions au sujet de la population en général. Alors, dans le cadre de notre recherche, la technique d'échantillonnage qui sera mise en œuvre est *non probabiliste*. Car elle permet au chercheur de sélectionner des unités dans une population en utilisant une méthode subjective c'est-à-dire non aléatoire.

• **Échantillon de l'étude**

En ce qui concerne l'échantillon, nous avons retenu cent (100) enseignants maîtres des parents, des responsables d'établissements scolaires du cycle primaire dans différents de la région du centre notamment les zones défavorisées dans les départements de la Lekie et du Nyong et Mfoumou. Afin d'atteindre nos objectifs de recherche, un accent a été mis sur des

enseignants maîtres des parents d'ancienneté et de genre différents. Cette approche permet de ratisser large et ainsi obtenir des données empiriques reflétant dans son entièreté et sa complexité la population cible de notre étude. Nous avons invité ces enseignants à participer à cette enquête par le biais du questionnaire à eux administré. Notre échantillonnage nous a permis de recueillir quatre-vingt-douze (92) questionnaires dûment remplis. Soit un taux de 92% de la population de l'étude.

C'est ainsi que pour imaginer étendre les résultats observés sur un échantillon à la population toute entière, il faut que l'échantillon de la population soit représentatif de la population étudiée. À partir cette technique *non probabiliste*, nous avons employé la méthode non aléatoire qui consiste à choisir un groupe de participants parmi une population plus large en sachant pertinemment que certains d'entre eux n'ont aucune probabilité de faire partie de l'échantillon. De plus, la technique non probabiliste emploie l'échantillonnage par choix raisonné afin de nous assurer que la répartition des critères descriptifs de l'échantillon soit identique à celle de la population totale étudiée.

- **La fidélité et la validité des instruments de mesure**

Toute collecte des données sur le terrain est conditionnée par la vérification à la fois de la fidélité et de la validité des instruments de mesure à utiliser (Thiétard et al., 2007). En effet toute étude empirique dans une approche qualitative particulièrement doit être à même de généraliser les conclusions ou résultats obtenus. Ainsi, parler de fidélité d'un instrument de mesure revient à « établir et vérifier que les différentes opérations d'une recherche pourront être répétées avec le même résultat par des chercheurs différents » (Thiétard et al., 2007, p. 281).

Il faut par conséquent dans la collecte des données, mettre un accent particulier sur une réduction optimale de l'erreur aléatoire comme le souligne Fortin (2005). Généralement, l'erreur dite aléatoire est corollaire à des aspects subjectifs et ponctuels des dispositions physiques, physiologiques et psychologiques du répondant. Ce dernier pouvant être lors de l'administration de l'outil de collecte des données sous l'influence de la fatigue, de la faim ou de mauvaise humeur, etc.

En outre, la mauvaise construction de l'outil de collecte peut également mener à la survenue de ce type d'erreur. C'est-à-dire qu'une mauvaise formulation des items en l'occurrence peut conduire le participant à commettre une erreur aléatoire. Cette dernière pourrait découler « des facteurs subjectifs (fatigue, humeur, faim etc.) ou extérieurs (chaleur, distraction, etc.), au manque de clarté des énoncés et à des variations dans l'utilisation des instruments de mesure (addition ou soustraction de questions, changement de personnel, erreurs dans l'enregistrement des données). » (Fortin, 2005, p. 280).

La fidélité des instruments de mesure de notre étude est garantie par le fait que ces instruments ont préalablement fait leur preuve dans les travaux antérieurs qui nous ont inspirés. En effet, chacun de ces instruments s'est avéré pertinent comme outil de collecte des données empiriques successivement dans les études de Folger et Konovsky (1989), Sanchez, Truxillo et Bauer (2000) pour ce qui est notamment de la pertinence des objectifs liés à l'équité d'accès à l'éducation notamment dans le cycle primaire avec un α de Cronbach = 0,924. Pour ce qui est du processus d'évaluation du rendement en rapport avec la qualité de l'éducation, cet instrument de mesure a été emprunté aux travaux de Colquitt et al. (2001) et sa fidélité mise en relief par un α de Cronbach de même valeur que l'instrument précédent. Il en est de même du caractère fidèle des instruments suivants à savoir la politique du gouvernement dans le secteur éducatif relative à l'équité d'accès de tous les enfants comme le prône l'ODD4, le sentiment d'équité individuelle et la réduction des disparités dans le domaine de l'éducation ; leur fidélité est largement démontrée et avérée.

En effet afin de garantir la fiabilité de nos résultats, il s'est agi de s'appuyer dans la construction des outils de collecte des travaux menés en l'occurrence par Thiétard et al. (2007). Pour ces auteurs, la validité d'un instrument de mesure « est reflétée par le degré auquel un outil particulier mesure ce qu'il est censé mesurer plutôt qu'un autre phénomène » (Thiétard et al., 2007, p. 287).

Dans le cas d'espèce, la présente étude a pour objet d'analyser les différents objectifs fixés en amont par les parties prenantes du projet PAEQUE et résultats obtenus afin de voir éventuellement leurs impacts dans la réduction des disparités dans le secteur de l'éducation notamment le cycle primaire.

Ainsi, nos instruments de mesure sont valides dans la mesure où ils sont essentiellement axés sur cette problématique et découle de manière cohérente des questions secondaires de l'étude dont ils en sont les indicateurs qui nous permettront de mieux

appréhender notre objectif général. Le caractère juste de nos résultats est donc garanti par le cheminement logique de nos travaux de l'identification du problème à la construction des outils de collecte permettant de recueillir les données empiriques déterminantes dans la compréhension de notre recherche.

Par ailleurs, empruntés aux études antérieures où ils ont fait leur preuve, nos instruments de mesure sont valides si nous suivons la logique de Thiétard. Pour cet auteur en effet, il est aisé de « valider l'utilisation d'un outil en s'appuyant sur l'existence d'un consensus au sein de la communauté de recherche quant à cette utilisation » (Thiétard et al., 2007, p. 277).

- **La collecte des données**

Thiétard présente cette phase empirique d'une étude comme une approche qui « permet au chercheur de rassembler le matériel empirique sur lequel il va fonder sa recherche » (Thiétard et al., 2007, p. 228). En rappel, notre étude a pour objet d'analyser les objectifs que s'est fixé le projet PAEQUE et les résultats obtenus et surtout leur impact dans le secteur de l'éducation notamment le cycle primaire dans la région du centre/ Cameroun.

Ainsi, dans le but d'atteindre nos objectifs par les réalités du terrain, nous avons construit un questionnaire et un guide d'entretien sous-tendu par un certain nombre d'instruments de mesure. De manière pratique, la présente recherche s'est appuyée sur l'administration d'un questionnaire physique au sein de quelques écoles primaires publiques des départements du Nyong et Mfoumou et de la Lékié dans la région du Centre/Cameroun. Cette enquête a été menée par nous, soutenu par des personnes de bonne volonté. Comme relevé plus haut, cette étape déterminante de l'étude n'a pas été aisée du fait du caractère sensible de notre thème de recherche.

Cette méthode d'administration physique du questionnaire offre plusieurs avantages à l'instar de la réduction de l'erreur aléatoire. En effet, au contact des participants physiquement ou par personnes interposées, il nous a été possible d'expliquer dans les détails l'objet de l'étude, ses tenants et ses aboutissants notamment sa portée purement scientifique et la garantie par ricochet de la confidentialité des répondants. Cette approche a permis en l'occurrence de réduire à la fois les facteurs subjectifs, extérieurs et mieux garantir la clarté des énoncés comme le conseille Fortin (2005).

Par ailleurs, l'autre avantage qu'offre ce type d'administration du questionnaire est la possibilité d'amener les participants à répondre à tous les items et ainsi éviter de rejeter après les questionnaires mal remplis.

Néanmoins, il faut quand même relever que, ce contact physique ajouté à la sensibilité de notre sujet d'étude ont pu créer ou du moins amplifier la méfiance d'un bon nombre d'individus de notre échantillon. Si le questionnaire administré par voie électronique par exemple semble créer par son caractère impersonnel un climat plus propice, il demeure vrai que la présence d'une personne étrangère au sein d'un établissement scolaire avec un questionnaire sur une thématique aussi sensible a pu desservir notre étude.

C'est ce qui justifie sans doute le score enregistré de quatre-vingt-douze (92) questionnaires dûment remplis sur cent (100) administrés soit une moyenne de 92%. Nonobstant ces diverses entraves, il est à noter que la sincérité des participants ayant dûment remplis leurs questionnaires est une assurance quant à la fidélité de nos instruments. En effet, leur engouement tributaire à l'intérêt qu'ils ont porté à la présente étude démontre du bienfondé de celle-ci.

➤ **Outils de collecte des données plus justification**

Les sciences de l'éducation comme toutes les sciences sociales ou humaines, disposent d'une multitude d'instruments ou outils de collectes de données. Nous pouvons entre autres citer, les grilles d'observation, les guides d'entretien, le questionnaire, la discussion de groupe et l'analyse documentaire. Dans le cadre de notre recherche, nous présenterons d'une part l'outil d'analyse quantitative : *le questionnaire* et celui de l'analyse qualitative qui permet de recueillir des données plus fines, plus précises sur une situation définie, il s'agit du *guide d'entretien*.

• **Le questionnaire**

Ici, le but de cet instrument est d'avoir des données statistiques fiables qui nous permettront d'évaluer l'efficacité et l'impact social du projet PAEQUE et surtout de vérifier si les objectifs du projet ont été atteints ; et cela ne peut être possible qu'après non seulement des populations bénéficiaires mais aussi au niveau de l'administration Camerounaise précisément à l'éducation de base et ses démembrements. Ainsi, l'élaboration d'un questionnaire à soumettre aux maîtres des parents d'élèves contractualisés et à quelques Directeurs d'écoles primaires, apparaît comme le meilleur outil au mieux l'outil le plus fiable.

Il faut bien le rappeler que c'est à la DPPC du MINEDUB qu'était logé le projet PAEQUE, les bénéficiaires n'étaient autres que les maîtres parents d'élèves et les écoles primaires. Le montage de cet outil s'est fait au sens de Jouvenel et Masinge (1994), pour qui, le questionnaire est un document standardisé. Il est composé d'un nombre de variable de questions écrites ou items. La cohérence de sa construction permet, en croisant des réponses, d'obtenir une analyse de type quantitatif au-delà de son exploitation statistique.

Le questionnaire est principalement composé de questions fermées, c'est-à-dire avec des modalités de réponses pré-codées, afin de procéder à un traitement statistique. Compte-tenu de la population visée à savoir certains directeurs des écoles primaires publiques, de certains enseignants contractuels qui font partis de notre échantillon, nous avons évité de faire usage d'un vocabulaire technique afin, de faciliter la compréhension des questions que nous allons poser. En ce qui concerne l'organisation du questionnaire, elle obéit à une structuration à trois niveaux à savoir :

- **Le préambule** : il s'agit d'un bref rappel du thème et des objectifs de la recherche. Il permet d'orienter et de mieux situer les enquêtes ;
- **L'identification de l'enquêté** : excepté sa fonction, la mention de l'appellation de l'enquête est facultative pour plus de confidentialité ainsi que pour éviter la frustration de la part de la personne enquêtée ;
- **Les questions proprement dites** : le but ici, est d'évaluer l'atteinte des objectifs du projet ; raison pour laquelle les différentes questions seront formulées en concomitance avec les objectifs principaux de ce projet.
- **Le guide d'entretien**

En ce qui concerne l'organisation de notre guide d'entretien, il faut dire qu'il obéit également à une structuration tripartite à savoir :

- **Le préambule** : tout comme celui du questionnaire, il s'agit d'un bref rappel du thème et des objectifs de la recherche. Il permet d'orienter et situer les enquêtés ;
- **L'identification de l'enquêté** : en dehors de sa fonction, la mention de l'appellation de l'enquêté est facultative pour plus de confidentialité et pour écarter tout risque et frustration de sa part ;
- **Les questions proprement dites** : leur but est de recueillir les informations recherchées.

Dans un guide d'entretien, toutes les questions n'ont pas la même importance ; tandis que certaines ne serviront en effet pas à l'analyse, d'autres sont nécessaires pour comprendre le contexte de la populations d'étude. D'autres encore vont permettre d'arriver à une question plus importante.

Le présent guide d'entretien est composé de dix (10) questions semi-directives classées dans trois (3) thèmes.

➤ **Outils d'analyse des données plus justification**

Notre étude étant quantitative /descriptive, nous allons utiliser des outils tels que le **logiciel SPSS version 21** pour l'analyse descriptive. Ce logiciel d'analyse statistique **SPSS version 21** est donc notre principal outil d'analyse, il nous offre une analyse statistique avancée. Nous avons aussi fait recours à la technique d'analyse des contenus relativement au guide d'entretien.

Il faut dire que traiter une donnée, c'est l'analyser, l'expérimenter avec méthode, de façon à parvenir à un résultat. Dans le cas spécifique de notre recherche, la méthode désigne une procédure qui consiste à vérifier si les objectifs du projet qui fait l'objet de notre recherche ont été atteints et si les populations locales ont ressenti un impact positif dudit projet.

La méthode utilisée dans le cadre de notre travail pour analyser l'équité d'accès des enfants des zones défavorisées à une éducation de base de qualité dans la région du centre, comprend trois parties principales à savoir une partie descriptive, une interprétation des données collectées et une analyse des contenus.

L'analyse descriptive nous permet de faire une synthèse des données historiques afin d'en tirer des informations utiles. Elle est censée nous fournir des informations sur ce qui est susceptibles de se produire dans le futur. C'est d'ailleurs l'objet de notre étude qui est censée faire des propositions concrètes et précises à la fin pour améliorer les futurs projets.

En somme, la première partie de notre étude nous a permis d'assoir le cadre conceptuel, de mobiliser les théories relatives à notre étude et le cadre méthodologique de notre recherche ; ceci sous le prisme de la réduction des disparités dans le secteur de l'éducation précisément dans le cycle primaire. Pour ce faire, le chapitre I avait pour but de clarifier les concepts clés de notre recherche, de présenter le projet PAEQUE, sa finalité, les différentes parties prenantes et les partenaires techniques qui ont aidé pour son implantation.

Ensuite, il fallait déterminer le cadre théorique de cette étude à travers notamment l'état de la question, la revue de la littérature en prémices à une mobilisation des théories de **l'équité** de **John Stacey Adams** (1960), celle du **capital humain** de Theodore Schultz et **Gary Becker** (1962), sans oublier **Stéphanie Fraise-D'Olimpio** (2009), qui pense que « le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité » ; ceci afin de garantir l'épistémologie de notre démarche.

Nous avons aussi fait appel à **la théorie des objectifs** de **John Locke** car un projet vise essentiellement l'atteinte des objectifs. Cela a permis par la suite de mieux envisager les enjeux de cette étude placée sous le prisme de la réduction des disparités dans le secteur de l'éducation précisément le cycle primaire.

Ainsi, les différents objectifs spécifiques et questions secondaires de cette problématique, nous amènent à explorer de manière empirique les résultats obtenus dans le cadre du projet qui fait l'objet de notre recherche à savoir le projet PAEQUE. En effet, si le chapitre II a donné lieu à la construction du cadre méthodologique de cette étude, il s'agit désormais à travers les données collectées sur le terrain de procéder à l'analyse des résultats empiriques de l'équité d'accès des enfants des zones défavorisées de la région du centre à une éducation de base de qualité.

DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE DE LA RECHERCHE PORTANT SUR L'EQUITE D'ACCES DES ENFANTS DES ZONES DEFAVORISEES A UNE EDUCATION DE BASE DE QUALITE À TRAVERS LE PROJET PAEQUE.

Ayant appréhendé le cadre théorique et méthodologique de notre recherche qui s'intitule « **le projet PAEQUE et Équité d'accès des enfants des zones défavorisées à une éducation de qualité dans la Région du Centre** ». À travers la clarification des concepts clés de notre recherche, l'état de l'art (la revue de la littérature) qui s'y rapporte, la mobilisation des théories susceptibles de nous accompagner et la méthodologie qui s'y applique ; cette deuxième partie est consacrée à son cadre opératoire. À cet effet, cette partie s'intéressera d'une part sur la présentation et l'analyse des résultats des enquêtes et d'autre part, il sera question de procéder à leur interprétation et la vérification desdits résultats (Chapitre 3).

Aussi, nous allons interpréter les résultats de nos différentes analyses des données collectées sur le terrain afin de faciliter la compréhension de notre recherche. Nous ferons également des propositions concrètes qui mèneraient aux problèmes que souhaite résoudre le projet PAEQUE, nous allons à cet effet adopter une démarche rigoureuse qui nous permettra de résoudre ces problèmes. Il sera question de montrer les limites du projet sur les plans sécuritaire, institutionnel et social. Par la suite, nous allons faire des propositions afin de permettre aux différentes parties prenantes de s'améliorer pour le management et la gestion des futurs projets éducatifs (Chapitre 4).

CHAPITRE 3 : RESULTATS DE L'ÉTUDE PORTANT SUR LE PROJET PAEQUE PRECISEMENT SUR L'ÉQUITÉ D'ACCES DES ENFANTS DES ZONES DEFAVORISÉES A UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA REGION DU CENTRE

Ce chapitre porte d'une part sur la présentation des données collectées sur le terrain notamment dans la région du centre, dans les départements de la Lékié et du Nyong et Mfoumou. Ce choix fut motivé par le caractère défavorisé de ces zones péri-urbaines. Ainsi, nous avons passés notre questionnaire dans les écoles primaires publiques suivantes : école publique de nkolkossé, école publique de Yemessoa dans la Lékié et les écoles publiques primaires de Zalom, Eboa, d'Efoulan, Ekoumdoum dans le Nyong et Mfoumou. À cet effet 100

questionnaires ont été administré parmi lesquels 92 ont été remplis auprès du personnel de ces établissements scolaires.

Il sera également question dans ce chapitre d'analyser les résultats des enquêtes et recherches effectuées, aux fins d'élucider les principales préoccupations au cœur de cette recherche à savoir l'évaluation du projet PAEQUE qui passe par l'atteinte des objectifs assignés par le projet, l'impact qu'a eu ledit projet et surtout les résultats obtenus au terme du projet. D'autre part, nous allons procéder à la vérification et à l'interprétation des investigations directes menées sur le terrain (enquêtes par questionnaire et entretiens) et indirectes (analyse documentaire).

Il sera à cet effet question de présenter de façon détaillée, l'ensemble des résultats que nous avons obtenu après la collecte des données sur le terrain. Cette présentation s'articule ainsi autour de trois sous-sections à savoir, la présentation des résultats de la recherche documentaire, la présentation et l'analyse des résultats de l'enquête par questionnaire et la présentation et l'analyse des résultats de l'enquête par entretien.

Le présent chapitre est également l'occasion pour nous de montrer que l'équité d'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de qualité participe à la réduction des disparités sociales dans le domaine de l'éducation notamment le cycle primaire et surtout contribuer plus tard au développement du pays à travers le projet PAEQUE.

Pour y parvenir, nous allons tout d'abord évaluer et vérifier les objectifs du projet. Ensuite, nous allons mesurer l'impact social du projet et enfin, nous vérifierions si les objectifs du projet ont été atteints.

3.1. Présentation des résultats de la recherche

Cette partie porte essentiellement sur les résultats des enquêtes et recherches engagées aux fins d'élucider les principales préoccupations au centre de cette recherche. Elle présentera ainsi de façon détaillée, l'ensemble des résultats que nous avons obtenus à la suite du dépouillement des données collectées et traitées avec l'aide du logiciel **SPSS version 21**, qui est un logiciel qui offre un traitement avancé des données.

Il faut rappeler que, pour une recherche scientifique rigoureuse, le traitement des données est un impératif dans la mesure où, il permet d'analyser les données collectées sur le terrain afin de faciliter sa compréhension. Pour ce qui est de notre travail, nous avons fait une

analyse descriptive des données collectées sur le terrain grâce notamment au logiciel SPSS version 21.

3.1.1. Résultats de la recherche

Cette partie est consacrée sur les résultats de la recherche documentaire, la présentation et l'analyse des données collectées sur le terrain et les recherches engagées aux fins d'élucider les principales préoccupations au centre de notre recherche.

➤ Résultats de la recherche documentaire

La recherche documentaire effectuée portait sur la consultation de divers documents écrits, notamment des ouvrages aussi bien généraux que spécifiques, des articles, la Stratégie Nationale de Développement (SND20-30), le Rapport de projet qui est un document d'évaluation de projet et le Rapport de clôture du projet PAEQUE. En plus de ceux-ci, nous avons également fait recours à des textes officiels. Les résultats de ladite recherche nous ont permis de relever d'une part les efforts du gouvernement en rapport avec la correction des disparités géographiques et autres dans le secteur de l'éducation.

En ce qui concerne justement la correction des disparités géographiques, il faut dire le gouvernement s'attellera selon la SND20-30 réduire les écarts, combler les retards des localités et catégories sociales les moins nanties. Plus spécifiquement, il s'agira de définir les normes de péréquation des infrastructures et du personnel enseignant dans les régions et les communes avec un accent particulier sur les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; d'assurer un accès équitable des apprenants des deux sous-systèmes (francophone et anglophone), aux enseignements similaires ; d'éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et d'assurer l'égalité d'accès des personnes socialement vulnérables (handicapées, minorités etc.). Il ressort également que le renforcement du système éducatif camerounais passe par une meilleure gestion du personnel du système éducatif, une meilleure répartition des infrastructures éducatives sur le territoire national, un transfert complet des ressources de la décentralisation, une promotion des investissements privés dans le secteur de l'éducation et de la formation d'autre part.

L'importance de l'équité d'accès à une éducation de qualité pour les enfants des zones défavorisées dans la région du centre et des ZEP tel que prescrit par l'ODD4. Fort de cela, il importe de mentionner avec une attention particulière la nécessité de l'orthodoxie dans le

processus de gestion des projets éducatifs ; l'éducation étant le moyen par excellence de la réussite sociale d'un enfant.

Toujours en rapport avec l'accès à l'éducation, la principale préoccupation concerne l'importante frange de la population en âge de scolarisation qui ne fréquente pas d'école. Elle est évaluée à environ 14% pour le niveau primaire et 26% pour le niveau secondaire. Il faut préciser que les filles sont les plus concernées et le phénomène varie d'une région à l'autre (SND20-30, p.73).

3.2. Présentation et analyse des résultats

Dans cette partie, il sera question de faire une présentation des données collectées en les regroupant, en les classant et les rangeant selon les différentes catégories, thèmes ou zones d'intérêts afin qu'ils aient un sens, facilitant ainsi une bonne compréhension de la recherche.

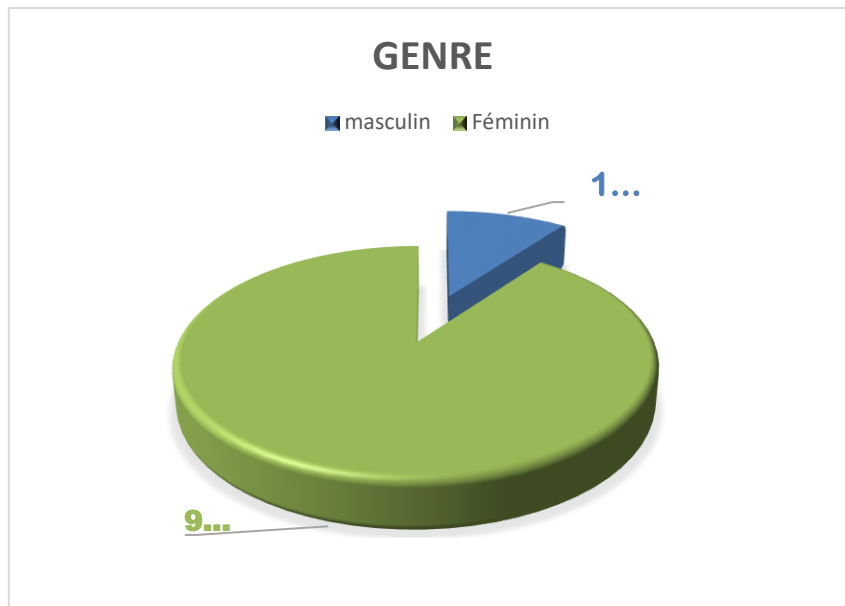
➤ Présentation des données

La présente recherche intitulée, « *Projet PAEQUE et Équité d'accès des enfants des zones défavorisées à l'éducation de qualité dans la région du centre* », a pour objectif d'améliorer le niveau d'équité d'accès à l'éducation au cycle primaire sur les zones défavorisées de la région du Centre. Il s'agit d'une évaluation Ex-post, qui nous a permis de vérifier les acquis du projet et d'évaluer si le projet a répondu aux besoins et attentes des acteurs locaux. Elle a été menée auprès du personnel des services déconcentrés à savoir les inspections d'arrondissements et les écoles des départements concernés pour notre travail de collectes des données et mêmes le personnel des services centraux du MINEDUB en service à la DPPC et des personnes ressources au sein de l'Unité de projet PAEQUE notamment l'Ex-Coordonnateur Général et l'Ex-Coordonnateur Technique du même projet.

➤ Description de l'échantillon

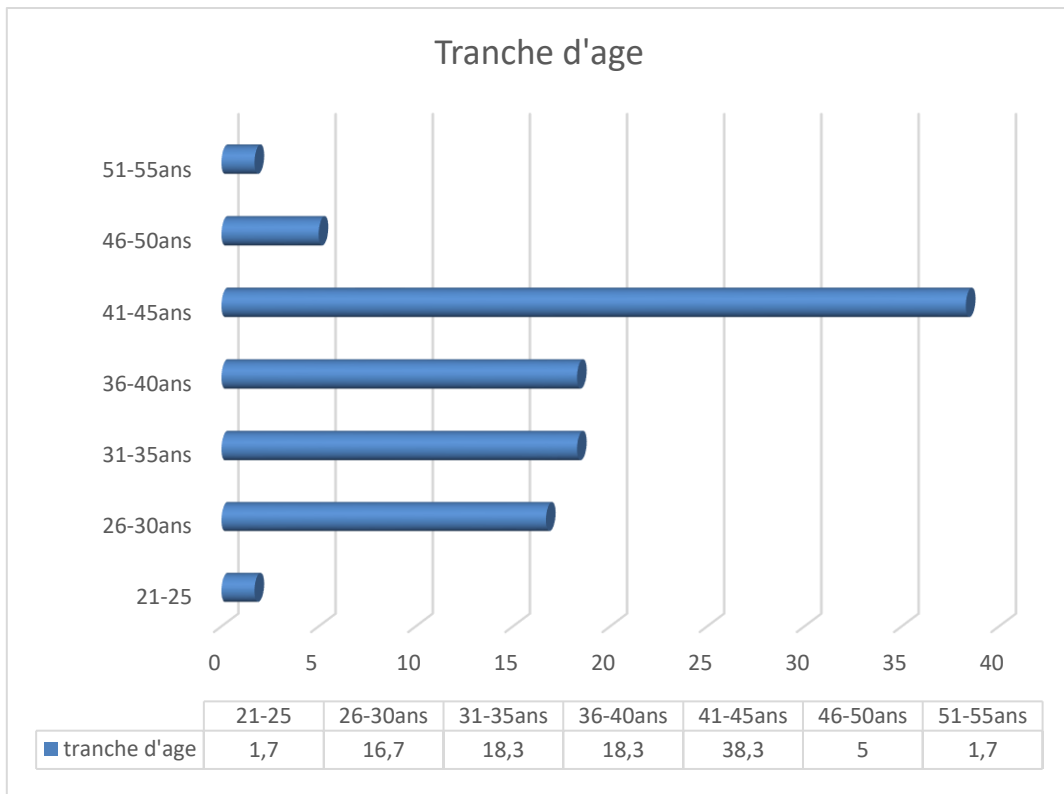
L'échantillon est identifié selon le sexe, tranche d'âge, et statuts.

Figure 4: Description de l'échantillon selon le genre



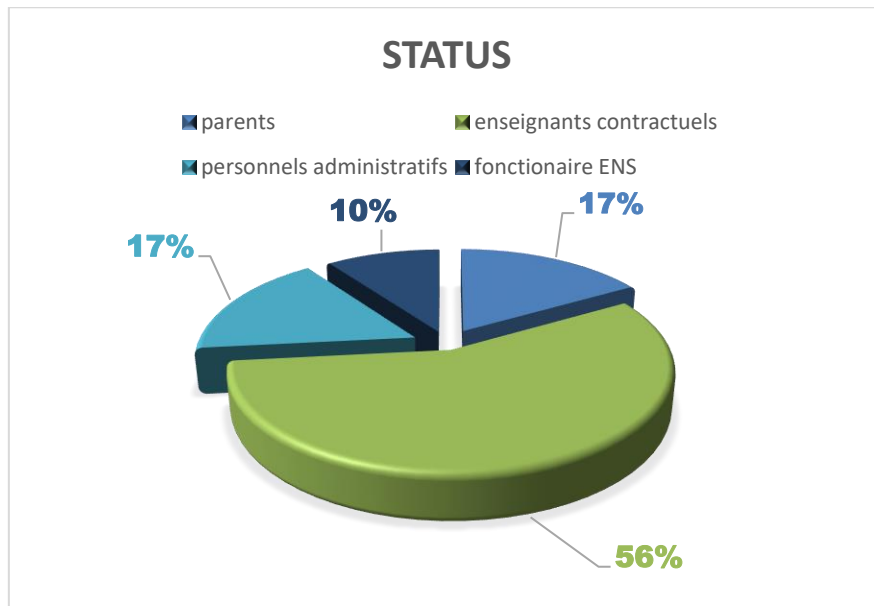
Après l'analyse des données, Il ressort de cette figure que la majorité des participants de cette étude était des femmes avec un pourcentage de 90 (90%). Par contre les hommes avaient un pourcentage réduit (10%).

Figure 2: Description de l'échantillon selon les tranches d'âge



La figure ci-dessus représente la distribution des participants selon leur tranche d'âge. L'analyse a révélé que la majorité des participants se trouvaient dans la tranche d'âge de 41-45 ans avec un pourcentage de 38,3 (38,3%). L'analyse a aussi révélé qu'il y avait très peu de participants dans la tranche d'âge de 21-25 ans (1,7%). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des personnes concernées par le projet sont en majorité des maitres parents d'élèves c'est-à-dire ceux disposant d'une certaine expérience du terrain et ayant pour la majorité une tranche d'âge supérieure à 25 ans.

Figure 6: Description de l'échantillon selon leurs statuts



Durant notre enquête, nous nous sommes rassurés que tous les statuts des participants soient représentés selon les pourcentages définis d'après l'échantillonnage simple. Selon cette répartition, l'analyse des données nous a révélé que, la plupart des participants étaient des enseignants contractuels avec un pourcentage de 50% ceci dans l'optique d'obtenir un maximum d'avis des bénéficiaires du projet. L'analyse a aussi démontré que très peu de participants étaient des fonctionnaires avec un pourcentage de 10%.

➤ **Analyse descriptive selon les questions de recherche**

Afin de répondre aux questions de recherche, des mesures de tendance centrale (moyenne) et de dispersion (écart-type) ont été utilisées. La règle de décision pour déterminer l'ampleur et la direction d'un élément était basée sur le fait que les estimations moyennes des éléments devaient être supérieures aux estimations moyennes du critère pour qu'il soit mis à l'échelle positif. Cependant, lorsque l'estimation moyenne du critère est inférieure à l'estimation moyenne des éléments, les réponses sont interprétées comme étant à l'échelle négative. ($\bar{X} > 2,5$ cela implique un élément est d'échelle positive, ($\bar{x} < 2,5$ cela implique un élément est d'échelle négative, écart type = propagation des réponses à travers l'élément)

Question 1 : Comment évalue t'on la réussite du projet PAEQUE en terme de pertinence, efficience, efficacité des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées du centre ?

Tableau 2: Analyse descriptive de la réussite du projet PAEQUE en terme

Items	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout a fait d'accord	Moyenne	Ecart type	Décision
Le projet PAEQUE correspondait aux besoins de la population cible	9(15%)	21(35%)	21(35%)	9(15%)	2.50	.930	Positif
Le projet PAEQUE était cohérent avec les programmes de développement du Cameroun	12(21%)	14(23%)	20(33%)	14(23%)	2.60	1.061	Positif
La stratégie du projet PAEQUE a eu un impact sur les questions de développement du Cameroun.	12(20%)	15(25%)	19(32%)	14(23%)	2.58	1.062	Positif
Le projet était pertinent du point de vue de l'équité d'accès des enfants à l'éducation de base	12(20%)	23(38%)	22(37%)	3(5%)	2.27	.841	Négatif
Les groupes cibles sélectionnés étaient appropriés pour le projet PAEQUE	9(15%)	21(35%)	21(35%)	9(15%)	2.50	.930	Positif
Moyenne générale					2.49	0,965	Négatif

de pertinence du projet

Le tableau ci-dessus représente l'analyse descriptive de la réussite du projet PAEQUE en terme de pertinence du projet. Pour répondre à la question de la pertinence du projet, cinq items ont été développé afin de recueillir des informations fiables. Les résultats de l'analyse ont

révélé ceci ; selon item 1, qui vérifie si le projet PAEQUE correspondait aux besoins de la population cible, a révélé qu'il y avait un équilibre entre le fait que la moitié des participants n'étaient pas d'accord par rapport à l'item 1 et en même temps l'autre moitié était d'accord avec l'item 1. Ceci a conduit à une moyenne de ($\bar{x}=2,52$, $SD=0,930$) qui est légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

Selon l'item 2, la majorité des participants ont affirmé que le projet PAEQUE était cohérent avec les programmes de développement du Cameroun ($\bar{x}=2,52$, $SD=1,061$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère. L'analyse a encore démontré que la majorité des participants ont répondu par l'affirmative à l'item 3 que, la stratégie du projet PAEQUE a eu un impact sur les questions de développement du Cameroun ($\bar{x}=2,58$, $SD=1,062$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

Par contre les participants ont répondu négativement à l'item 4 ($\bar{x}=2,27$, $SD=,841$) concernant le fait que le projet était pertinent du point de vue de l'équité d'accès des enfants à l'éducation de qualité avec une moyenne légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère.

Finalement les participants ont répondu favorablement à l'item 5 ($\bar{x}=2,50$, $SD=,930$) qui concernait le fait que, les groupes cibles sélectionnés étaient appropriés pour le projet PAEQUE avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=2,49$, $SD=,965$) est légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent que les objectifs du projet PAEQUE ont été partiellement atteints en terme de pertinence.

Items	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout a fait d'accord	Moyenne	Ecart type	Décision
Les objectifs du projet PAEQUE ont été suffisamment précis	5(8%)	27(45%)	20(33%)	8(14%)	2.52	.833	Positif
Les objectifs d'équité de la proportion d'élèves atteignant le niveau de lecture de référence via l'ELPC des Garçons et des filles ont été atteints	5(8%)	20(33%)	25(42%)	10(17%)	2.67	.857	Négatif
La conversion des maîtres des parents d'élèves en enseignants contractuels a été effective dans ma zone.	10(17%)	27(45%)	16(26%)	7(12%)	2.33	.796	Négatif
Le pourcentage de femmes maîtres de parents d'élèves contractualisées a suffisamment augmenté	1(2%)	34(56%)	15(25%)	10(17%)	2.57	.789	Positif
L'objectif d'augmenter la quantité du matériel pédagogique et didactique a été atteint par le projet PAEQUE	18(30%)	26(43%)	16(27%)	0	1.97	.758	Positif
Moyenne Générale					2.41	.801	Positif

Tableau 3 : Analyse descriptive de la réussite du PAEQUE en terme d'efficacité du projet

Le tableau 3 ci- dessus est focalisé sur l'analyse descriptive de la réussite du projet PAEQUE en terme d'efficacité du projet et pour répondre à cette question de recherche cinq items ont été développé. Les résultats de l'analyse sont présentés comme suit. Selon l'item 1 les participants ont répondu favorablement au fait que le but du projet PAEQUE a été suffisamment précis ($\bar{x}=2,52$, $SD=,833$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère. Pour l'item 2 les participants ont répondu de manière affirmative au fait que les objectifs d'équité de la proportion d'élèves atteignant le niveau de lecture de référence via l'ELPC des Garçons et des filles a été atteint ($\bar{x}=2,67$, $SD=,857$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

L'étude a aussi révèle que les participant ont répondu négativement à l'item 3 au fait que, la conversion des maitres de parents d'élèves en enseignants contractuels a été effective dans leurs zones ($\bar{x}=2,33$, $SD=,796$) avec une moyenne légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère. Plus loin, l'analyse a démontré pour l'item 4 que les participants ont affirmé que le pourcentage de femmes maîtres de parents d'élèves contractualisées avait suffisamment augmenté ($\bar{x}=2,57$, $SD=,789$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

Pour finir, concernant l'item 5, les participants ont répondu non favorable au fait que l'objectif d'augmenter la quantité du matériel pédagogique et didactique a été atteint par le projet PAEQUE ($\bar{x}=1,79$, $SD=,758$) avec une moyenne inférieure aux estimations moyennes du critère.

En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=2,41$, $SD=,801$) est légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent un avis non-favorable sur la réussite du projet PAEQUE en terme d'efficacité.

Tableau 4 : Analyse descriptive de la réussite du projet PAEQUE en terme d'efficience du projet

Items	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout a fait d'accord	Moyenne	Ecart type	Décision
Les dépenses des ménages liées aux paiements des salaires des maîtres des parents d'élèves ont été suffisamment réduites.	13(22%)	23(38%)	23(38%)	1(2%)	2.20	.,798	Négatif
Le projet et ses différentes composantes ont été bien implémentés	12(20%)	32(53%)	6(10%)	19(17%)	2.23	.,963	Négatif
Il y avait une bonne répartition des maîtres des parents recrutés dans les localités cibles du projet.	13(22%)	25(41%)	10(17%)	12(20%)	2.35	11.039	Négatif
Aucun manuel scolaire n'a été détourné	13(22%)	23(38%)	23(38%)	1(2%)	2.20	.,798	Négatif
L'accès aux manuels scolaires dans le cadre du projet PAEQUE a considérable augmenté	18(30%)	32(53%)	10(17%)	0	1.87	.,676	Négatif
Moyenne générale					2,17	.,855	Négatif

Le tableau 4 ci-dessus est focalisé sur analyse descriptive de la réussite du projet PAEQUE en terme d'efficience du projet. Et pour répondre à cette question de recherche, cinq items ont été développés. Les résultats de l'analyse sont présentés comme suit.

L'analyse de l'item 1 a révélé que la majorité des participants a répondu avec un avis non-favorable au fait que Les dépenses des ménages liées aux paiements des salaires des maîtres des parents d'élèves ont été suffisamment réduites ($\bar{x}=2,20$, $SD=,798$), avec une moyenne inférieure aux estimations moyennes du critère.

L'analyse a aussi révélé que les participants ont répondu négativement au fait que, le projet et ses différentes composantes ont été bien implémentés ($\bar{x}=2,23$, $SD=,963$) avec une moyenne inférieure aux estimations moyennes du critère. L'analyse a démontré que la même réaction a été observée avec les items ; 3, 4, et 5 qui ont tous donnés un avis non-favorable à chacun de ces items avec les moyennes inférieures aux estimations moyennes du critère.

En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=2,17$, $SD=,855$) est légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent un avis non-favorable sur la réussite du projet PAEQUE en terme d'efficience.

Question 2 : Quel est l'impact du projet PAEQUE sur l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité ?

Tableau 5 : Analyse descriptive du projet PAEQUE

Items	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout a fait d'accord	Moyenne	Ecart type	Décision
Le projet PAEQUE a conduit à une augmentation dans le recrutement et la contractualisation des maîtres de parents dans les localités cible	12(20%)	15(25%)	19(32%)	14(23%)	2.58	1.062	Positif

Le projet PAEQUE a conduit à la croissance de la disponibilité des manuels scolaires.	12(20%)	5(8%)	20(33%)	23(39%)	2.90	1.130	Positif
Les réformes initiées par le projet PAEQUE en rapport avec le coût des manuels scolaires ont considérablement soulagé les ménages	8(14%)	17(28%)	20(33%)	15(25%)	2.70	.997	Positif
Le projet PAEQUE a conduit au développement du centre préscolaire communautaire respectant les normes standards.	8(14%)	6(10%)	24(40%)	22(36%)	3.00	1.008	Positif
Le projet PAEQUE a permis l'accès effective et équitable des deux genres (filles et garçons) à une éducation de qualité.	11(18%)	5(8%)	27(46%)	17(28%)	2.83	1.044	Positif
Moyenne générale					2.786	1.049	Positif

Le tableau 5 ci-dessus est focalisé sur l'analyse descriptive de l'impact du projet PAEQUE sur l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité. Et pour répondre à cette question de recherche, cinq items ont été développés. Les résultats de l'analyse sont présentés comme suit.

Selon l'analyse de l'item 1, les résultats ont révélé que les participants ont donné un avis favorable au fait que le projet PAEQUE a conduit à une augmentation dans le recrutement et la contractualisation des maîtres dans les localités cible ($\bar{x}=2,58$, $SD=1,062$), avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère. L'analyse a aussi révélé que les

participants on donne un avis favorable à l'item 2 ($\bar{x}=2,90$, $SD=1,130$), avec le fait que le projet PAEQUE a conduit à la croissance de la disponibilité des manuels scolaires, avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

Plus loin dans l'analyse, les résultats ont révélé que, la majorité des participants a donné des avis favorables aux items 3, 4 et 5 respectivement avec des moyennes supérieures aux estimations moyennes du critère.

En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=2,79$, $SD=1.049$) est légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent un avis favorable sur la réussite du projet PAEQUE en terme d'impact.

Question3 : Quelles sont les mesures à prendre pour améliorer l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité pour les projets futurs ?

Tableau 6 : Analyse descriptive axée sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès à l'éducation

Items	pas du tout d'accord	pas d'accord	d'accord	tout a fait d'accord	Moyenne	Ecart type	Décision
J'aimerais qu'il y ait une transparence dans le processus de recrutement des enseignants de l'école primaire.	12(20%)	5(8%)	22(37%)	21(35%)	3.37	4.046	Positif
J'aimerais qu'il y ait une pris en compte des avis de toutes les parties prenantes.	7(12%)	4(7%)	26(43%)	23(38%)	3.08	.962	Positif
J'aimerais qu'il y ait une pris en compte des enfants aveugles et sourds-muets dans les projets futurs en	7(12%)	6(10%)	25(41%)	22(37%)	3.03	.974	Positif

terme de d'accès au manuels scolaires							
J'aimerais qu'il y ait la promotion de l'éducation inclusive	7(12%)	5(8%)	26(43%)	22(37%)	3.05	.964	Positif
J'aimerais qu'il y ait accentuation de la promotion de l'aspect Genre (filles-garçons) dans le domaine de l'éducation.	5(8%)	9(16%)	21(35%)	25(41%)	3.10	.951	Positif
Moyenne générale					3.13	1.580	Positif

Le tableau 6 ci-dessus est focalisé sur analyse descriptive avec un point d'orgue sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité pour les projets futurs. Pour répondre à cette question de recherche, cinq items ont été développé. L'item 1 a démontré un avis favorable au fait qu'ils aimeraient qu'il y ait une transparence dans le processus de recrutement des enseignants de l'école primaire publique ($\bar{x}=2,37$, $SD=4,046$) avec une moyenne largement supérieure aux estimations moyennes du critère.

Les résultats ont aussi révélé que les participants ont affirmé qu'ils aimeraient qu'il y ait une prise en compte des avis de parties prenantes dans l'implémentation des projets futurs (item 2) avec une moyenne largement supérieure aux estimations moyennes du critère. Les résultats ont démontré que la majorité des participants a donné des avis favorables aux items 3,4, et 5 respectivement avec des moyennes supérieures aux estimations moyennes du critère.

En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=3.13$, $SD=1.580$) est légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent un avis favorable sur la réussite du projet PAEQUE sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité pour les projets futurs.

En définitive, nous observons à travers ces résultats que les principaux responsables du projet PAEQUE avec lesquels nous nous sommes entretenus, soutiennent l'idée d'une amélioration des modalités de gestion des projets éducatifs au MINEDUB précisément à la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération, qui est la structure en charge des projets dans ce département ministériel.

Toutefois, il apparaît que leurs principales préoccupations portent sur la mise à leur disposition des ressources et des conditions de travail adaptées aux spécificités de leur office. Selon ces derniers, ce n'est qu'à cette condition pourra prétendre à une rationalité dans la gestion des projets éducatifs.

Dans ce chapitre, nous avons présenté les données recueillies sur le terrain et nous les avons analysés afin de permettre au plus grand nombre de comprendre notre recherche. Nous avons également interprété et vérifié nos différentes questions de recherches à l'aide des statistiques descriptives et de l'analyse des contenus. Ainsi, grâce au logiciel SPSS version 21, nous avons pu analyser nos données avec pertinence et efficacité.

Le chapitre 4 qui suit est consacré à la discussion des résultats des données analysées, et ça sera aussi l'occasion pour nous de faire des propositions sur les manquements observés au terme de l'exécution du projet qui fait l'objet de notre recherche. Ces manquements nous permettront de faire des propositions précises pour la réussite des futurs projets.

CHAPITRE 4 : INTERPRETATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET PROPOSITIONS

La vérification de nos objectifs et questions de recherche principale et secondaires constituent le point d'orgue de cette dernière partie de notre étude. Il s'agit en effet de confronter la présente recherche aux réalités du terrain révélé par les différentes données collectées. Il est donc question dans cette articulation (chapitre 4), de mettre en congruence les différents objectifs de la présente recherche par les connaissances empiriques collectées par le biais de l'enquête que nous avons menée au sein de quelques écoles primaires publiques des zones défavorisées dans la région du Centre, notamment dans les départements du Nyong et Mfoumou et de la Lékié.

Ainsi, notre étude étant une recherche *ex-post* qui vise essentiellement à vérifier si les objectifs assignés par le projet ont été atteints et quels sont les résultats obtenus et surtout leur impact sur les populations locales entre autres. Il n'est donc pas question de vérifier ni les hypothèses ni d'évoquer les différentes variables qui font habituellement office de partie essentielle dans les recherches académiques car ici, il s'agit d'une recherche *ex-post*.

Il est question dans le cas d'espèce et dans ce chapitre 4 de procéder à l'interprétation des résultats issus de l'analyse des données collectées sur le terrain. Aussi, il nous semble nécessaire avant de faire des propositions, de montrer les limites que nous avons pu relever en ce qui concerne la conception, la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs de ce projet.

4.1. Interprétation des résultats

Les différents tableaux présentés au chapitre 3 portant sur l'analyse des données collectées sur le terrain, il nous semble tout de même nécessaire de rappeler que l'analyse de nos données a porté sur les critères d'évaluation d'un projet, étant donné que notre recherche est une évaluation *ex-post* qui a un point d'honneur sur la vérification de l'atteinte des objectifs du projet PAEQUE et son impact sur les besoins des populations locales.

Le tableau numéro 1 s'intéresse à l'analyse descriptive de la réussite du projet PAEQUE en terme de pertinence du projet. Pour répondre à la question de la pertinence du projet, cinq items ont été développés afin de recueillir des informations fiables. Les résultats de l'analyse ont révélé ceci ; selon l'item 1, qui vérifie si le projet PAEQUE correspondait aux besoins de la population cible, a révélé qu'il y avait un équilibre entre le fait que la moitié des participants n'étaient pas d'accord par rapport à l'item 1 et en même temps l'autre moitié était d'accord avec l'item 1. Ceci a conduit à une moyenne de ($\bar{x}=2,52$, $SD=0,930$) qui est légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère. Selon l'item 2, la majorité des participants ont affirmé que le projet PAEQUE était cohérent avec les programmes de développement du Cameroun ($\bar{x}=2,52$, $SD=1,061$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

L'analyse a encore démontré que la majorité des participants ont répondu par l'affirmative à l'item 3 que, la stratégie du projet PAEQUE a eu un impact sur les questions de développement du Cameroun ($\bar{x}=2,58$, $SD=1,062$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère. Par contre les participants ont répondu négativement à l'item 4 ($\bar{x}=2,27$, $SD=,841$) concernant le fait que le projet était pertinent du point de vue de l'équité d'accès des enfants à l'éducation de qualité avec une moyenne légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère.

Finalement les participants ont répondu favorablement à l'item 5 ($\bar{x}=2,50$, $SD=,930$) qui concernait le fait que, les groupes cibles sélectionnés étaient appropriés pour le projet PAEQUE avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère. En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=2,49$, $SD=,965$) est légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent que les objectifs du projet PAEQUE ont été partiellement atteints en terme de pertinence.

Le tableau 2 quant à lui s'est focalisé sur l'analyse descriptive de la réussite du projet PAEQUE en terme d'efficacité du projet et pour répondre à cette question de recherche cinq items ont été développés. Les résultats de l'analyse sont présentés comme suit. Selon l'item 1 les participants ont répondu favorablement au fait que le but du projet PAEQUE a été suffisamment précis ($\bar{x}=2,52$, $SD=,833$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

Pour l'item 2, les participants ont répondu de manière affirmative au fait que les objectifs d'équité de la proportion d'élèves atteignant le niveau de lecture de référence via

l'ELPC des Garçons et des filles a été atteint ($\bar{x}=2,67$, $SD=,857$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère. L'étude a aussi révélé que les participants ont répondu négativement à l'item 3 au fait que, la conversion des maîtres de parents d'élèves en enseignants contractuels a été effective dans leurs zones ($\bar{x}=2,33$, $SD=,796$) avec une moyenne légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère. Plus loin, l'analyse a démontré pour l'item 4 que les participants ont affirmé que le pourcentage de femmes maîtres de parents d'élèves contractualisées avait suffisamment augmenté ($\bar{x}=2,57$, $SD=,789$) avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

Pour finir, concernant l'item 5, les participants ont répondu non favorable au fait que l'objectif d'augmenter la quantité du matériel pédagogique et didactique a été atteint par le projet PAEQUE ($\bar{x}=1,79$, $SD=,758$) avec une moyenne inférieure aux estimations moyennes du critère. En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=2,41$, $SD=,801$) est légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent un avis non-favorable sur la réussite du projet PAEQUE en terme d'efficacité.

Pour le tableau 3, il est question d'analyser la réussite du projet PAEQUE en terme d'efficience du projet. Et pour répondre à cette question de recherche, cinq items ont été développés. Les résultats de l'analyse sont présentés comme suit. L'analyse de l'item 1 a révélé que la majorité des participants a répondu avec un avis non-favorable au fait que Les dépenses des ménages liées aux paiements des salaires des maîtres des parents d'élèves ont été suffisamment réduites ($\bar{x}=2,20$, $SD=,798$), avec une moyenne inférieure aux estimations moyennes du critère.

L'analyse a aussi révélé que les participants ont répondu négativement au fait que Le projet et ses différentes composantes ont été bien implémentés ($\bar{x}=2,23$, $SD=,963$) avec une moyenne inférieure aux estimations moyennes du critère. L'analyse a démontré que la même réaction a été observée avec les items ; 3, 4, et 5 qui ont tous donné un avis non-favorable à chacun de ces items avec les moyennes inférieures aux estimations moyennes du critère. En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=2,17$, $SD=,855$) est légèrement inférieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent un avis non-favorable sur la réussite du projet PAEQUE en terme d'efficience.

Le tableau 4 s'est focalisé sur l'analyse descriptive de l'impact du projet PAEQUE sur l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de

qualité. Et pour répondre à cette question de recherche, cinq items ont été développés. Les résultats de l'analyse sont présentés comme suit.

Selon l'analyse de l'item 1, les résultats ont révélé que les participants ont donné un avis favorable au fait que le projet PAEQUE a conduit à une augmentation dans le recrutement et la contractualisation des maîtres dans les localités cibles ($\bar{x}=2,58$, $SD=1,062$), avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère. L'analyse a aussi révélé que les participants ont donné un avis favorable à l'item 2 ($\bar{x}=2,90$, $SD=1,130$), avec le fait que le projet PAEQUE a conduit à la croissance de la disponibilité des manuels scolaires, avec une moyenne légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère.

Plus loin dans l'analyse, les résultats ont révélé que, la majorité des participants a donné des avis favorables aux items 3, 4 et 5 respectivement avec des moyennes supérieures aux estimations moyennes du critère. En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=2,79$, $SD=1,049$) est légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent un avis favorable sur la réussite du projet PAEQUE en terme d'impact.

Le tableau 5 s'est focalisé sur l'analyse descriptive avec un point d'orgue sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité pour les projets futurs. Pour répondre à cette question de recherche, cinq items ont été développés.

L'item 1 a démontré un avis favorable au fait qu'ils aimeraient qu'il y ait une transparence dans le processus de recrutement des enseignants de l'école primaire publique ($\bar{x}=2,37$, $SD=4,046$) avec une moyenne largement supérieure aux estimations moyennes du critère. Les résultats ont aussi révélé que les participants ont affirmé qu'ils aimeraient qu'il y ait une prise en compte des avis de parties prenantes dans l'implémentation des projets futurs (item 2) avec une moyenne largement supérieure aux estimations moyennes du critère.

Les résultats ont démontré que la majorité des participants a donné des avis favorables aux items 3, 4, et 5 respectivement avec des moyennes supérieures aux estimations moyennes du critère. En résumé, l'analyse a démontré que la moyenne générale ($\bar{x}=3,13$, $SD=1,580$) est légèrement supérieure aux estimations moyennes du critère ($\bar{x}=2,50$), qui indiquent un avis favorable sur la réussite du projet PAEQUE sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité pour les projets futurs.

Après l'interprétation des résultats de notre recherche, il est question de les discuter à la lumière des objectifs que nous nous sommes fixés.

4.1.1. Discussion des résultats

Pour rappel, l'objectif de la présente étude est d'améliorer le niveau d'équité de la prestation de services d'enseignement primaire au Cameroun en mettant l'accent sur les zones défavorisées de la région du Centre. À la suite donc de l'interprétation et de la vérification des résultats de notre recherche, l'étape de la discussion nous donne l'occasion de démontrer l'importance de l'équité d'accès de tous les enfants où qu'ils se trouvent à une éducation de base de qualité à travers le projet PAEQUE.

Ainsi, dans le cadre de ce travail, nous avons retenu comme théories, celles de l'équité, du capital humain et des objectifs. En effet, la théorie de l'équité permet de comprendre qu'il est nécessaire de permettre à tous les enfants d'avoir les mêmes chances et mêmes opportunités pour une éducation de base de qualité comme le prescrit l'ODD4.

La théorie du capital humain pour sa part, reconnaît que les compétences de la main d'œuvre d'un pays représentent l'un de ses atouts concurrentiels les plus importants. Il faut aussi ajouter la théorie des objectifs de John Locke car le projet a essentiellement pour but d'atteindre les objectifs ; et c'est le cas du PAEQUE.

En outre, même si la persistance de l'équité d'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à l'éducation de base est toujours observée dans ces zones malgré les efforts du projet PAEQUE. Il est donc question dans le cadre ce travail de réduire les disparités liées dans le domaine de l'éducation notamment les zones défavorisées de la région du Centre.

Par ailleurs, il faut relever avec regret que les procédures institutionnelles pour la diligence du PAEQUE n'ont pas été simplifiées. Trop de blocage et de complications par exemple dans les procédures de décaissement ; toute chose qui a rendu l'exécution du projet opaque. Il est important de simplifier les procédures et éradiquer la bureaucratie au MINEDUB et autres Ministères sectoriels car il s'agit là d'un élément qui handicape la gestion rationnelle des projets.

Ainsi, pour simplifier les procédures, il faut impérativement faire appel aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui offre un espace inédit de

compétences, participant à la gestion rationnelle des projets et développant en temps un sentiment d'efficacité personnelle chez l'utilisateur.

Ce dernier pourra donc atteindre ses objectifs avec efficience ; d'où l'intrusion de la théorie des objectifs de E., John Locke qui explique que tout projet a essentiellement pour but d'atteindre les objectifs. Voilà pourquoi la maîtrise des TIC apparaît comme une preuve de l'adaptation de son époque. Il devient donc urgent que les personnels des Ministères sectoriels ainsi que ceux de l'Unité de projet PAEQUE de s'approprier de tous les logiciels leur facilitant la gestion des projets à l'exemple de MS Project.

Toutefois, cette discussion serait incomplète si nous ne nous interrogeons pas sur les déterminants socio-culturels qui ne favorisent pas toujours la gestion des projets optimale et rationnelle des projets éducatifs au MINEDUB. À ce propos, un accent particulier doit être mis sur les logiques managériales qui gouverne la mise en œuvre des projets éducatifs au MINEDUB tel que le projet PAEQUE qui fait l'objet de notre recherche dans son aspect équité d'accès de tous les enfants à une éducation de base de qualité. Il convient donc de faire un rapprochement entre la culture et le management.

Ce rapprochement en congruence avec la socioanalyse des organisations, en tant qu'étude des comportements des individus en groupe, des attitudes conscientes et/ou inconscientes en groupe, des mécanismes de défense forgés par ceux-ci pour se protéger de toute ingérence extérieure, nous amène dans le cas de notre étude à nous interroger sur les logiques de désignation des gestionnaires de projets, la représentation sociale par ces derniers du bien public et les modes de vie des parties prenantes.

Il faut dire que dans la collecte des données, il nous a été donné de constater que les membres de l'Unité du projet n'ont pas suffisamment communiqué sur le projet car une bonne franche de la population locale n'est pas au courant du projet d'où l'interrogation des compétences de certains agents chargés de la sensibilisation dans le cadre du PAEQUE.

Certains évoquent bien d'autres logiques qui entrent souvent en jeu tels le népotisme et la corruption. Quant à la représentation du bien public, la sacralité d'autrefois est révolue, ce qui entraîne parfois les malversations de toutes sortes, plombant la gestion des biens publics. Le mode de vie de certains acteurs en présence surclasse dès lors l'intérêt général au profit de l'intérêt personnel.

En définitive, nous disons que le projet PAEQUE a participé à la réduction des disparités dans le domaine éducatif notamment l'enseignement primaire avec un accent sur les ZEP et autres zones défavorisées de la région du Centre. Cependant il est important de rappeler que dans le cadre de notre travail, toutes les parties prenantes devaient jouer leur partition pour l'atteinte des objectifs du projet et permettre aux populations de bénéficier des retombées dudit projet.

C'est cet ensemble d'éléments qui, mis ensemble participent de façon significative à la rationalité de la gestion des projets éducatifs. Par ailleurs, il est fort souhaitable de revoir les logiques managériales qui gouvernent l'environnement des projets éducatifs au Cameroun.

Après la discussion des résultats, nous allons à présent nous intéresser aux limites observées dans l'exécution du projet PAEQUE.

4.2. Les limites du projet

Les limites relevées ici sont de divers ordres notamment sur les plans sécuritaire, social et institutionnel. Toutes ces limites ont d'une manière ou d'une autre impacté et entravé l'exécution du projet PAEQUE.

➤ Sur le plan sécuritaire

Depuis 2013, la région de l'Extrême- Nord est marquée par une crise sécuritaire et humanitaire. C'est ainsi qu'on note une forte prévalence des problèmes de protection et une perturbation accentuée du système éducatif dans les zones affectées. En 2015, le groupe sectoriel Éducation estimait que le plus trois cent vingt-six mille (326 000) personnes ont besoin d'assistance dont cent quatre-vingt-quatorze mille six cents quarante-quatre (194 644) élèves et cent trente un mille sept cents vingt-neuf (131 729) enseignants.

Cette crise a engendré la fermeture de plus de cent cinquante (150) écoles et l'occupation de nombreux autres par les populations déplacées et même les forces de défense de sécurité. Ceci causant un problème majeur au projet qui considère cette zone comme étant prioritaire en terme de besoin éducatif surtout en ce qui concerne l'éducation de la jeune fille. La situation en matière de sécurité est également demeurée très préoccupante dans les régions Nord-Ouest et du Sud-Ouest depuis novembre 2016. Alors que les populations civiles sont prises en tenaille entre groupes armés sécessionnistes et les forces de défense et de sécurité nationales, le Cameroun compte désormais plus d'un demi-million de personnes déplacées, en plus trente

mille (30 000) mille réfugiés dont la majorité se trouvent au Nigeria. Il est donc clair que cette situation a freiné la distribution des manuels scolaires et l'affectation des enseignants dans le cadre de notre projet.

De nombreux défis persistent jusqu'aujourd'hui. Outre l'urgence d'une prise en charge rapide et coordonnée des conséquences de la situation sécuritaire dans les régions du septentrion, l'Est, du Nord-ouest et du Sud-ouest (situation qui remet en cause de nombreux acquis dans le secteur de l'éducation), les objectifs du PAEQUE conservent de manière très satisfaisante leur pertinence, notamment l'appui à l'alphabétisation et à l'éducation de base pour les filles et dans les zones d'Éducation prioritaire et de l'accompagnement à l'élaboration des programmes et des référentiels de compétences ainsi que leur utilisation.

En clair, ces différentes crises et guerres qui sévissent depuis de nombreuses années au Cameroun n'ont pas permis au projet d'atteindre véritablement sa cible à savoir les ZEP et autres zones défavorisées à l'éducation, l'empêchant ainsi d'atteindre ses objectifs et en mettant une hypothèque dans l'obtention des résultats.

➤ **Sur le plan institutionnel**

Nous avons noté que toutes les parties prenantes du projet PAEQUE ne se sont pas appropriées les modalités de son exécution avant son lancement. Ainsi, pendant la descente sur le terrain, nous avons constaté que nombreux sont ceux qui n'ont jamais entendu parlé de ce projet et ceux qui ont même une idée de celui-ci ne maîtrisent même pas les tenants et les aboutissants du projet. Ils ne savent ce sur quoi était basé le projet, ni les objectifs de projet. Bref ils ne sont pas informés des activités dudit projet.

Il faut ajouter à cela, un déphasage entre les différents éléments techniques et financiers du projet PAEQUE, surtout au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Toujours en rapport avec les limites institutionnelles, le projet PAEQUE a subi trois (03) grandes restructurations, ce qui a entravé son appropriation par les partenaires gouvernementaux. Nous avons constaté avec regret que la BM, le partenaire financier principal dans le cas du projet PAEQUE, s'est comporté comme un censeur au lieu de partenaire technique et même et/ou financier. Il importe donc au vu de ce qui précède de dire qu'avant d'exécuter ce projet, il fallait nécessairement disposer d'une situation de référence de ses indicateurs.

Cela aurait permis de mieux cerner les contours d'intervention et d'exécution afin d'atteindre la cible, d'agir avec efficacité et surtout de respecter les délais d'exécution afin d'obtenir les résultats escomptés. Il est aussi à noter que la BM a voulu contrôler tous les aspects liés à l'exécution, au suivi et l'évaluation de ce projet, ce qui a rendu l'exécution du projet opaque.

➤ **Sur le plan social**

Il est important dans le cadre des projets et/ou programmes de renforcer la communication autour dudit projet afin de faciliter la sensibilisation et de permettre tout le monde d'avoir une idée du projet. Il s'agit surtout de la communauté éducative qui est logiquement composée des parents, des élèves, des enseignants, du personnel administratif bref toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'éducation des enfants. On peut aussi dire qu'en renforçant la communication, on réduit la corruption et on permet l'appropriation du projet par les bénéficiaires.

Nous avons plus tôt relevé un manque de communication dans la mise en œuvre et surtout du suivi de ce projet. Il y a des acteurs de premiers rang qui ne sont même pas au courant de ce projet jusqu'à présent. Ce manque de communication nous a permis de constater que bon nombres d'enseignants ne connaissent même le projet PAEQUE par conséquent, ils n'ont pas pu répondre à nos questions lors des enquêtes de terrain pour la collecte des données.

Nous avons aussi noté, toujours sur le plan de la communication, un manque d'impulsion sur la visibilité et la diffusion au travers d'actions de communication, d'expériences et de bonnes pratiques des acquis du projet. Au demeurant, il faut dire qu'il y a eu un manque de communication assez remarqué dans l'exécution du projet PAEQUE ce qui a considérablement dilué les actions de celui-ci et surtout son appropriation par les bénéficiaires.

4.3. Propositions pour la réussite des futurs projets

Pour faire des propositions, il nous semble important de préciser que l'évaluation globale de l'efficience du projet PAEQUE est jugée insatisfaisante car selon de nombreux observateurs, la notation du volet efficience a porté essentiellement sur les deux (02) critères suivant : le respect du calendrier et l'efficience de l'utilisation des ressources.

Il faut dire dans le même ordre d'idée et en rapport avec les deux critères cités plus haut que le respect du calendrier d'exécution du projet est fondé sur une comparaison de la durée

prévisionnelle et de la durée réelle de l'exécution du projet, à compter de la date de satisfaction des conditions du premier décaissement et que, l'efficacité de l'utilisation des ressources évalue l'exécution physique (basée sur les produits livrés) par rapport aux ressources utilisées (basées sur les engagements cumulés) à la phase d'achèvement.

Ainsi, nos propositions sont faites à trois (03) niveaux car nous pensons que dans l'exécution d'un projet, il y a les parties prenantes et chaque partie prenante doit jouer sa partition, pour la réalisation efficace dudit projet. Les trois entités auxquelles nous souhaitons faire des propositions ici sont : L'Unité de Coordination du projet (UCP-PAEQUE), le gouvernement, les partenaires et les bénéficiaires.

➤ **À l'Unité de Coordination du projet PAEQUE/ Niveau programmatique**

- Les actions du projet devront désormais tenir compte des activités du Ministère de l'Éducation de Base et/ ou des Ministères sectoriels, en terme d'organisation des interventions, de l'analyse des besoins des populations à la base, de s'assurer de l'expertise de tout le personnel de la chaîne de l'exécution du projet ;
- Il faut **maturer** le projet car la faible maturation du PAEQUE a de notre point de vue entraîné de nombreux retards dans l'exécution de ses multiples activités ;
- Il faut **harmoniser** la compréhension des modalités de décaissement car elle est une nécessité dans la recherche de l'efficacité dans un projet ;
- Il faut **renforcer** la communication autour du programme pour les futurs programmes et projets. Cela facilitera la sensibilisation, la signature des procès-verbaux des services réalisés par les autorités administratives, cela pourra également réduire la corruption et l'appropriation par les bénéficiaires ;
- Il faut procéder en amont à la réception de toutes les études ou prestations réalisées dans le cadre du PAEQUE avant la date de clôture. Cette manière de fonctionner permet au maximum d'être transparent et d'éviter les manœuvres de corruption qui ont fait leur dans notre société.

➤ **Au Gouvernement**

- Pour les futurs programmes et projets, il faudra mettre en place des procédures plus diligentes pour les activités soumises aux indicateurs déclencheurs de décaissement ;

- Il faudra s'assurer dans la mesure du possible l'application des principes de la déclaration de Paris notamment la responsabilité des deux parties à savoir le Gouvernement et le Bailleurs de fonds, sur les résultats atteints par le programme. Ceci permet logiquement aux différentes parties prenantes engagées sur les questions de développement et de formation de s'approprier cela et d'éviter les récriminations souvent source de mauvaise exécution des programmes ;
- Pour les futurs programmes, il faudra élaborer les termes de références, des spécifications, des devis et autres à l'avance pour pouvoir lancer les activités programmées selon le tableau de planification préalablement établi ;
- Pour les futurs programmes et projets, il faudra sensibiliser les potentiels attributaires sur les objectifs à atteindre par le programme ou le projet,
- En vue d'assurer un démarrage rapide des activités des futurs programmes et projets, l'idéal serait de disposer, à la mise en vigueur, de tous les documents de maturité du programme de manière à déclencher tout de suite la mise en œuvre des activités. La phase préparatoire du programme doit être mise à profit pour à la fois mener les études techniques détaillées et de passer les premiers marchés.
- Dorénavant, nous proposons au préalable d'organiser les séminaires d'imprégnation en vue de sensibiliser les acteurs publics (les ministères), les privées et même la société civile sur les différentes modalités d'exécution basées sur les indicateurs déclencheurs décaissement.

➤ **Partenaires**

- Dans la mise en œuvre d'un projet, des complémentarités et synergies devront être développés entre les différents partenaires techniques et financiers du secteur éducatif à savoir l'UNESCO, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la Faculté des Sciences de l'Éducation etc. Tous ces acteurs ont actuellement des encours avec les différents Ministères sectoriels notamment le MINEDUB dans le but d'apporter des solutions aux difficultés du système éducatif camerounais. Certains projets ont d'ailleurs des volets de renforcement des capacités. Ces partenaires seront impliqués dans la mise en œuvre des futurs projets afin d'éviter des duplications et renforcer l'impact des activités en terme de renforcement des capacités sur la gouvernance éducative dans notre pays.
- Au début de de la mise en œuvre de chaque projet, une réunion de lancement du projet doit être présidée par les responsables de l'unité du projet afin de sensibiliser et surtout d'informer toutes les parties prenantes sur les objectifs du projet, les résultats attendus

et surtout rappeler à chacune des parties son rôle de l'exécution du projet en question. Il est important de souligner ici que les partenaires quel que soit leur degré d'implication doivent rester neutres et mettre leur expertise à l'endroit de l'unité de coordination de projet, que de se comporter comme un censeur.

- Il faudra que les partenaires techniques et financiers contribuent avec efficacité dans le financement, la coordination et le suivi dans l'exécution des projets éducatifs futurs.

➤ **Les bénéficiaires**

- Il faut les instances en charges de recrutement mettre les bénéficiaires dans les conditions idoines dans le cadre de leur travail afin de produire les meilleurs résultats. Pour cela, il faut être transparent dans le recrutement et les affectations. Les bénéficiaires doivent avoir la conscience professionnelle et respecter les canons du métier d'enseignant ; pour cela, chaque bénéficiaire doit choisir son lieu d'affectation afin d'éviter les frustrations de divers ordres et permettre à ces derniers donner les résultats satisfaisants.
- Les bénéficiaires doivent travailler avec abnégation, sérieux et détermination pour un enseignement primaire de qualité pour à la fin avoir des citoyens de qualité pouvant par la suite participer à leur manière au développement de leur pays.
- Au cas où ils sont affectés dans les zones défavorisées, ils doivent acceptés d'aller travailler avec amour pour le pays avec comme mot d'ordre la formation de leurs jeunes concitoyens.

En somme, dans ce chapitre, nous avons interprété, discuté les résultats de notre recherche en congruence avec les différents objectifs que nous nous sommes fixés et à l'aide de l'analyse descriptive et de l'analyse des contenus. Ainsi, grâce au logiciel SPSS version 21 qui nous offre une analyse avancée des données, nous nous sommes attelés à faire une analyse rigoureuse des données collectées sur le terrain. Au terme de ces différentes analyses, il nous semble opportun de rappeler les objectifs que nous nous sommes fixés au départ dans le cadre de la réalisation de ce travail. Ainsi, les objectifs de notre recherche tournaient autour de l'amélioration du niveau d'équité de la prestation de services de l'enseignement primaire précisément dans les zones défavorisées de la région du centre.

Après l'analyse des données collectées sur le terrain et au terme des différents entretiens que nous avons eu avec les personnes ressources, nous pouvons dire que ces objectifs ont été atteints car **5982 enseignants ont été contractualisés** sur les 9000 attendus, **3100 kits de scolarisation ont été distribués** aux filles. Nous avons abouti aux conclusions selon lesquelles

toutes les questions ont trouvées des réponses satisfaisantes et nous ont permis d'atteindre nos objectifs de recherche. Par la suite, nous nous sommes livrés à l'exercice de discussion qui, a été l'occasion pour nous de démontrer que la réduction des disparités dans le domaine de l'éducation notamment dans les ZEP et les zones défavorisées de la région du Centre fut un challenge pour le projet PAEQUE.

L'objectif est de permettre à tous les enfants d'avoir les mêmes chances et les mêmes opportunités d'accès à une éducation de base de qualité. Il faut ajouter ici la parité genre garçons- filles car non seulement l'équité d'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées est une prescription des instances internationales en charge de l'éducation, la parité filles-garçons est le point sur lequel ces instances nationales et internationales s'attèlent pour assurer une éducation de qualité à tous les enfants en prenant en compte l'aspect genre.

Pour finir, il faut inviter toutes les parties prenantes de la conception, à l'exécution en passant par le suivi/évaluation d'être rationnelles dans la gestion des projets éducatifs et surtout permettre aux autres ministères en charge de l'éducation qui, recourent également à la dynamique rationnelle et efficace des projets dans leur management.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'introduction générale de cette recherche nous a permis de situer la présente étude dans un contexte précis, qui celui de la réduction des disparités dans l'enseignement primaire précisément dans les ZEP et autres zones défavorisées à l'éducation. Partant du constat fait et du problème relevé dans la problématique à savoir **la persistance des disparités dans l'éducation de base, malgré les efforts et les progrès observés pendant et après l'exécution du projet PAEQUE**. De ce fait, nous avons formulé notre thème de recherche ainsi qu'il suit « *Projet PAEQUE et Équité d'accès des enfants des zones défavorisées à l'éducation de base de qualité dans la région du centre* ». Nous nous sommes donc proposés de voir si la gestion des projets, tel qu'elle est élaborée et appliquée au MINEDUB notamment à la DPPC, pouvait garantir l'équité et l'accès de tous les enfants à une éducation de base de qualité.

À cet effet, nous avons formulé comme objectif général de notre recherche, l'amélioration du niveau d'équité de la prestation des services d'enseignement primaire au Cameroun en mettant sur les zones défavorisées de la région du centre.

L'objectif général de la présente recherche était d'améliorer le niveau d'équité de la prestation de services de l'enseignement primaire au Cameroun en mettant l'accent sur les zones défavorisées de la région du Centre. De cet objectif général de recherche s'est décliné trois objectifs spécifiques qui tournaient autour de la présentation du projet PAEQUE dans son architecture de mise en œuvre, de l'analyse des effets du projet sur l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité et des propositions

sur des mesures à prendre pour réduire les disparités et améliorer l'efficacité des projets éducatifs futurs.

Cet objectif a été atteint au terme du projet PAEQUE et surtout de notre travail car nous avons constaté qu'en date du 25 avril 2019, selon les sources du PAEQUE, 5982 enseignants ont été contractualisés sur 9000 attendus dont environ 56% de femmes. Cela a logiquement amélioré le niveau d'équité dans cette zone considérée comme les ZEP car la parité genre femmes- hommes était un véritable problème dans ces zones défavorisées. Dans le nombre d'idée, 3100 kits ont été distribués aux filles, ceci pour encourager le taux de scolarisation de la jeune fille.

Tout cela nous a permis de faciliter la compréhension de notre recherche et de mieux structurer notre étude. Pour développer ces objectifs, nous avons structuré notre travail autour d'une question principale qui est celle-ci : **Comment améliorer l'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité ?** De cette question principale s'est déclinée trois questions secondaires qui se sont intéressées au type d'organisation qui a été mis en place pour conduire les activités du projet PAEQUE , aux indicateurs d'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité et au final, faire des propositions sur les mesures à prendre afin d'améliorer l'accès des enfants des ZEP et des zones défavorisées à une éducation de base de qualité pour les futurs projets éducatifs.

Afin de mener à bien nos investigations, nous avons adopté une démarche basée tout d'abord sur la collecte des données, ensuite sur l'analyse et le traitement de ces données, et enfin sur l'interprétation des résultats et des propositions pour la réussite des futurs projets éducatifs. Il s'agit pour le MINEDUB et ses différentes unités de projets de moderniser leur management. C'est ainsi que l'intérêt de cette étude a été vu sur quatre plans essentiels à savoir : social, managérial, scientifique et stratégique. Pour rester cohérent avec la problématique de notre recherche qui tournait autour de **la persistance des disparités dans le secteur de l'éducation de base** et la question de recherche de notre étude, nous avons délimité ce travail sur le plan spatio-temporel et scientifique.

Dans la suite de notre recherche, il nous a semblé important de l'articuler autour de deux parties principales comprenant chacune deux chapitres. Chaque chapitre étant structuré autour de plusieurs sections(sous-parties).

Il nous faut rappeler dans le cadre de l'évaluation du projet PAEQUE et comme dans tous les projets, il y a un certain nombre de critères sur lesquels les managers se servent pour une

évaluation rigoureuse et objective. Ces critères sont entre autres **la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité.**

Pour ce qui est de notre recherche, il faut dire que l'analyse de **la pertinence** a permis d'examiner à quel point les objectifs du projet correspondent au contexte, aux plans nationaux de développement ainsi qu'à la consistance de la formulation du projet. La pertinence en rapport avec les problèmes et les besoins des bénéficiaires, en analysant s'ils ont pris en considération les principales contraintes, atouts, menaces et opportunités.

La pertinence en relation avec les politiques de développement national, régional, ou local en vérifiant si la relation avec les priorités (zones choisies, communication) a été adéquate avec l'analyse profonde de la problématique de notre recherche.

Le projet était donc pertinent et mérite bien qu'on s'y arrête pour faire une évaluation au terme de son exécution et surtout s'appesantir sur son volet efficacité.

La mesure de **l'efficacité** quant à elle a trait à l'ampleur avec laquelle les objectifs du projet sont atteints. Elle est donc évaluée par rapport aux activités, aux effets et aux résultats détaillés dans le cadre des résultats du Document d'Évaluation du Projet (PAD). De ce fait, l'analyse a porté sur les facteurs (positifs et négatifs) ayant contribué à l'atteinte des résultats. **L'efficience** permet de savoir si le degré de réussite des objectifs généraux et spécifiques du projet prend en considération les ressources humaines, économiques et / ou matérielles employées et leur gestion afin d'atteindre ces objectifs. Dans le cadre analytique de l'efficience, l'évaluation a examiné les différents facteurs et a identifié leur influence sur l'efficience du projet.

Pour ce qui est de **la durabilité**, son analyse permet d'évaluer si les activités et résultats du projet ont été durables dans le contexte de la déconcentration en cours et des réformes envisagées pour les cadres organiques et / ou structurelles une fois que le projet est achevé. Pour tout dire, le projet PAEQUE a permis d'accroître la disponibilité des enseignants en zones défavorisées, la fourniture du matériel d'enseignant d'apprentissage, le développement des capacités des enseignants et des inspecteurs, l'appui à la jeune fille, la systématisation de l'évaluation des acquis scolaires des élèves, le renforcement des capacités des structures centrales et déconcentrées de planification dans les ministères sectoriels.

Par la suite, nous nous sommes lancés dans une analyse théorique afin de clarifier les concepts clés de notre recherche qui constituaient l'architecture définitionnelle de notre travail. En réalité, pour un certain nombre d'auteurs, l'accès et l'équité dans le secteur de l'éducation précisément l'enseignement primaire sont à parfaire car malgré de nombreux efforts, les disparités persistent notamment dans les ZEP et autres zones défavorisées. Ce travail a donc

comme mérite, de lever le voile sur l'équité d'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants. Son principal objectif est de placer les enfants au même pied d'égalité sans tenir compte de leur rang social.

Pour ce qui est du premier chapitre de notre recherche, il nous a entre autre permis de mener une étude des concepts opératoires de notre travail et aussi présenter la problématique qui fait l'attraction de notre étude. Après cette clarification conceptuelle, nous avons construit une revue de la littérature portant sur l'équité, l'accès, l'éducation de qualité, les zones défavorisées et surtout la gestion des projets éducatifs précisément le projet PAEQUE. Pour ce faire, nous avons procédé à l'élaboration de nos objectifs qui nous servent de boussole et surtout évaluer les objectifs et les résultats du projet PAEQUE au terme de son exécution.

Grâce à cette conceptualisation et à l'élaboration de ces objectifs, nous avons recensé un certain nombre d'écrits qui nous ont semblé pertinents dans la compréhension de notre recherche. Par la suite, nous avons recensé un certain nombre d'écrits généraux et spécifiques y relatifs. La présentation des théories retenues a été le troisième et dernier moment dans ce chapitre, qui nous a permis de cerner en totalité les aspects théoriques de notre recherche. La première partie de notre étude nous a permis d'assoir le cadre conceptuel, de mobiliser les théories d'accompagnement et de mettre en place le cadre méthodologique de notre recherche ceci sous le prisme de la réduction des disparités qui persistent dans le secteur de l'éducation précisément dans le cycle primaire au Cameroun. Pour ce faire, le chapitre I avait pour but de présenter le projet PAEQUE ; sa finalité, les différentes parties prenantes et les partenaires techniques qui ont aidé pour son implantation et surtout de comme nous l'avons dit de mener une étude des concepts opératoires de notre travail.

Par la suite, il fallait déterminer le cadre théorique de cette étude à travers notamment l'état de la question, la revue de la littérature en prémices à une mobilisation des théories de **l'équité** de **John Stacey Adams** (1960), celle du **capital humain** de Theodore Schultz et **Gary Becker** (1962), sans oublier **Stéphanie Fraise-D'Olimpio** (2009), qui pense que « le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité » ; ceci afin de garantir l'épistémologie de notre démarche.

Nous avons aussi fait appelle à **la théorie des objectifs** de **John Locke** car un projet vise essentiellement l'atteinte des objectifs et c'est le cas du projet PAEQUE. Cela a permis par la suite de mieux envisager les enjeux de cette étude placée sous le prisme de la réduction des disparités qui persistent dans le secteur de l'éducation précisément le cycle primaire malgré les

efforts consentis par les pouvoirs publics et les différents partenaires pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et surtout de permettre à tous les enfants de bénéficier d'une éducation de qualité.

Ainsi, les différents objectifs spécifiques et questions secondaires de cette problématique, nous amènent à explorer de manière empirique les résultats obtenus dans le cadre du projet qui fait l'objet de notre recherche à savoir le projet PAEQUE.

En effet, si le chapitre II a donné lieu à la construction du cadre méthodologique de cette étude, il s'agit désormais à travers les données collectées sur le terrain de procéder à l'analyse des résultats empiriques de l'équité d'accès des enfants des zones défavorisées de la région du centre à une éducation de base de qualité.

Notre recherche met aussi un point d'honneur sur l'efficacité des enseignants recrutés car le management des hommes est au cœur même des préoccupations des managers d'aujourd'hui, en opposition aux managers d'alors qui se souciaient avant tout de la réalisation des objectifs de leur organisation. Puis, nous avons utilisé quelques théories notamment la théorie de l'équité, celle du capital et la théorie des objectifs, qui nous ont permis de mieux structurer et bien organiser notre recherche.

Ces théories sont appelées théories d'accompagnement car elles nous accompagnent dans la réalisation de notre recherche et facilitent sa compréhension. Nous observons à travers ces résultats que les principaux responsables du projet PAEQUE avec lesquels nous nous sommes entretenus, soutiennent l'idée d'une amélioration des modalités de gestion des projets éducatifs au MINEDUB précisément à la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération. Toutefois, il apparaît que leurs principales préoccupations portent sur la mise à leur disposition des ressources et des conditions de travail adaptées aux spécificités de leur office. Selon ces derniers, ce n'est qu'à cette condition qu'on pourra prétendre à une rationalité dans la gestion des projets éducatifs.

À la suite de notre travail, il fallait présenter les données collectées sur le terrain et nous les avons analysés afin de permettre au plus grand nombre de comprendre notre recherche. Nous avons également interprété et vérifié nos différentes questions de recherches à l'aide des statistiques descriptives et de l'analyse des contenus. Ainsi, grâce au logiciel SPSS version 21, nous avons pu analyser nos données avec pertinence et efficacité.

Par ailleurs, la suite du travail a été consacrée à la discussion des résultats des données analysées, et ça aussi été l'occasion pour nous de faire des propositions sur les manquements observés au terme du projet qui fait l'objet de notre recherche. Ces manquements observés nous permettrons de faire des propositions précises pour la réussite des futurs projets.

Afin de vérifier si les objectifs du projet PAEQUE ont été atteints, et en congruence avec les différents objectifs de notre recherche, nous avons tout d'abord procédé à des investigations à l'aide d'un questionnaire nous permettant de collecter les données sur le terrain. Par la suite, nous nous sommes tournés vers des personnes ressources susceptibles de nous fournir des informations fiables et pertinentes via un guide d'entretien.

À cet effet, pour parvenir aux résultats de notre recherche, les questions ont été envoyées aux personnels des écoles primaires publiques des zones défavorisées de la région du centre qui font partis de notre échantillon à savoir certaines écoles primaires publiques dans les départements de la Lékié et du Nyong et Mfoumou dans la région du centre. Grâce à la méthode qualitative nous avons pu obtenir des réponses aux différentes questions posées.

Nos différents résultats ont été présentés sous forme de tableaux et autres cercles grâce aux outils de traitement des données notamment le logiciel SPSS version 21, qui nous offre une analyse avancée et de traitement des données que nous avons utilisés. Ainsi, à l'issue de ces différentes étapes dans le cadre de nos différentes investigations, et après les résultats mitigés obtenus à travers le traitement des données collecter, nous sommes parvenus à la conclusion selon laquelle, les disparités persistent dans le secteur de l'éducation précisément dans le cycle primaire malgré les efforts fournis par les partenaires techniques notamment la BM à travers les programmes comme le PAEQUE et même les pouvoirs publics.

Nous avons interprété et discuté les résultats de notre recherche en congruence avec les différents objectifs que nous nous sommes fixés et à l'aide de l'analyse descriptive et de l'analyse des contenus. Ainsi, grâce au logiciel SPSS version 21 qui nous offre une analyse avancée des données. Nous avons abouti aux conclusions selon lesquelles toutes les questions ont trouvées des réponses satisfaisantes et nous ont permis d'atteindre nos objectifs de recherche.

Par la suite, nous nous sommes livrés à l'exercice de discussion qui, a été l'occasion pour nous de démontrer que la réduction des disparités dans le domaine de l'éducation notamment dans les ZEP et les zones défavorisées de la région du Centre fut un challenge pour

le projet PAEQUE. L'objectif étant de permettre à tous les enfants d'avoir les mêmes chances et mêmes opportunités d'accès à l'école.

Par ailleurs, il faut inviter toutes les parties prenantes de la conception, à l'exécution en passant par le suivi/évaluation d'être rationnelles dans la gestion des projets éducatifs et surtout permettre aux autres ministères en charge de l'éducation qui, recourent également à la dynamique rationnelle et efficace des projets dans leur management.

Pour finir, il ressort de l'analyse et de l'interprétation des résultats issus de nos entretiens avec les Ex- Coordonnateurs général et Technique du projet PAEQUE, que les améliorations doivent être faites sur plusieurs plans afin de prétendre atteindre les objectifs fixés. Ainsi, les efforts devront être faits pour les projets à venir notamment en terme de sensibilisation, de communication et surtout de la rationalité dans l'exécution des projets et de leur mise en œuvre.

Il fallait donc après tout cela, faire des propositions qui portent globalement sur l'amélioration dans la mise en œuvre, la gestion et l'exécution des futurs projets éducatifs précisément sur le respect des objectifs assignés, et pour le rappeler sur le plan de la communication et de l'implication de toutes les parties prenantes afin de garantir la réussite de ces projets pour le bien des populations, principaux bénéficiaires.

Nous pouvons donc nous poser la question de savoir si, avec la conjoncture actuelle et les différents problèmes qui plombent le secteur de l'éducation au Cameroun précisément sur la gestion, s'il est possible d'atteindre les objectifs des différents projets éducatifs et voir quel est l'impact dudit projet sur les populations locales? Aussi, pourrions-nous réduire de manière considérable les disparités dans le secteur de l'éducation de base ?

Références Bibliographiques

Agence Française de Développement (AFD), mai (2012). Cameroun : Rapport d'Étape relatif à l'appui de l'AFD à la contractualisation des enseignants de l'Éducation Primaire. Division éducation et formation professionnelle. Paris, France.

Ajointimba, L. (2006). *Stratégies d'amélioration de la gestion des enseignants au Cameroun*. UNESCO.

Alain, G. et St-Onge, S. (2001). *Gérer la performance au travail : Tendances et conditions de succès*. », *Revue Gestion*, 32, 17-30.

Anthony, R. N. (1998). *The management Control function*. Boston: Harvard University Press.

Banque Mondiale, Février (2014), *Document d'évaluation de projet pour un financement d'un montant de 53,3 Millions de Dollars du Fonds du Partenariat Mondial pour l'Éducation*

destiné à la République du Cameroun pour le Projet « équité et Qualité pour un meilleur apprentissage », Rapport no : PAD411.

Boisvert, H. (2010). *La rémunération incitative : un mécanisme important du contrôle de gestion*. CICMA 10-02.

Bucklin, B. R. et Dickinson, A. M. (2001). *Individual Monetary incentives: A review of different types of arrangements between performance and pay*. Journal of Organizational Behavior Management, 21(3), 45-137.

Cadre d'Action de Dakar, *Forum mondial sur l'Éducation* ; Dakar, Sénégal, 26-28 avril (2000)

Cameroun. *Mise en œuvre du programme de contractualisation des instituteurs vacataires et des maîtres des parents*. Juillet (2008) Audit Test : Rapport Final. 2AC (Associés Audit et Conseil), Paris, France.

Cloutier, J. (2003). *Les programmes d'équité salariale au Québec : de la justice sociale à la justice organisationnelle* (Thèse de doctorat). Université de Montréal.

Cloutier, J. et Vilhuber, L. (2008). *Procedural justice criteria in salary determination*. Journal of Managerial Psychology. 23(6), 713-740.

Cohen-Charash, Y. et Spector, P. E. (2001). *The role of justice in organization: A meta-analysis*. Organizational Behavior and Human Decision Processes, 86(2), 278-321.

Cohen-Charash, Y. et Spector, P.E. (2001). *The role of justice organization: A meta-analysis*. Organizational Behavior and Human Decision processes, 86(2), 278-321.

Colin, Lavoie, Delisle Montreuil et Payette (1995). *Initiation aux méthodes quantitatives en sciences humaines*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.

CONFEMEN. (2008). *Actes des Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique*. Dakar : CONFEMEN ;

Contandriopoulos, A-P., Champagne F., Potvin L., Denis J-L. et Boyle P. (1990). *Savoir préparer une recherche : la définir, la structurer, la financer*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Courbet, D. (2017). *Comment rédiger un projet de recherche (Thèse de doctorat, mémoire de master...)* (éd.3). (U. Aix-Marseille, éd). Marseille : Institut de recherche en sciences de l'information et de la communication.

Décret N° 2000/359 du 05 décembre (2000) *Portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'Éducation nationale.*

Décret N° 2002/040 du 04 février (2002) *Fixant les montants et les modalités de paiement des primes allouées aux personnels des corps de l'Éducation Nationale.*

Décret N° 75/459 du 26 juin (1975) *Déterminant le régime de rémunération des personnels civils et militaires de la République Unie du Cameroun.*

Deloitte. Janvier (2012). *Audit de la composante contractualisation des instituteurs : Exercices (2010) et (2011)*. Rapport final. Financement de la Banque Mondiale. Yaoundé, Cameroun.

Denis Meuret, *L'équité en éducation selon les théories de la justice*, Université de Bourgogne, IREDU. Adams, S.J. (1965). *Inequity in social exchange*. Dans L. Berkowitz (Éd.), *Advances in experimental social psychology*, 2, 267-299, New York: Academic Press.

Djimassal Rameau, (2019), *Management institutionnel et consommation des substances psychoactives chez les élèves des établissements secondaires publics d'enseignement général de la ville de Yaoundé, Mémoire de Master, Université de Yaoundé I.*

Fortin, M.-F. (1996). *Le processus de la recherche : de la conception à la réalisation*. Montréal :Décaricéditeur.Consultéal'adresse http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero24/24P_inard_et_al.pdf.

Fortin, M.-F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal : Chenelière Éducation.

Gacougnole, L. et Mingat, A. (2004). « Zoom sur un système éducatif. Le Cameroun », Lettre de L'ADEA, janvier-mars, pp. 21 – 24.

Gavel, Y. et Dube, J. (1978). *Plan de conservation du grand brochet, esox lucius au lac Saint-Louis Québec. Rapp. Rech. Faun. Minist. Loisir. Chasse. Pêche. Dir. Rech. Faun.* (Qué.), 52, 27-59.

- Giard, V. (2003). *Statistique appliquée à la gestion*. Paris: Economica.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales 11^{ème}*. Paris: Dalloz.
- Greenberg, J. (1990). *Organizational Justice: Yesterday, today and tomorrow*. Journal of Management, 16(2), 399-432.
- Hddigui, E. M. (2006). *La gestion des ressources humaines dans le secteur de l'éducation*.
- Herzberg, F. (1971). *Le travail et la nature de l'homme*. New York : Entreprise Moderne d'Édition.
- Hopkins, D. (2001). *School improvement for real*. London: Routledge/Falmer.
- Janosz, M., Georges, P., Parent, S. (1982). « *L'environnement socioéducatif à l'école secondaire : un modèle théorique pour guider l'évaluation du milieu* », Revue canadienne de psychoéducation, 27(2) 285-306.
- Jodel, D. (1984). « *Représentation sociale : phénomène, concept et théorie*. Dans Moscovici, S. psychologie sociale. Paris : PUF, 3^{ème} édition 1990. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/exclusion-sociale-insertion-et-prevention—9782865864423-page-151.htm>
- La Haye L et Jarouse JP, *Rapport d'évaluation technique du document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (2013-2020)* en vue de son endossement au PME par les partenaires Techniques et financiers.
- Lawler, E.E. III. (1971). *Pay and organizational effectiveness: A psychological view*. New York : McGraw-Hill.
- Lefebvre, M. (2011). *Probabilités, statistiques et applications*. Montréal: Presses internationales Polytechnique.
- Leventhal, G.S. (1980). *What should be done with equity theory? New approaches to study of fairness in social relationships*. Dans J. Kenneth, M.S. Gergen, J. Greenberg et H.R. Willis, *Social exchange: Advances in theory and research*, 27-55. New York : Plenum Press.
- Loi d'orientation. (1998, avril 04). Article (4). *Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun*.

Marie de Talancé, *le défi de l'accès et de la qualité de l'éducation dans les pays en développement*, BSI Economics.

Ongodo Alexandre Parfait, (2020), *Leadership d'Equipe et Optimisation de la Gestion des Projets Educatifs au Minesec : Cas du Projet PARETFOP*, Mémoire de Master, Université de Yaoundé I.

Ouédraogo, R.M. (2011). *Stratégies pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants et leur rétention dans les écoles en Afrique*. Addis Abeba : UNESCO.

Oyono, A. D. (2009). *Évaluation des performances professionnelles et maîtrise des « positions » et de la « discipline » dans la gestion des établissements scolaires d'enseignement secondaires au Cameroun* (Mémoire de Master en Gestion des Systèmes éducatifs). Université d'Alexandrie en Égypte.

Peretti, J-M. (1998). *Gestion des Ressources Humaines*. Paris : Vuibert.

Popper, K. R. (1997). *Questions autour de la connaissance de la nature*. Paris : Actes Sud.

Rapport de clôture, (2019) du Programme d'Amélioration de l'Équité et de la Qualité de l'Éducation au Cameroun, version définitive.

Scheerens, J. (2000). *Améliorer l'efficacité de l'école*. Paris : Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO ;

Simons, R. (2000). *Mesures de performances et systèmes de contrôle pour l'implémentation des stratégies*. New York: Prentice Hall.

Thiétard, R-A. et al. (2007). *Méthodes de recherche en management*. Paris : Dunod.

UNESCO (2017). *Organisation des Nations unies pour la science et la culture*. Récupéré sur le site web UNESCO : <https://fr.unesco.org>

Vergnaud. (1989). *Théories des champs conceptuels*. Rennes : Institut de recherche mathématiques.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE

Mesdames et Messieurs, les réponses données dans ce questionnaire seront exclusivement utilisées à des fins de recherche et, uniquement dans le cadre de notre étude intitulé : « *Projet PAEQUE ET EQUITE D'ACCES DES ENFANTS DES ZONES DEFAVORISEES A L'EDUCATION DE QUALITE DANS LA REGION DU CENTRE* ». À cet effet, toutes les informations recueillies seront traitées de façon strictement confidentielle.

En cas de doutes, d'incompréhensions ou interrogations sur une ou plusieurs questions, bien vouloir nous interpeller directement tout en mentionnant votre préoccupation au verso du

présent questionnaire. Vous pouvez également, si vous en avez convenance nous contacter à l'adresse courriel : mvondofranky30@gmail.com.

- IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

1. Genre

Masculin Féminin

2. Age

20- 25 30- 35 35- 40 40- 45

3. Statut

Parents enseignants contractuels personnels administratifs

SECTION I: Pertinence du projet PAEQUE

		Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
i	Le projet PAEQUE correspondait aux besoins de la population cible				
Ii	Le projet PAEQUE était cohérent avec les programmes de développement du Cameroun				
Iii	La stratégie du projet PAEQUE a eu un impact sur les questions de développement du Cameroun.				
Iv	Le projet était pertinent du point de vue de l'équité d'accès des enfants des ZEP et ceux des zones défavorisées à une éducation de base de qualité				
V	Les groupes cibles sélectionnés étaient appropriés pour le projet PAEQUE				

SECTION II: L'efficacité du projet PAEQUE

		Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
i	Les objectifs du projet PAEQUE ont été suffisamment précis				
ii	Les objectifs du projet PAEQUE a été atteints				
iii	La réussite a découlé d'extrants du projet (à simplifier)				
iv	Les ressources ont été bien utilisées pour atteindre les objectifs du projet(cette question ne se pose pas vu que l'administration locale n'avait pas accès aux ressources)				
v	Il y avait suffisamment de ressources pour mener à bien ce projet (le problème de financement ne se pose pas)				

SECTION III : Efficience du projet PAEQUE

		Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
i	Les coûts des intrants ont été justifié par le niveau d'atteinte des objectifs du projet PAEQUE.				
ii	Le projet et ses différentes composantes ont été bien implémentés				
iii	Il y avait une bonne politique de contractualisation des maîtres de parents d'élèves dans les localités cibles du projet.				
iv	Aucun manuel scolaire n'a été détourné				
v	La quantité et la qualité des intrants étaient adéquates pour l'implémentation du projet PAEQUE.				

SECTION IV : impact du projet PAEQUE.

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord

I	Le projet PAEQUE a conduit à une augmentation dans le recrutement et la contractualisation des maîtres des parents dans les localités cibles				
ii	Le projet PAEQUE a conduit à l'augmentation de la disponibilité des manuels scolaires et à la réduction des couts pour les ménages.				
iii	Le projet PAEQUE a conduit à l'amélioration de la qualité de l'éducation marquée par une amélioration du suivi scolaire générée par l'augmentation du nombre d'enseignants et une motivation plus accrue de ces derniers(à supprimer et formuler les questions relatives à la parité(femmes –hommes) dans les recrutements et l'amélioration des conditions de vie des ménages)				
iv	Le projet PAEQUE a conduit au développement des centres préscolaires communautaires dans les ZEP, respectant les normes standard.				
V	Le projet PAEQUE a permis l'accès effectif et équitable des deux genres (filles et garçons) à une éducation de base de qualité.				

Section V prévision pour les projets futurs.

		Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
I	J'aimerais qu'il y ait une transparence dans le processus de recrutement des enseignants de l'école primaire.				
ii	J'aimerais qu'il y ait une prise en compte des avis de toutes les parties prenantes.				
iii	J'aimerais qu'il y ait une prise en compte des enfants aveugles et sourds-muets dans les projets futurs en terme d'accès aux manuels scolaires et autres matériels didactiques				
iv	J'aimerais qu'il y ait la promotion de l'éducation inclusive				
V	J'aimerais qu'il y ait accentuation de la promotion de l'aspect genre(filles-garçons) dans le domaine de l'éducation.				

Merci pour votre aimable contribution.

AUTORISATION DE RECHERCHE

TABLE DES MATIERES

EPIGRAPHE	ii
DEDICACE	Erreur ! Signet non défini.
REMERCIEMENTS	iv
SOMMAIRE	v
LISTES DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vi
LISTES DES FIGURES	vii
LISTES DES TABLEAUX	viii
RESUME	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE	0
CONTEXTE DE L'ETUDE	0
<input type="checkbox"/> Objet de la recherche	4
<input type="checkbox"/> Problématique de l'étude	5
<input type="checkbox"/> Constat	5
<input type="checkbox"/> Formulation du problème	6
<input type="checkbox"/> Question de recherche	6

□	Questions Secondaires	6
□	Objectif général de la recherche	7
□	Objectifs spécifiques	7
□	Méthodologie d'enquête	7
□	Présentation des techniques de collecte des données et outils associés	8
□	Techniques de traitement et d'analyse des données	8
□	Intérêts de la recherche	9
□	Sur le plan social	9
□	Sur le plan managérial	9
□	Sur le plan scientifique	10
□	Sur le plan Stratégique	10
□	Délimitation de l'étude	11
□	Délimitation thématique	11
□	Délimitation spatiale	12
□	Délimitation temporelle	12
□	Délimitation conceptuelle	13
□	Organisation du travail	13

PREMIERE PARTIE : COMPREHENSION THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE. 16

CHAPITRE I : PRESENTATION DU PROJET PAEQUE, COMPREHENSION THEORIQUE DE L'ETUDE, ETAT DE L'ART ET MOBILISATION THEORIQUE. 17

1.1. Présentation du projet PAEQUE	17
1.1.1. Analyse du contexte interne du projet PAEQUE	18
1.1.2. Justification de l'étude sur l'évaluation du projet PAEQUE.	25

Figure2 : Administration et organisation du projet 29

1.1.2. Cadre Opérationnel du projet PAEQUE	31
1.1.3. Programmes des bailleurs de fonds et mécanismes de coordination	34
1.1.4. Les objectifs stratégiques de développement du projet.	39

1.1.5. Les Indicateurs de Résultats au niveau de l'Objectif de développement du projet 41

Tableau 1 : Indicateurs –clés de résultats 41

Figure3 : Structure du système éducatif camerounais 47

1.2. Etude des concepts opératoires	49
1.2.1. Définition du concept projet éducatif	50
1.2.2. La gestion de projet.....	52
1.2.3. Définition du concept d'Equité	57
1.2.4. Clarification du concept Accès à l'éducation.....	60
1.2.5. Clarification du concept Education de qualité	63
1.2.6. Clarification du concept Zones défavorisées	65
1.3. Recension des écrits	67
1.4. Mobilisation théorique.....	74
1.4.1. Paradigme et école de pensée	74
1.4.2. Théories de Reference relative à notre travail.....	76

CHAPITRE II : CONSTRUCTION DU CADRE METHODOLOGIQUE PORTANT SUR L'EQUITE D'ACCES DES ENFANTS DES ZONES DEFAVORISEES DE LA REGION DU CENTRE A L'EDUCATION 82

2.1. Ancrage méthodologique	83
2.1.1. La phase de collecte des données	83
2.2. Cadre de l'étude.....	86

DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE DE LA RECHERCHE PORTANT SUR L'EQUITE D'ACCES DES ENFANTS DES ZONES DEFAVORISEES A UNE EDUCATION DE BASE DE QUALITE A TRAVERS LE PROJET PAEQUE. 95

CHAPITRE 3 : RESULTATS DE L'ETUDE PORTANT SUR LE PROJET PAEQUE PRECISEMENT SUR L'EQUITE D'ACCES DES ENFANTS DES ZONES DEFAVORISEES A UNE EDUCATION DE QUALITE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA REGION DU CENTRE 96

3.1. Présentation des résultats de la recherche	97
3.1.1. Résultats de la recherche.....	98
3.2. Présentation et analyse des résultats.....	99

CHAPITRE 4 : INTERPRETATION, DISCUSSION DES RESULTATS ET PROPOSITIONS 113

4.1. Interprétation des résultats.....	113
4.1.1. Discussion des résultats	117
4.2. Les limites du projet	119
4.3. Propositions pour la réussite des futurs projets	121
CONCLUSION GENERALE	126
BIBLIOGRAPHIE	133
ANNEXES	138
QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE.....	138
AUTORISATIONS DE RECHERCHE	142